SAISON **2026/ 2027**

MARDI 03 NOVEMBRE 2026

N°11

AGENCE NATIONALE DU SPORT

LOIRE HAUTE-LOIRE

Loire LE DÉPARTEMENT

MAJUSCULE AU BUREAU alpha bureau www.pgdis.com
14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poylo@pgdis.com

SOUCHON Boissons Services

BAYLE Boucher - Charcutier Traiteur - Pâtissier

INTERSPORT Le sport, la plus belle des rencontres

terrains de sport engazonnés stabilisés et synthétiques
technigazon

Brioche Pasquier

La Paillse RESTAURANT

COUPES - TROPHEES MEDAILLES
Lots pour Tournoi - www.france-kermesse.com
Vente en ligne
FOREZ DISTRIBUTION
www.france-medailles.com

www.alvs.fr
Communication par l'objet

PicArdi Broderie Textile
Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com
1329 Rue Louise Michel - B.P. 1 - 21 La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com

koesio
CONNEXION MAXIMALE

E.LECLERC SAINT PRIEST EN JAREZ
OUVERT LE DIMANCHE MATIN
Route de l'Etrat
SAINT PRIEST EN JAREZ

Hôtel du Golf Saint-Étienne

JCKB INTERNATIONAL

SAINT CHAMOND EN TETE DE LA D1 Mc DONALD'S

- Dimanche 25 octobre : le coach Marc FAVERJON : "Nous n'avons pas d'objectif de résultat pour cette saison parce que nous sommes en construction. Pour notre staff, le seul objectif est que nous soyons l'équipe qui pratique le plus joli football de District 1 ! Pour les résultats, on verra après."



ÉCHOS DE LA COMMISSION TECHNIQUE

- Jeudi 22 octobre : sous la direction de Ludovic PUPIER et Bruno SIAS, seize jeunes stagiaires U10-U13 venus des clubs d'Abh, Veauche, Se. Côte Chaude, Fc. St Etienne, St Galmier Chamboeuf et Bois Noirs ont reçu une formation d'éducateur, en alternant entre informations théoriques et séances pratiques, sur le nouveau terrain synthétique de St Bonnet les Oules.



COMPTE RENDU
ASSEMBLEE GENERALE

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE DU DISTRICT - VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025 A ECOTAY L'OLME

C'est dans la salle des fêtes d'Ecotay L'Olme que s'est tenue la 25ème Assemblée Générale Financière du District de la Loire de Football, sous la présidence de Thierry DELOLME, et en présence notamment de la 1ère magistrate de la commune, Mme. Carine GANDREY qui, à l'image de l'importance des finances du District, rappela l'aide importante apportée par sa municipalité au club local, en termes de finances et d'installations. Elle avoua toute son émotion face au gros coup de projecteur actuel pour sa belle aventure en Coupe de France, en profitant de cette AG pour mettre à l'honneur un de ses piliers, M. Robert JOANNIN, depuis la création du club d'Ecotay en 1971 où il fut entraîneur et même président de 1990 à 1999 ; également élu au conseil municipal et actuellement 1er adjoint, ce fut l'occasion de lui remettre la médaille d'honneur de la ville, sous un tonnerre d'applaudissements.

A la veille de rencontrer l'ASSE pour le 8ème tour de la Coupe de France, le président Nicolas LAVEILLE, très fier à juste titre de ce parcours, appréciait le symbole apporté par le District avec l'organisation de cette AG. Il salua les excellentes relations nouées avec le club stéphanois qui a tout fait pour que cet évènement soit une réussite, en accueillant notamment le groupe de l'USEM dès la veille au Centre de L'Etrat.

Après un hommage aux personnes malheureusement récemment disparues, le président du District ouvrit cette assemblée en revenant d'abord sur le plan des aides fédérales qui prévoit une augmentation du budget dédié au football amateur de 45 millions d'euros (de 106 à 151 M€) d'ici la saison 2028/29. Au niveau du District, un total de 40 000 € permettra notamment de financer l'achat de nouvelles tablettes pour les clubs.

Si, pour la saison 2024/25, le compte de résultat qui accuse un déficit de 22 000 €, n'est pas alarmant puisque résultant surtout de l'opération « bons d'équipement » pour les clubs, se chiffrant à 33 000 €. Les marges de manœuvre restent certes courtes, mais n'entravent pas notre volonté d'agir et d'investir, avec un gros effort consenti sur la communication. Sur le plan des investissements, le déménagement de la Délégation du Roannais reste un objectif, ainsi que, avec une approche de la municipalité de Saint-Priest-en-Jarez, la possibilité de construire une salle de formation sur le site du Stade de la Bargette, refait à neuf.

Ça bouge également chez les arbitres avec les premiers défraiements par virement, dont les retours sont plutôt positifs et vont inciter à déployer cette solution à toutes les divisions.

Sur le plan sportif, le président salua le titre de la France, Championne du Monde de « Foot en Marchant » chez les Féminines de + de 50 ans dont le sélectionneur n'est autre que notre Conseiller Technique, William VALLAS ! Saluant également la soutenance de thèse de Doctorat que va bientôt présenter notre secrétaire, Mélanie BOITHIAS, au sujet justement du « Foot en Marchant » ; la victoire des U15 dans la Coupe Inter-districts ; les beaux parcours de Veauche en Coupe Gambardella, de Riorges en Coupe de France Féminines, de Feurs en Coupe de France…, sans oublier, avec humour, l'ASSE et Ecotay Moingt.

Après l'annonce du quorum (75,05%) et l'approbation du compte-rendu de l'AG Financière de 2024, M. RABERIN, expert-comptable, présenta les comptes arrêtés au 30 juin 2025, avec un bilan total de 2 314 630,96 € et un résultat déficitaire de 22 346,89 €, avec une masse budgétaire de 850 000 €, ce qui permet d'affirmer une masse stable sur les 4 derniers exercices, sans endettement et sans emprunt. Les contrôleurs aux comptes, Mme. Sylvie ROCHE et M. Jean-Paul CROS, validèrent ensuite ces comptes, sans anomalie significative. L'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité.

Après une courte pause, M. Jean-Yves BONNEFOY, Conseiller Départemental chargé des sports, remercia le District et ses bénévoles pour le relais précieux qu'ils constituent dans le monde social et sportif. Il déplora que le Département soit dans l'obligation de faire, sur un budget total de 800 millions, 25 millions d'économies, dont 50% au détriment du sport…tout en promettant de privilégier les emplois, notamment les Conseillers Techniques. Le président DELOLME se veut alors rassurant en signalant que le foot n'est pas un parent pauvre et que le District fera en sorte de ne pas puiser dans ses clubs.

Parmi les modifications réglementaires mises à l'ordre du jour, figuraient les dates d'engagement possibles, au-delà des dates limites prévues. A la demande de plusieurs clubs, il s'agissait d'une ouverture pour s'engager plus tard au plus bas niveau, à savoir D5 en Seniors et D4 chez les jeunes. Après un vote, il est convenu le fonctionnement suivant :

- Pour la saison en cours (2025/26), prolongation jusqu'au 15 décembre.
- A partir de la saison 2026/27, prolongation possible jusqu'au 15 novembre.

Une faveur qui, cependant, ne sera envisageable que si des places restent disponibles (forfait ou exempt) dans les poules géographiques de chaque catégorie concernée.

Pour la mise en place et le respect de l'article 47 des règlements financiers, notamment les délais à respecter pour régler les amendes, les clubs les plus modestes s'inquiètent, ce qui engage un échange verbal soutenu. Les responsables du District annoncent qu'ils pourront accorder un délai de paiement mais resteront ferme sur la conclusion : en cas de non-paiement, il y aura refus d'engagement la saison suivante.

Parmi les autres sujets abordés, il est rappelé que les plus anciennes tablettes seront obsolètes fin décembre ; le carton blanc et la « pause apaisement » seront globalement de rigueur pour les matchs retour ; la création d'un nouveau label (projet club) qui sera plus simple et donc plus abordable pour les petits clubs. Enfin, dernière information importante : l'Etat envisage de revenir à l'ancienne formule de l'opération « Pass Sport », ce qui concernerait à nouveau les plus jeunes catégories.

Au chapitre des questions diverses, le club de Savigneux Montbrison regrette d'avoir dû jouer en Coupe de la Loire le 11 novembre, soit 3 jours seulement avant la Coupe de France. Momo BOUGUERRA comprend la gêne occasionnée, tout en rappelant que c'est jouable réglementairement et que les calendriers restent très difficiles à faire pour contenter tout le monde.

Le club de Riorges, suite à l'appel de Firminy qui a été rejeté en Ligue, aimerait que le choix des terrains (herbe ou synthétique) soit plus malléable, car souvent tributaire des conditions atmosphériques ou simplement pratiques. Le District va se pencher sur ce problème…

En conclusion de cette Assemblée Générale marquée par l'imminence de la rencontre entre l'USEM et l'A.S.S.E, le président DELOLME félicite une nouvelle fois l'ensemble du club pour cet exploit qui marquera les annales de notre District. Il tient à rendre hommage aux dirigeants du club stéphanois pour les marques d'attention et de bienveillance adressées à son voisin d'Ecotay Moingt, et tout particulièrement aux joueurs, avec une l'ouverture du centre de formation et les réjouissances prévues pour faire de cette rencontre un véritable pont entre le football amateur et le monde professionnel.

Paul BRIDEAU	Thierry DELOLME
	
Secrétaire Général District de la Loire	Président District de la Loire

PV N°11 publié le 03/11/2026

Réunion du lundi 2 novembre 2026

COUPE DE FRANCE FEMININES

Le tirage au sort des **1er et 2ème** tours « fédéral » sera effectué ce **mercredi 4 novembre** (entrée en lice des équipes de Seconde Ligue au 1er tour).

COUPE DE FRANCE « CREDIT AGRICOLE »

Le tirage au sort des **7ème** et **8ème** tours de la Coupe de France « Crédit Agricole » 2026/27 s'est déroulé mercredi 28 octobre à Roland-Garros.
Les rencontres auront lieu les **14 et 15 novembre** pour le **7ème** tour (entrée des clubs de L2), et les **28 et 29 novembre** pour le **8ème** tour.
Pour tout complément d'information, veuillez consulter le site de la LAuRAFoot

COUPE LAURAFOOT SENIORS

Equipes départementales qualifiées pour le prochain tour : SE. COTE CHAUDE – ECOTAY MOINGT – ST JUST ST RAMBERT

COUPE « NIKE » FEMININES U18

Equipes départementales qualifiées pour le prochain tour : ANDREZEUX BOUTHEON – FIRMINY

COUPE INTERDISTRICTS U14F

Groupe B : Ain - Allier - Drôme Ardèche – Loire

Classement
1 – Drôme-Ardèche
2 – **Loire**
3 – Ain
4 – Allier

Les sélections de **Lyon et du Rhône A**, de **Drôme-Ardèche,** de **Lyon et du Rhône B** et de la **Loire** (au titre de meilleur 2e) sont qualifiées pour la finale à 4 des **28 et 29 novembre prochain.**

COUPE INTERDISTRICTS U15G

Groupe A : Cantal - Loire - Haute-Loire - Clermont Foot 63

Classement
1 – Clermont Foot 63
2 – **Loire**
3 – Haute-Loire
4 – Cantal

FOOTCLUBS – MFA

Contexte

Le mot de passe ne suffit plus
La double vérification ajoute une protection supplémentaire. Même si un mot de passe est compromis, le compte reste protégé.

L'utilisateur reçoit un email

L'utilisateur reçoit un email lui demandant d'activer la protection de son compte

Il suffit de **cliquer sur le lien** contenu dans le message
Ce lien est **valable 72 heures**

L'utilisateur confirme son identité

Vérification de l'identité
L'utilisateur saisit son **identifiant et mot de passe** habituels (ceux de « Footclubs »)
C'est la seule vérification nécessaire : aucune information supplémentaire n'est demandée

L'utilisateur utilise son téléphone

Scanner le QR code avec le téléphone
Un QR code s'affiche à l'écran
L'utilisateur ouvre une **application**
- Google Authenticator
- Microsoft Authenticator

Et scanne le QR code
L'application est désormais connectée au compte

L'utilisateur tape le code

Saisir le code affiché sur le téléphone
L'application mobile affiche un **code à 6 chiffres**
L'utilisateur le saisit sur la page pour confirmer que tout fonctionne. **Ce code change toutes les 30 secondes**

La FFF a mis en place la double authentification, pour la connexion à « FootClubs » UNIQUEMENT. Elle ne s'appliquera pas à la FMI

COUPE DE FRANCE DE « FUTNET »

Après 3 ans au sein de la Fédération Française de Football, le « Futnet » se développe et souhaite s'imposer davantage sur le paysage footballistique.

Aux côtés de sa **D1**, de sa **D2** et de son nouveau format de championnat de simple, le « Futnet » va disposer d'une quatrième compétition nationale pour la saison 2026/27 : la Coupe de France « Futnet » dont le comité exécutif de la FFF a validé la création, le 5 juin dernier, avant son officialisation le lendemain par l'Assemblée Fédérale.

Qui est prêt à monter au filet ? Il y a de la place pour tout le monde en 26-27 !

Ouverte aux clubs affiliés à la FFF, elle sera obligatoire pour ceux disputant un championnat de niveau national (D1 et D2).

Tous les détenteurs de licence FFF (hors « foot santé »), garçons et filles à partir des U14, seront autorisés à prendre part aux rencontres.

La compétition est prévue en 5 phases

Intra-clubs (optionnelle) : les clubs peuvent décider d'organiser un tournoi interne entre leurs différentes équipes de double qui souhaitent les représenter

Secteur (optionnelle) : les districts peuvent décider d'organiser cette phase, en fonction du nombre de clubs inscrits

Districts : le nombre de clubs qualifiés est défini par chaque district après éventuellement la phase précédente, l'organisation des tournois est de leur ressort exclusif

Ligues : le nombre de clubs qualifiés est défini par les ligues régionales après la phase « districts », pour des tournois dont l'organisation est de leur ressort exclusif

Finale nationale : organisée par la FFF, elle regroupera 16 clubs, à savoir un qualifié par ligue issu de la phase précédente (soit treize clubs) et trois retenus sur la base d'un classement établi à partir des nombres de licenciés « Futnet » et de clubs de D1 et D2 « Futnet » de chaque ligue.

N'hésitez pas à contacter votre District au préalable pour vous renseigner sur l'organisation de sa phase départementale ou pour toute autre question :

Yannick **Gaden,** Conseiller Technique Départemental, référent Futnet LAuRAFoot, Sélectionneur Adjoint Equipe de France Futnet (tel : 06.73.85.57.30 ou mail : ygaden@laurafoot.fff.fr)

Sébastien **Boyer**, Conseiller Technique Régional, Développement et Animation des Pratiques (tel : 07.76.80.31.06 ou mail sboyer@laurafoot.fff.fr)

Format des étapes
Double format possible

- Format tournoi (par défaut) : une phase de poules, suivie d'une phase à élimination directe

- Format championnat : possible uniquement si au moins **huit équipes** sont inscrites

Type de matchs : affrontements en **deux contre deux** (2v2)

Tirage au sort : la composition des poules (pour la finale nationale, ainsi que pour tous les tours précédents) se fait par **tirage au sort intégral**.

En bref

Qui peut participer ? Les clubs affiliés à la FFF
Combien d'équipes ? Une équipe par club

Format : double, 2 contre 2
Composition : 2 ou 3 joueurs/joueuses
Âge : à partir de U14 jusqu'à vétérans
Public : filles et garçons
Licences : FFF – Joueurs/Joueuses 2026-2027 – Libre, Futsal, Futnet, Loisir, Foot Entreprises, hors Foot Santé selon le règlement
Parcours : phases départementale, régionale, nationale

Inscription : via le site de la LAuRAFoot

Calendrier

Du 19 octobre au 1er janvier 2027 : phase intra-clubs (optionnelle) / Les clubs peuvent organiser un tournoi en interne pour rassembler l'ensemble de leurs licenciés (filles, garçons, jeunes à partir de U14 jusqu'aux vétérans)

Avant le 30 mars 2027 : phase districts
1er mai 2027 : phase Ligue à Feurs (42)
12 juin 2027 : finale nationale à 16 clubs

PV N°11 publié le 03/11/2026

Réunion du lundi 2 novembre 2026

CHANGEMENT D'ADRESSE

Veuillez prendre note de la nouvelle adresse de la DELEGATION :

DELEGATION DU ROANNAIS DE FOOTBALL
81 BIS QUAI COMMANDANT L'HERMINIER
42300 ROANNE

Standard : 04 77 44 51 90

Mail : delegation-roanne@loire.fff.fr

Pour joindre les commissions :

- SPORTIVE SENIORS	**04 77 44 51 97**
- JEUNES	**04 77 44 51 94**
- REGLEMENT	**04 77 44 51 93**
- DISCIPLINE	**04 77 44 51 98**
- ARBITRES	**04 77 44 51 96**

RELEVE DE TRESORERIE

Le relevé n°1 de la Délégation du Roannais a été établi le 30 octobre : vous trouverez le solde de votre compte sur
- " **Footclubs** ", dans :
 - " Organisation ",
 - " Etat du Compte ",
 - " Délégation du Roannais ". **PAYER le montant indiqué dans la colonne « solde en comptabilité ».**

Pour voir le détail de la somme à payer : CLIQUER sur le montant.

Règlement par chèque ou virement à la Délégation pour le VENDREDI 20 NOVEMBRE.

Pour les virements, faire une demande de RIB par mail à la Délégation.

Les clubs effectuant un virement à la Délégation, sont priés de nous faire parvenir un mail pour confirmer l'opération (nom du club, date et montant).
Attention à vos libellés concernant les virements : vue la limitation au niveau des caractères, mentionner le **NUMERO** et le **NOM** du club.
Par avance, merci de votre règlement.

AVIS A TOUS LES CLUBS

- Le club **POUILLY LES NONAINS** nous informe que l'allée du stade est dorénavant en sens interdit.
Il est demandé aux équipes visiteuses de bien vouloir utiliser le parking mis à disposition, à 50 mètres de cette même allée.
Merci de prendre bonne note.

- Veuillez prendre note que le terrain de **ST JUST LA PENDUE (club GOAL FOOT)** possède maintenant une **pelouse synthétique** :
pensez à changer vos chaussures…

NOTIFICATIONS COMPETITION

Pour toute modification, les clubs doivent faire une demande sur « Footclubs » par le biais des "NOTIFICATIONS".
Footclubs
Epreuves : championnats et coupes
Compétitions officielles
Dans Compétition prendre : Notifications

A noter : pour une demande d'inversion de match aller, de pas faire de demande pour le match retour, l'inversion est faite automatiquement.

Nous demandons à tous les clubs de répondre obligatoirement aux demandes de notifications : soit accepter, soit refuser la demande.

ATTENTION : toute demande de modification, formulée via « Footclubs », sans réponse du club notifié, sera automatiquement validée par la commission, si l'adversaire n'a pas répondu.

CHORALE ROANNE BASKET

Grâce à un partenariat renouvelé, les licenciés de la Délégation du Roannais de Football bénéficient d'un tarif préférentiel (-10%) sur la billetterie en ligne, pour toutes les rencontres de la Chorale de Roanne à la Halle Vacheresse. Ce code promo restera inchangé pour l'ensemble du championnat. Notez-le bien : **CHORALE/DELEGFOOT**.

Les prochaines rencontres :

- **samedi 7 novembre à 18h : Chorale – St Quentin**
- **vendredi 20 novembre à 20h : Chorale – Limoges**

POLE REGLEMENTAIRE

Dominique GANDIN

Tél : 06.47.87.29.20

COMMISSION REGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

PV N°11 publié le 03/11/2026

Réunion du lundi 2 novembre 2026

Président : François RIOUFFREYT
Secrétaire : Maryse FAURE
Membre : Jacky RODAMEL

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes,

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF. Art 49 du DLF et 142,145 et 187 de la FFF.
Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, applicable des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

==========

INFOS LIGUE AURA

AVIS AUX CLUBS

1 - INACTIVITÉ PARTIELLE SAISON 2026/27

INACTIVITE PARTIELLE (Modifications dates inactivités, rétroactivité – Article 7.3 des RG de la LAuRAFoot)
515713 **ST ANTHEME** – Catégories U15-U14 – Enregistrée le 01/07/26.

2 - TRÉSORERIE – Réunion du 26 octobre 2026

Relevé n° 1 Saison 2026/27
En vertu de l'article 47.3 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot, les clubs suivants ne sont pas à jour de trésorerie au 21/10/2026.

Dans le cas où ils ne régulariseraient pas leur situation au 03/11/26, les clubs ci-dessous **seront pénalisés d'un retrait de deux points avec sursis.**

545881 ROANNE PARC
582645 SE. TARENTAIZE BEAUBRUN

Il est recommandé à ces clubs de prendre contact le plus rapidement possible avec le Pôle Financier de la LauraFoot pour procéder à la régularisation de leur situation (par téléphone au 04.72.15.30.25 ou par mail comptabilité@laurafoot.fff.fr)

==========

CHALLENGE DU FAIR PLAY
SAISON 2025/26

SENIOR D1

1er prix : 600 € - ST ROMAIN LE PUY **504771**
2ème prix : 450 € - LIGNON COUZAN **564528**

SENIOR D2

1er prix : 600 € - ABH	**550930**
2ème prix : 450 € - ST PAUL EN JAREZ	**529727**

SENIOR D3

1er prix : 600 € - SAVIGNEUX MONTBRISON	**552955**
2ème prix : 450 € - MONTAGNY	**513076**

SENIOR D4

1er prix : 600 € - ST MARTIN LA SAUVETE	**519879**
2ème prix : 450 € - ABH	**550930**

SENIOR D5

1er prix : 600 € - GOAL FOOT ;	**551245**
2ème prix : 450 € - NOLLIEUX	**531808**

CRITÉRIUM Cd1

1er prix : 600€ - ABH	**550930**
2ème prix : 450 € - LA FOUILLOUSE	**513357**

.

CRITERIUM Cd2

1er prix : 600 € - COTE DURIEUX	**848062**
2ème prix : 450 € - PLAINE PONCINS	**515183**

CRITÉRIUM Cd3

1er prix : 600 € - VEAUCHE	**504377**
2ème prix : 450 € - LA CROIX DE L'ORME	**504765**

U18 D1

1er prix : 600 € - ROCHE St GENEST	**544208**
2ème prix : 450 € - L'ETRAT LA TOUR	**504775**

==========

INFOS CLUBS

1 - COMPÉTITIONS U13 ET U13 F

A compter du **samedi 7 novembre 2026,** toutes les rencontres de la catégorie U12- U13 seront programmées par la Commission des Jeunes du DLF à **13 h 45,** au lieu de 14h.
Cette décision a été prise par les membres du bureau du DLF.
Le temps de jeu ayant été rallongé de 10 minutes sur l'ensemble de la rencontre (2 x 35 mn au lieu de 2 x 30 mn) et pour ne pas perturber les autres compétitions, il a été décidé d'avancer d'un quart d'heure toutes les rencontres de cette catégorie.

2 - UTILISATION DE LA FMI

ARTICLE 33 - FEUILLES DE MATCH (RG/RS. du DLF)

Article 33.1 - Feuille de Match Informatisée
Pour toutes les rencontres (Garçons et Féminines) championnat et coupes, l'utilisation de la FMI est obligatoire (senior, Critérium, FLC + 40 Ans, U18, U17, U15, U13).

Formalités d'avant-match :

Toutefois, dans le but d'anticiper une éventuelle défaillance matérielle,
- les équipes devront obligatoirement être en mesure de présenter leurs licences, le jour du match ou, à défaut, une pièce d'identité comportant une photographie, accompagnée d'un certificat médical.
- Les équipes et l'arbitre devront obligatoirement prendre en photo la feuille de match, après la signature d'avant-match.

Formalités d'après-match :

- applicables à la date du 1er juillet 2026 : les équipes et l'arbitre devront obligatoirement prendre en photo la feuille de match, avant la signature d'après-match.

Le délai de la transmission de la FMI est fixé au dimanche à 20h.

Une fois verrouillée par les différents utilisateurs de la FMI, elle ne pourra plus être modifiée et ce, quels qu'en soient les motifs, sous peine de sanction.

3 – PASSAGE A L'HEURE D'HIVER
Dimanche 1er novembre 2026

Article 31.2 – DÉROGATION AUX DATES ET HEURES OFFICIELLES

Du jour du passage légal à l'heure d'hiver, et jusqu'au 1er février non inclus, le début des rencontres est fixé à **14h30** pour les Seniors (Garçons et Féminines), et à **12h30** pour les levers de rideau, et sur décision de la commission compétente, le lever de rideau peut être programmé à 12h.

4 – RAPPEL SURCLASSEMENT U17 F ET U16 F

Pour pouvoir participer à une rencontre en Seniors Féminines à 8 et/ou à 11, la mention « **surclassé article 73.2** » doit obligatoirement figurer sur la licence des joueuses U17 et U16 (voir article ci-dessous).

- Pour toute demande, utiliser le document sur le site de la ligue AURA :

DOCUMENTS
→ **LICENCES**
→ **DOSSIER DOUBLE SURCLASSEMENT**

- Compléter et Retourner le dossier à la **Commission Régionale Médicale de la Ligue AURA** avec les pièces demandées, sous enveloppe cachetée portant la mention "CONFIDENTIEL", avec les nom, prénom et date de naissance de la personne concernée.

Considérant qu'il ressort de l'article 73.2.a des Règlements Généraux de la F.F.F. que :
Article – 73.2. a) « Les licenciés U17 peuvent pratiquer en senior, sous réserve d'obtenir un certificat médical d'absence de contre-indication délivré par un médecin fédéral ou à défaut par un médecin du sport, un résultat d'examen ECG original, certificat approuvé par la Commission Régionale Médicale et une autorisation parentale.

Dans les mêmes conditions d'examen médical :
- les joueuses U16 F et U17 F peuvent pratiquer en senior F dans les compétitions de Ligue et de District, sur décision des Comités de Direction des Ligues et dans la limite de trois joueuses U16 F et de trois joueuses U17 F pouvant figurer sur la feuille de match.
c) Les autorisations de double surclassement prévues aux alinéas a) et b) du présent paragraphe figurent sur la licence du joueur sous la mention « surclassé article 73.2 ».

==========

TRESORERIE DISTRICT : RELEVE 1

Les clubs ci-dessous ne sont pas à jour du règlement du relevé n°1 (solde au 30 juin 2026), exigible au 30 septembre 2026. Conformément à l'article 47 du règlement financier, et faute de régularisation de leur situation au 30 octobre 2026, ces clubs se voient infliger une première sanction de **4 (quatre) points de retrait** au classement de leur équipe évoluant au plus haut niveau.

Ils disposent désormais d'un délai jusqu'au **14 novembre 2026** pour régulariser leur situation, sans quoi une nouvelle sanction sera appliquée.

582645 SE. TARENTAIZE BEAUBRUN

==========

FORFAIT SIMPLE

Affaire n°143 – Dossier transmis par la Commission Jeunes U18 Coupe de la Loire (T2)
Affaire n°144 – Dossier transmis par la Commission Jeunes U18 Coupe de la Loire (T2)
Affaire n°145 – Dossier transmis par la Commission Jeunes U15 Coupe de la Loire (T2)
Affaire n°146 – Dossier transmis par la Commission Féminines U18 D1 (J1)

DÉCISIONS

N°143 : Rencontre n°79763313 du 31/10/26 – Coupe de la Loire Jeunes U18 (T2) : VAL D'AIX – COURS LA VILLE

Match perdu par forfait à COURS LA VILLE, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**VAL D'AIX**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.2.2 des règlements du District de la Loire.

N°144 : Rencontre n°79763314 du 31/10/26 – Coupe de la Loire Jeunes U18 (T2) : CELLIEU – ST JUST ST RAMBERT
Match perdu par forfait à CELLIEU, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**ST JUST ST RAMBERT**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.2.2 des règlements du District de la Loire.

N°145 : Rencontre n°79763284 du 01/11/26 – Coupe de la Loire Jeunes U15 (T2) : PAYS DE COISE – OLYMPIQUE EST ROANNAIS
Match perdu par forfait à OLYMPIQUE EST ROANNAIS, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**PAYS DE COISE**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.2.2 des règlements du District de la Loire.

N°146 : Rencontre n°79420418 du 26/09/26 – Championnat Féminines U18 D1 (J1) : VILLERS 1 – SE. ST CHARLES VIGILANTE 1
Match perdu par forfait à SE. ST CHARLES VIGILANTE 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**VILLERS 1**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.2.2 des règlements du District de la Loire.

FORFAIT GENERAL

Affaire n°17 - Commission Féminines U18 504693 SE. ST CHARLES VIGILANTE

- **Amende pour forfait simple**

504585	COURS LA VILLE (Jeunes U18 Coupe de la Loire T2)	30 €
517999	CELLIEU (Jeunes U18 Coupe de la Loire T2)	30 €
525867	OLYMPIQUE EST ROANNAIS (Jeunes U15 Coupe de la Loire T2)	30 €
504693	SE. ST CHARLES VIGILANTE (Féminines U18 D1 J1)	30 €

- **Amende pour forfait général**

504693	SE. ST CHARLES VIGILANTE	(Commission Féminines U18)	80 €

==========

RÉCEPTION DOSSIER

- Affaire n°22 –
Dossier transmis par la Commission Féminines Seniors à 8 D1 - J4
515713 ST ANTHEME 1 – 549921 AVENIR COTE 1
Match n°79443681 du 10/10/26

Évocation de la CDR du District de la Loire : concernant la participation de la joueuse U16, **Mme. RICARD Gwendoline,** licence n°9603642671, à la rencontre citée ci-dessus.

DÉCISION

Usant de son droit d'évocation et conformément à l'article 187.2 des RG de la FFF, la CDR du DLF se saisit du dossier.

Après vérification de la FMI, la CDR du DLF constate que la joueuse suivante :
- Mme. RICARD Gwendoline, licence n° 9603642671, du club **AVENIR COTE**, a participé à la rencontre.

Considérant qu'il ressort de l'article 73.2.a des Règlements Généraux de la F.F.F. que :
Article – 73.2. a) « Les licenciés U17 peuvent pratiquer en Seniors, sous réserve d'obtenir un certificat médical d'absence de contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral ou à défaut par un médecin du sport, certificat approuvé par la Commission Régionale Médicale.
Dans les mêmes conditions d'examen médical :
- les joueuses U16 F et U17 F peuvent pratiquer en Seniors Fém. dans les compétitions de Ligue et de District, sur décision des Comités de Direction des ligues, et dans la limite de trois joueuses U16 F et de trois joueuses U17 F pouvant figurer sur la feuille de match.
c) Les autorisations de double surclassement prévues aux alinéas a) et b) du présent paragraphe figurent sur la licence du joueur, sous la mention « surclassé article 73.2 ».

Après vérification de la FMI de la rencontre n°79444002 **– Seniors à 8 D1 du 25/09/26 (J2) - 521800 ST ROMAIN LES ATHEUX 1 – AVENIR COTE 1**, la CDR du DLF constate également la participation de la joueuse, **Mme. RICARD Gwendoline,** licence n°9603642671, à cette rencontre.

Considérant que l'article 187.2 des Règlements Généraux de la F.F.F. prévoit que l'évocation par la commission compétente est toujours possible avant l'homologation d'un match en cas :

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Considérant que dans les cas définis par les articles 187.2 et 207 des Règlements Généraux de la FFF, la sanction est le match perdu par pénalité et le club adverse bénéficie des points correspondant au gain du match.

Considérant qu'il ressort de l'article 147 des Règlements Généraux de la F.F.F. que « l'homologation des rencontres est prononcée par la commission chargée de la gestion de la compétition. **Sauf urgence dûment justifiée, une rencontre ne peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement. Cette homologation est de droit le trentième jour à minuit**, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date ».

La CDR du DLF a sollicité par mail, en date du 20/10/26, le club **AVENIR COTE,** afin d'avoir des explications concernant le non-respect de l'article 73.2. des RG de la FFF et 18.3 des RG du DLF.
Le club **AVENIR COTE** a apporté des explications concernant la participation de la joueuse, **Mme. RICARD Gwedoline** (U17), à ces deux rencontres.
Un dossier type de surclassement a été envoyé par la CDR du DLF au club **AVENIR COTE,** pour régulariser au plus vite la situation de la joueuse concernée.

Dit que les matchs ci-dessus, non homologués au 20/10/26, doivent être donnés perdus par pénalité à l'équipe **AVENIR COTE**, l'adversaire bénéficiant des points correspondant au gain du match et les buts inscrits par le club étant annulés (voir article 171 des RG de la F.F.F.), du fait que l'équipe **AVENIR COTE** a inscrit sur les feuilles de match et a fait participer une joueuse U17, sans dossier de surclassement, lors des deux rencontres citées ci-dessus ;

En application des articles 23.1 des RG du DLF, inflige 1 point de pénalité à l'équipe **AVENIR COTE** sur chacune des rencontres perdues par pénalité ;

ST ROMAIN LES ATHEUX :	**3 points**	**3 buts**
AVENIR COTE :	**- 1 point**	**0 but**
ST ANTHEME :	**3 points**	**3 buts**
AVENIR COTE :	**- 1 point**	**0 but**

Amendes de : 2 x **60 €** et 2 x **22 €** (Art 23.2.1 des RG de la FFF et du DLF)

Les frais de dossier sont imputés au club **AVENIR COTE**, soit **40 €**

Total des amendes pour le club AVENIR COTE : (2 x 60 €) +(2 x 22 €) + 40 € = 204 € (deux cent quatre euros)

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

- Affaire n°23 –
Dossier transmis par la Commission Féminines Seniors à 8 D2 - J4
523196 SE. PORTUGAIS 1 – GRAND CROIX LORETTE 1
Match n°79452885 du 11/10/26

Évocation de la CDR du District de la Loire de Football : concernant la participation de la joueuse U16, **Mme. BENZERTI Maliha,** licence n°9605833022, à la rencontre citée ci-dessus.

DÉCISION

Usant de son droit d'évocation et conformément à l'article 187.2 des RG de la FFF, la CDR du DLF se saisit du dossier.

Après vérification de la FMI, la CDR du DLF constate que la joueuse suivante :
Mme. BENZERTI Maliha, licence n°9605833022, du club **GRAND CROIX LORETTE**, a participé à la rencontre.

Considérant qu'il ressort de l'article 73.2.a des Règlements Généraux de la F.F.F. que :
Article – 73.2. a) « Les licenciés U17 peuvent pratiquer en Seniors, sous réserve d'obtenir un certificat médical d'absence de contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral ou à défaut par un médecin du sport, certificat approuvé par la Commission Régionale Médicale.
Dans les mêmes conditions d'examen médical :

- les joueuses U16 F et U17 F peuvent pratiquer en Seniors Fém. dans les compétitions de Ligue et de District, sur décision des Comités de Direction des ligues et dans la limite de trois joueuses U16 F et de trois joueuses U17 F pouvant figurer sur la feuille de match.

c) Les autorisations de double surclassement prévues aux alinéas a) et b) du présent paragraphe figurent sur la licence du joueur sous la mention « surclassé article 73.2 ».

Après vérification de la FMI des rencontres :

- **n°79453151 – Seniors à 8 D2 du 25/09/26 (J2) - 525863 CORDELLE 1 – 516403 GRAND CROIX LORETTE 1**
- **n° 79453398 – Seniors à 8 D2 du 04/10/26 (J3) - 516403 GRAND CROIX LORETTE 1 – OUCHES 1**

la CDR du DLF constate également la participation de la joueuse, **Mme. BENZERTI Maliha,** licence n°9605833022, à ces 2 rencontres.

Considérant que l'article 187.2 des Règlements Généraux de la F.F.F. prévoit que l'évocation par la commission compétente est toujours possible avant l'homologation d'un match en cas :

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Considérant que dans les cas définis par les articles 187.2 et 207 des Règlements Généraux de la FFF, la sanction est le match perdu par pénalité et le club adverse bénéficie des points correspondant au gain du match.

Considérant qu'il ressort de l'article 147 des Règlements Généraux de la F.F.F. que « l'homologation des rencontres est prononcée par la commission chargée de la gestion de la compétition. **Sauf urgence dûment justifiée, une rencontre ne peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement. Cette homologation est de droit le trentième jour à minuit**, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date ».

La CDR du DLF a sollicité par mail, en date du 20/10/26, le club **GRAND CROIX LORETTE,** afin d'avoir des explications concernant le non-respect de l'article 73.2. des RG de la FFF et 18.3 des RG du DLF.

Le club **GRAND CROIX LORETTE** a apporté des explications concernant la participation de la joueuse, **Mme. BENZERTI Maliha** (U16), à ces deux rencontres.

Un dossier type de surclassement a été envoyé par la CDR du DLF au club **GRAND CROIX LORETTE,** pour régulariser au plus vite la situation de la joueuse concernée.

Dit que les matchs ci-dessus, non homologués au 20/10/26, doivent être donnés perdus par pénalité à l'équipe **GRAND CROIX LORETTE**, l'adversaire bénéficiant des points correspondant au gain du match et les buts inscrits par le club étant annulés (voir article 171 des RG de la F.F.F.), du fait que l'équipe **GRAND CROIX LORETTE** a inscrit sur les feuilles de match et a fait participer une joueuse U17, sans dossier de surclassement, lors des trois rencontres citées ci-dessus ;

En application des articles 23.1 des RG du DLF, inflige 1 point de pénalité à l'équipe **GRAND CROIX LORETTE,** sur chacune des rencontres perdues par pénalité ;

CORDELLE :	**3 points**	**3 buts**
GRAND CROIX LORETTE :	**- 1 point**	**0 but**
GRAND CROIX LORETTE :	**- 1 point**	**0 but**
OUCHES :	**3 points**	**4 buts**
SE. PORTUGAIS :	**3 points**	**4 buts**
GRAND CROIX LORETTE :	**- 1 point**	**0 but**

Amendes de : 3 x **60 €** et 3 x **22 €** (Art 23.2.1 des RG de la FFF et du DLF)

Les frais de dossier sont imputés au club **GRAND CROIX LORETTE**, soit **40 €**

Total des amendes pour le club GRAND CROIX LORETTE : (3 x 60 €) + (3 x 22 €) + 40 € = 286 € (deux cents quatre-vingt-six euros)

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

- Affaire n°24 –
Dossier transmis par la Commission Féminines Seniors à 8 D2 (J4)
529289 PARIGNY ST CYR – 552126 URFE
Match n°79453488 du 10/10/26

Évocation de la CDR du District de la Loire : concernant la participation des joueuses à la rencontre citée ci-dessus.

U16 **Mme. BIANCHINI Mélissa,** licence n°9605712833
U17 **Mme. PYSNIAK Lyna,** licence n°9605319755
U17 **Mme. BOBANT Lumina,** licence n°9605319751

DÉCISION

Usant de son droit d'évocation et conformément à l'article 187.2 des RG de la FFF, la CDR du DLF se saisit du dossier.

Après vérification de la FMI, la CDR du DLF constate que les joueuses suivantes :
U16 **Mme. BIANCHINI Mélissa,** licence n°9605712833
U17 **Mme. PYSNIAK Lyna,** licence n°9605319755
U17 **Mme. BOBANT Lumina,** licence n°9605319751

du club **PARIGNY ST CYR**, ont participé à la rencontre.

Considérant qu'il ressort de l'article 73.2.a des Règlements Généraux de la F.F.F. que :
Article – 73.2. a) « Les licenciés U17 peuvent pratiquer en Seniors, sous réserve d'obtenir un certificat médical d'absence de contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral ou à défaut par un médecin du sport, certificat approuvé par la Commission Régionale Médicale.
Dans les mêmes conditions d'examen médical :
- les joueuses U16 F et U17 F peuvent pratiquer en Seniors Fém. dans les compétitions de Ligue et de District, sur décision des Comités de Direction des ligues et dans la limite de trois joueuses U16 F et de trois joueuses U17 F pouvant figurer sur la feuille de match.
c) Les autorisations de double surclassement prévues aux alinéas a) et b) du présent paragraphe figurent sur la licence du joueur sous la mention « surclassé article 73.2 ».

Après vérification de la FMI des rencontres :
1/ - **n°79453484 – Seniors à 8 D2 du 26/09/26 (J2) - 529289 PARIGNY ST CYR 1 – ONDAINE 1**
la CDR du DLF constate également la participation des joueuses : U16 **Mme. BIANCHINI Mélissa,** licence n°9605712833 ; U17 **Mme. PYSNIAK Lyna,** licence n°9605319755 **;** U17 **Mme. BOBANT Lumina,** licence n°9605319751, à cette rencontre.

2/ - n°79453486 – Seniors à 8 D2 du 03/10/26 (J3) - 551245 GOAL FOOT 1 – 529289 PARIGNY ST CYR 1
la CDR du DLF constate également la participation de la joueuse U16 **Mme. BIANCHINI Mélissa,** licence n°9605712833, à cette rencontre.

Considérant que l'article 187.2 des Règlements Généraux de la F.F.F. prévoit que l'évocation par la commission compétente est toujours possible avant l'homologation d'un match en cas :

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Considérant que dans les cas définis par les articles 187.2 et 207 des Règlements Généraux de la FFF, la sanction est le match perdu par pénalité et le club adverse bénéficie des points correspondant au gain du match.

Considérant qu'il ressort de l'article 147 des Règlements Généraux de la F.F.F. que « l'homologation des rencontres est prononcée par la commission chargée de la gestion de la compétition. **Sauf urgence dûment justifiée, une rencontre ne peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement. Cette homologation est de droit le trentième jour à minuit**, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date ».

La CR du DLF a sollicité par mail, en date du 20/10/26, le club **PARIGNY ST CYR,** afin d'avoir des explications concernant le non-respect de l'article 73.2. des RG de la FFF et 18.3 des RG du DLF.
Le club **PARIGNY St CYR** a apporté des explications concernant la participation des trois joueuses aux rencontres citées ci-dessus à ses trois rencontres.
Un dossier type de surclassement a été envoyé, par la CDR du DLF, au club **PARIGNY St CYR** pour régulariser au plus vite la situation des joueuses concernées.

Dit que les matchs ci-dessus, non homologués au 20/10/26, doivent être donnés perdus par pénalité à l'équipe **PARIGNY ST CYR**, l'adversaire bénéficiant des points correspondant au gain du match et les buts inscrits par le club étant annulés (voir article 171 des RG de la F.F.F.), du fait que l'équipe **PARIGNY ST CYR** a inscrit sur les feuilles de match et a fait participer une joueuse U16 et 2 joueuses U17 sans dossier de surclassement, lors des 3 rencontres citées ci-dessus ;

En application des articles 23.1 des RG du DLF, inflige 1 point de pénalité à l'équipe **PARIGNY St CYR** sur chacune des rencontres perdues par pénalité ;

PARIGNY ST CYR :	**- 1 point**	**0 but**
ONDAINE :	**3 points**	**3 buts**

GOAL FOOT :	**3 points**	**3 buts**
PARIGNY St CYR :	**- 1 point**	**0 but**
PARIGNY St CYR :	**- 1 point**	**0 but**
URFE :	**3 points**	**4 buts**

Amendes de : 3 x **60 €** et 3 x **22 €** (Art 23.2.1 des RG de la FFF et du DLF)

Les frais de dossier sont imputés au club **PARIGNY ST CYR**, soit **40 €**

Total des amendes pour le club PARIGNY ST CYR : (3 x 60 €) + (3 x 22 €) + 40 € = 286 € (deux cents quatre-vingt-six euros)

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

- Affaire n°25 –
Dossier transmis par la Commission Féminines Seniors à 8 D3 – Poule Nord (J4)
582667 VAL D'AIX – 520600 PERREUX
Match n°794478418 du 10/10/26

Évocation de la CDR du District de la Loire : concernant la participation de la joueuse U16, **Mme. ROUVIDAN Louna,** licence n°2547896461, à la rencontre citée ci-dessus.

DÉCISION

Usant de son droit d'évocation et conformément à l'article 187.2 des RG de la FFF, la CDR du DLF se saisit du dossier.

Après vérification de la FMI, la CDR du DLF constate que la joueuse suivante :
Mme. ROUVIDAN Louna, licence n°2547896461, du club **PERREUX**, a participé à la rencontre.

Considérant qu'il ressort de l'article 73.2.a des Règlements Généraux de la F.F.F. que :
Article – 73.2. a) « Les licenciés U17 peuvent pratiquer en Seniors, sous réserve d'obtenir un certificat médical d'absence de contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral ou à défaut par un médecin du sport, certificat approuvé par la Commission Régionale Médicale.
Dans les mêmes conditions d'examen médical :
- les joueuses U16 F et U17 F peuvent pratiquer en Seniors Fém. dans les compétitions de Ligue et de District, sur décision des Comités de Direction des ligues et dans la limite de trois joueuses U16 F et de trois joueuses U17 F pouvant figurer sur la feuille de match.
c) Les autorisations de double surclassement prévues aux alinéas a) et b) du présent paragraphe figurent sur la licence du joueur sous la mention « surclassé article 73.2 ».

Après vérification de la FMI de la rencontre **n°79478415 – Seniors à 8 D3 (Poule Nord) du 04/10/26 (J3) - 520600 PERREUX – 552975 ROANNAIS FOOT 42**, la CDR du DLF constate également la participation de la joueuse, **Mme. ROUVIDAN Louna,** licence n°2547896461, à cette rencontre.

Considérant que l'article 187.2 des Règlements Généraux de la F.F.F. prévoit que l'évocation par la commission compétente est toujours possible avant l'homologation d'un match en cas :

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Considérant que dans les cas définis par les articles 187.2 et 207 des Règlements Généraux de la FFF, la sanction est le match perdu par pénalité et le club adverse bénéficie des points correspondant au gain du match.

Considérant qu'il ressort de l'article 147 des Règlements Généraux de la F.F.F. que « l'homologation des rencontres est prononcée par la commission chargée de la gestion de la compétition. **Sauf urgence dûment justifiée, une rencontre ne peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement. Cette homologation est de droit le trentième jour à minuit**, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date ».

La CDR du DLF a sollicité par mail, en date du 20/10/26, le club **PERREUX,** afin d'avoir des explications concernant le non-respect de l'article 73.2. des RG de la FFF et 18.3 des RG du DLF.
Le club **PERREUX** a apporté des explications concernant la participation de la joueuse, **Mme. ROUVIDAN Louna** (U17), à ces deux rencontres.
Un dossier type de surclassement a été envoyé, par la CDR du DLF, au club **PERREUX** pour régulariser au plus vite la situation de la joueuse concernée.

Dit que les matchs ci-dessus, non homologués au 20/10/26, doivent être donnés perdus par pénalité à l'équipe **PERREUX**, l'adversaire bénéficiant des points correspondant au gain du match et les buts inscrits par le club étant annulés (voir article 171 des RG de la F.F.F.), du fait que l'équipe **PERREUX** a inscrit sur les feuilles de match et a fait participer une joueuse U17 sans dossier de surclassement, lors des deux rencontres citées ci-dessus ;

En application des articles 23.1 des RG du DLF, inflige 1 point de pénalité à l'équipe **PERREUX** sur chacune des rencontres perdues par pénalité ;

PERREUX :	**- 1 point**	**0 but**
ROANNAIS FOOT 42 :	**3 points**	**0 but**
VAL D'AIX :	**3 points**	**4 buts**
PERREUX :	**- 1 point**	**0 but**

Amendes de : 2 x **60 €** et 2 x **22 €** (Art 23.2.1 des RG de la FFF et du DLF)

Les frais de dossier sont imputés au club **PERREUX**, soit **40 €**

Total des amendes pour le club PERREUX : (2 x 60 €) + (2 x 22 €) + 40 € = 204 € (deux cents quatre euros)

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

- Affaire n°26 –
Dossier transmis par la Commission Féminines Seniors à 8 D3 - Poule Nord (J4)
516959 COMMELLE VERNAY 1 – 504438 BUSSIERES 1
Match n°79478454 du 10/10/26

Évocation de la CDR du District de la Loire : concernant la participation de la joueuse U17, **Mme DOXIVILLE Flora,** licence n°9605376163, à la rencontre citée ci-dessus.

DÉCISION

Usant de son droit d'évocation et conformément à l'article 187.2 des RG de la FFF, la CDR du DLF se saisit du dossier.

Après vérification de la FMI, la CDR du DLF constate que la joueuse suivante :
- Mme. DOXIVILLE Flora, licence n°9605376163

du club **COMMELLE VERNAY**, a participé à la rencontre.

Considérant qu'il ressort de l'article 73.2.a des Règlements Généraux de la F.F.F. que :
Article – 73.2. a) « Les licenciés U17 peuvent pratiquer en Seniors, sous réserve d'obtenir un certificat médical d'absence de contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral ou à défaut par un médecin du sport, certificat approuvé par la Commission Régionale Médicale.
Dans les mêmes conditions d'examen médical :
- les joueuses U16 F et U17 F peuvent pratiquer en Seniors Fém. dans les compétitions de Ligue et de District, sur décision des Comités de Direction des ligues et dans la limite de trois joueuses U16 F et de trois joueuses U17 F pouvant figurer sur la feuille de match.
c) Les autorisations de double surclassement prévues aux alinéas a) et b) du présent paragraphe figurent sur la licence du joueur sous la mention « surclassé article 73.2 ».

Après vérification de la FMI de la rencontre **n°79478450 – Seniors à 8 D3 (Poule Nord) du 27/09/26 (J2) – 552975 ROANNAIS FOOT 42 – 516959 COMMELLE VERNAY**, la CDR du DLF constate également la participation de la joueuse, **Mme. DOXIVILLE Flora,** licence n°9605376163, à cette rencontre.

Considérant que l'article 187.2 des Règlements Généraux de la F.F.F. prévoit que l'évocation par la commission compétente est toujours possible avant l'homologation d'un match en cas :

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Considérant que dans les cas définis par les articles 187.2 et 207 des Règlements Généraux de la FFF, la sanction est le match perdu par pénalité et le club adverse bénéficie des points correspondant au gain du match.

Considérant qu'il ressort de l'article 147 des Règlements Généraux de la F.F.F. que « l'homologation des rencontres est prononcée par la Commission chargée de la gestion de la compétition. **Sauf urgence dûment justifiée, une rencontre ne peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement. Cette homologation est de droit le trentième jour à minuit**, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date ».

La CDR du DLF a sollicité par mail, en date du 20/10/26, le club **COMMELLE VERNAY,** afin d'avoir des explications concernant le non-respect de l'article 73.2. des RG de la FFF et 18.3 des RG du DLF.

Le club **COMMELLE VERNAY** a apporté des explications concernant la participation de la joueuse, **Mme. DOXIVILLE Flora** (U17), à ces deux rencontres.

Un dossier type de surclassement a été envoyé par la CDR du DLF au club **COMMELLE VERNAY,** pour régulariser au plus vite la situation de la joueuse concernée.

Dit que les matchs ci-dessus, non homologués au 20/10/26, doivent être donnés perdus par pénalité à l'équipe **COMMELLE VERNAY**, l'adversaire bénéficiant des points correspondant au gain du match et les buts inscrits par le club étant annulés (voir article 171 des RG de la F.F.F.), du fait que l'équipe **COMMELLE VERNAY** a inscrit sur les feuilles de match et a fait participer une joueuse U17 sans dossier de surclassement, lors des deux rencontres citées ci-dessus ;

En application des articles 23.1 des RG du DLF, inflige 1 point de pénalité à l'équipe **COMMELLE VERNAY** sur chacune des rencontres perdues par pénalité ;

ROANNAIS FOOT 42 :	**3 points**	**0 but**
COMMELLE VERNAY :	**- 1 point**	**0 but**
COMMELLE VERNAY :	**- 1 point**	**0 but**
BUSSIERES :	**3 points**	**5 buts**

Amendes de : 2 x **60 €** et 2 x **22 €** (Art 23.2.1 des RG de la FFF et du DLF)

Les frais de dossier sont imputés au club **COMMELLE VERNAY**, soit **40 €**

Total des amendes pour le club COMMELLE VERNAY : (2 x 60 €) + (2 x 22 €) + 40 € = 204 € (deux cents quatre euros)

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

- Affaire n°27 –
Dossier transmis par la Commission Féminines Seniors à 8 - Coupe de la Loire (T1)
516959 COMMELLE VERNAY 1 – 504499 LE COTEAU 1
Match n°79762539 du 17/10/26

Évocation de la CDR du District de la Loire de Football : concernant la participation de la joueuse U17, **Mme. MUSTAPHA Ambre,** licence n°9602551083, à la rencontre citée ci-dessus.

DÉCISION

Usant de son droit d'évocation et conformément à l'article 187.2 des RG de la FFF, la CDR du DLF se saisit du dossier.

Après vérification de la FMI, la CR du DLF constate que la joueuse suivante :
- Mme. MUSTAPHA Ambre, licence n°9602551083, du club **LE COTEAU**, a participé à la rencontre.

Considérant qu'il ressort de l'article 73.2.a des Règlements Généraux de la F.F.F. que :

Article – 73.2. a) « Les licenciés U17 peuvent pratiquer en Seniors, sous réserve d'obtenir un certificat médical d'absence de contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral ou à défaut par un médecin du sport, certificat approuvé par la Commission Régionale Médicale.

Dans les mêmes conditions d'examen médical :

- les joueuses U16 F et U17 F peuvent pratiquer en Seniors Fém. dans les compétitions de Ligue et de District, sur décision des Comités de Direction des ligues et dans la limite de trois joueuses U16 F et de trois joueuses U17 F pouvant figurer sur la feuille de match.

c) Les autorisations de double surclassement prévues aux alinéas a) et b) du présent paragraphe figurent sur la licence du joueur sous la mention « surclassé article 73.2 ».

Après vérification de la FMI des rencontres :

n° 79478450 – Seniors à 8 D3 (Poule Nord) du 25/09/26 (J2) – 504499 LE COTEAU 1 – 525867 OLYMPIQUE EST ROANNAIS 1

n° 79478416 – Seniors à 8 D3 (Poule Nord) du 03/10/26 (J3) – 504499 BUSSIERES 1 – 504499 LE COTEAU 1

n° 79478062 – Seniors à 8 D3 (Poule Nord) du 09/10/26 (J4) – 582723 NORD ROANNAIS 1 – LE COTEAU 1

La CDR du DLF constate également la participation de la joueuse, **Mme. MUSTAPHA Ambre,** licence n°9602551083, à ces 3 rencontres.

Considérant que l'article 187.2 des Règlements Généraux de la F.F.F. prévoit que l'évocation par la commission compétente est toujours possible avant l'homologation d'un match en cas :

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Considérant que dans les cas définis par les articles 187.2 et 207 des Règlements Généraux de la FFF, la sanction est le match perdu par pénalité et le club adverse bénéficie des points correspondant au gain du match.

Considérant qu'il ressort de l'article 147 des Règlements Généraux de la F.F.F. que « l'homologation des rencontres est prononcée par la Commission chargée de la gestion de la compétition. **Sauf urgence dûment justifiée, une rencontre ne peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement. Cette homologation est de droit le trentième jour à minuit**, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date ».

La CDR du DLF a sollicité par mail, en date du 20/10/26, le club **LE COTEAU,** afin d'avoir des explications concernant le non-respect de l'article 73.2. des RG de la FFF et 18.3 des RG du DLF.
Le club **LE COTEAU** n'a apporté aucune explication concernant la participation de la joueuse, **Mme. MUSTAPHA Ambre** (U17), à ces quatre rencontres.
Un dossier type de surclassement a été envoyé par la CDR du DLF au club **LE COTEAU,** pour régulariser au plus vite la situation de la joueuse concernée.

Dit que les matchs ci-dessus, non homologués au 20/10/26, doivent être donnés perdus par pénalité à l'équipe **LE COTEAU**, l'adversaire bénéficiant des points correspondant au gain du match et les buts inscrits par le club étant annulés (voir article 171 des RG de la F.F.F.), du fait que l'équipe **LE COTEAU** a inscrit sur les feuilles de match et a fait participer une joueuse U17 sans dossier de surclassement, lors des quatre rencontres citées ci-dessus ;

En application des articles 23.1 des RG du DLF, inflige 1 point de pénalité à l'équipe **LE COTEAU** sur chacune des rencontres perdues par pénalité ;

LE COTEAU :	**- 1 point**	**0 but**
OLYMPIQUE EST ROANNAIS :	**3 points**	**3 buts**
BUSSIERES :	**3 points**	**3 buts**
LE COTEAU :	**- 1 point**	**0 but**
NORD ROANNAIS :	**3 points**	**3 buts**
LE COTEAU	**- 1 point**	**0 but**
COUPE DE LA LOIRE A 8 - T1		
COMMELLE VERNAY :		**3 buts**
LE COTEAU :		**0 but**

Amendes de : 4 x **60 €** et 3 x **22 €** (Art 23.2.1 des RG de la FFF et du DLF)

Les frais de dossier sont imputés au club **LE COTEAU**, soit **40 €**

Total des amendes pour le club LE COTEAU : (4 x 60 €) + (3 x 22 €) + 40 € = 346 € (trois cent quarante-six euros)

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

- Affaire n°28 –
Dossier transmis par la Commission Féminines Seniors à 8 D3 - Poule Sud (J4)
523963 HAUTES CHAUMES – 580991 MONTS DU FOREZ
Match n°79474590 du 09/10/26

Évocation de la CDR du District de la Loire : concernant la participation des joueuses U17, **Mme. BOUCHAND Yaëlle,** licence n°9663723420, et **Mme. MURAT Lisa,** licence n°2548204598, à la rencontre citée ci-dessus.

DÉCISION

Usant de son droit d'évocation et conformément à l'article 187.2 des RG de la FFF, la CDR du DLF se saisit du dossier.

Après vérification de la FMI, la CDR du DLF constate que les joueuses suivantes :
- Mme. BOUCHAND Yaëlle, licence n°9663723420
- Mme. MURAT Lisa, licence n°2548204598

du club **HAUTES CHAUMES**, ont participé à la rencontre.

Considérant qu'il ressort de l'article 73.2.a des Règlements Généraux de la F.F.F. que :
Article – 73.2. a) « Les licenciés U17 peuvent pratiquer en Seniors, sous réserve d'obtenir un certificat médical d'absence de contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral ou à défaut par un médecin du sport, certificat approuvé par la Commission Régionale Médicale.
Dans les mêmes conditions d'examen médical :
- les joueuses U16 F et U17 F peuvent pratiquer en Seniors Fém. dans les compétitions de Ligue et de District, sur décision des Comités de Direction des ligues et dans la limite de trois joueuses U16 F et de trois joueuses U17 F pouvant figurer sur la feuille de match.
c) Les autorisations de double surclassement prévues aux alinéas a) et b) du présent paragraphe figurent sur la licence du joueur sous la mention « surclassé article 73.2 ».

Après vérification de la FMI de la rencontre **n°79444002 – Seniors à 8 D3 (Poule Sud) du 02/10/26 (J3) – 523963 HAUTES CHAUMES 1 – CHATEAUNEUF 1**, la CDR du DLF constate également la participation des joueuses, **Mme. BOUCHAND Yaëlle,** licence n°9663723420, et **Mme. MURAT Lisa,** licence n°2548204598, à cette rencontre.

Considérant que l'article 187.2 des Règlements Généraux de la F.F.F. prévoit que l'évocation par la Commission compétente est toujours possible avant l'homologation d'un match en cas :

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Considérant que dans les cas définis par les articles 187.2 et 207 des Règlements Généraux de la FFF, la sanction est le match perdu par pénalité et le club adverse bénéficie des points correspondant au gain du match.

Considérant qu'il ressort de l'article 147 des Règlements Généraux de la F.F.F. que « l'homologation des rencontres est prononcée par la commission chargée de la gestion de la compétition. **Sauf urgence dûment justifiée, une rencontre ne peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement. Cette homologation est de droit le trentième jour à minuit**, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date ».

La CDR du DLF a sollicité par mail, en date du 20/10/26, le club **HAUTES CHAUMES,** afin d'avoir des explications concernant le non-respect de l'article 73.2. des RG de la FFF et 18.3 des RG du DLF.
Le club **HAUTES CHAUMES** a apporté des explications concernant la participation des joueuses, Mme BOUCHAND Yaëlle et Mme MURAT Lisa (U17) à ces deux rencontres.
Un dossier type de surclassement a été envoyé par la CDR du DLF au club **HAUTES CHAUMES,** pour régulariser au plus vite la situation des joueuses concernées.

Dit que les matchs ci-dessus, non homologués au 20/10/26, doivent être donnés perdus par pénalité à l'équipe **HAUTES CHAUMES**, l'adversaire bénéficiant des points correspondant au gain du match et les buts inscrits par le club étant annulés (voir article 171 des RG de la F.F.F.), du fait que l'équipe **HAUTES CHAUMES** a inscrit sur les feuilles de match et a fait participer deux joueuses U17 sans dossier de surclassement, lors des deux rencontres citées ci-dessus ;

En application des articles 23.1 des RG du DLF, inflige 1 point de pénalité à l'équipe **HAUTES CHAUMES** sur chacune des rencontres perdues par pénalité ;

HAUTES CHAUMES :	**- 1 point**	**0 buts**
CHATEAUNEUF :	**3 points**	**3 buts**

HAUTES CHAUMES :	**- 1 point**	**0 but**
MONTS DU FOREZ 1 :	**3 points**	**3 buts**

Amendes de : 2 x **60 €** et 2 x **22 €** (Art 23.2.1 des RG de la FFF et du DLF)

Les frais de dossier sont imputés au club **HAUTES CHAUMES**, soit **40 €**

Total des amendes pour le club HAUTES CHAUMES : (2 x 60 €) + (2 x 22 €) + 40 € = 204 € (deux cents quatre euros)

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

- Affaire n°29 –
Dossier transmis par la Commission Féminines Seniors à 8 D3 - Poule Sud (J4)
533556 CHATEAUNEUF 1 – SUD FOREZ LURIECQUOIS 1
Match n°79474469 du 09/10/26

Évocation de la CDR du District de la Loire : concernant la participation des joueuses U17, **Mme. CHARREYRE Lisa,** licence n°9605712688, et **Mme. ROYET Mariotte,** licence n°9605712661, à la rencontre citée ci-dessus.

DÉCISION

Usant de son droit d'évocation et conformément à l'article 187.2 des RG de la FFF, la CDR du DLF se saisit du dossier.

Après vérification de la FMI, la CDR du DLF constate que les joueuses suivantes :
- Mme. CHARREYRE Lisa, licence n°9605712688
- Mme. ROYET Mariotte, licence n°9605712661, du club **SUD FOREZ LURIECQUOIS**, ont participé à la rencontre.

Considérant qu'il ressort de l'article 73.2.a des Règlements Généraux de la F.F.F. que :
Article – 73.2. a) « Les licenciés U17 peuvent pratiquer en Seniors, sous réserve d'obtenir un certificat médical d'absence de contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral ou à défaut par un médecin du sport, certificat approuvé par la Commission Régionale Médicale.
Dans les mêmes conditions d'examen médical :
- les joueuses U16 F et U17 F peuvent pratiquer en Seniors Fém. dans les compétitions de Ligue et de District, sur décision des Comités de Direction des ligues et dans la limite de trois joueuses U16 F et de trois joueuses U17 F pouvant figurer sur la feuille de match.
c) Les autorisations de double surclassement prévues aux alinéas a) et b) du présent paragraphe figurent sur la licence du joueur sous la mention « surclassé article 73.2 ».

Après vérification de la FMI de la rencontre **n°79474506 – Seniors à 8 D3 (Poule Sud) du 03/10/26 (J3) – 552011 SUD FOREZ LURIECQUOIS 1 – 563814 FILERIN 1**, la CR du DLF constate également la participation des joueuses, **Mme. CHARREYRE Lisa,** licence n°9605712688, et **Mme. ROYET Mariotte,** licence n°9605712661, à cette rencontre.

Considérant que l'article 187.2 des Règlements Généraux de la F.F.F. prévoit que l'évocation par la commission compétente est toujours possible avant l'homologation d'un match en cas :

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Considérant que dans les cas définis par les articles 187.2 et 207 des Règlements Généraux de la FFF, la sanction est le match perdu par pénalité et le club adverse bénéficie des points correspondant au gain du match.

Considérant qu'il ressort de l'article 147 des Règlements Généraux de la F.F.F. que « l'homologation des rencontres est prononcée par la commission chargée de la gestion de la compétition. **Sauf urgence dûment justifiée, une rencontre ne peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement. Cette homologation est de droit le trentième jour à minuit**, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date ».

La CDR du DLF a sollicité par mail, en date du 20/10/26, le club **SUD FOREZ LURIECQUOIS,** afin d'avoir des explications concernant le non-respect de l'article 73.2. des RG de la FFF et 18.3 des RG du DLF.
Le club **SUD FOREZ LURIECQUOIS** a apporté des explications concernant la participation des deux joueuses, **Mme. CHARREYRE Lisa,** licence n°9605712688, et **Mme. ROYET Mariotte,** licence n°9605712661, à ces deux rencontres.
Un dossier type de surclassement a été envoyé par la CDR du DLF au club **SUD FOREZ LURIECQUOIS,** pour régulariser au plus vite la situation des joueuses concernées.

Dit que les matchs ci-dessus, non homologués au 20/10/26, doivent être donnés perdus par pénalité à l'équipe **SUD FOREZ LURIECQUOIS,** l'adversaire bénéficiant des points correspondant au gain du match et les buts inscrits par le club étant annulés (voir article 171 des RG de la F.F.F.), du fait que l'équipe **SUD FOREZ LURIECQUOIS** a inscrit sur les feuilles de match et a fait participer deux joueuses U17 sans dossier de surclassement, lors des deux rencontres citées ci-dessus ;

En application des articles 23.1 des RG du DLF, inflige 1 point de pénalité à l'équipe **SUD FOREZ LURIECQUOIS** sur chacune des rencontres perdues par pénalité ;

SUD FOREZ LURIECQUOIS :	**- 1 point**	**0 but**
FILERIN :	**3 points**	**3 buts**
CHATEAUNEUF :	**3 points**	**3 buts**
SUD FOREZ LURIECQUOIS :	**- 1 point**	**0 but**

Amendes de : 2 x **60 €** et 2 x **22 €** (Art 23.2.1 des RG de la FFF et du DLF)

Les frais de dossier sont imputés au club **SUD FOREZ LURIECQUOIS**, soit **40 €**

Total des amendes pour le club SUD FOREZ LURIECQUOIS : (2 x 60 €) + (2 x 22 €) + 40 € = 204 € (deux cents quatre euros)

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

- Affaire n°30
Dossier transmis par la Commission Féminines Seniors à 8 D3 - Poule Sud (J4)
552975 ROANNAIS FOOT 42 (1) – 525867 OLYMPIQUE EST ROANNAIS 1
Match n°79478453 du 11/10/26

Évocation de la CDR du District de la Loire : concernant la participation d'une joueuse U17, **Mme. BARBIAUX Lisa,** licence n°2547974537, et d'une joueuse U16, **Mme. HELO Elsy,** licence n°9603208090, à la rencontre citée ci-dessus.

DÉCISION

Usant de son droit d'évocation et conformément à l'article 187.2 des RG de la FFF, la CDR du DLF se saisit du dossier.

Après vérification de la FMI, la CDR du DLF constate que les joueuses suivantes :
- Mme. BARBIAUX Lisa, licence n°2547974537
- **Mme. HELO Elsy,** licence n°9603208090, du club **ROANNAIS FOOT 42**, ont participé à la rencontre.

Considérant qu'il ressort de l'article 73.2.a des Règlements Généraux de la F.F.F. que :
Article – 73.2. a) « Les licenciés U17 peuvent pratiquer en Seniors, sous réserve d'obtenir un certificat médical d'absence de contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral ou à défaut par un médecin du sport, certificat approuvé par la Commission Régionale Médicale.
Dans les mêmes conditions d'examen médical :
- les joueuses U16 F et U17 F peuvent pratiquer en Seniors Fém. dans les compétitions de Ligue et de District, sur décision des Comités de Direction des ligues et dans la limite de trois joueuses U16 F et de trois joueuses U17 F pouvant figurer sur la feuille de match.
c) Les autorisations de double surclassement prévues aux alinéas a) et b) du présent paragraphe figurent sur la licence du joueur sous la mention « surclassé article 73.2 ».

Après vérification de la FMI de la rencontre **n°79478450 – Seniors à 8 D3 (Poule Sud) du 27/09/26 (J2) – 552975 ROANNAIS FOOT 42 – 516959 COMMELLE**, et de la rencontre **n°79478450 – Seniors à 8 D3 (Poule Sud) du 04/10/26 (J3) – 520600 PERREUX – 552975 ROANNAIS FOOT 42**, la CDR du DLF constate également la participation des joueuses, **Mme. BARBIAUX Lisa,** licence n°2547974537, et **Mme. HELO Elsy,** licence n°9603208090, à ces 2 rencontres.

Considérant que l'article 187.2 des Règlements Généraux de la F.F.F. prévoit que l'évocation par la commission compétente est toujours possible avant l'homologation d'un match en cas :

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Considérant que dans les cas définis par les articles 187.2 et 207 des Règlements Généraux de la FFF, la sanction est le match perdu par pénalité et le club adverse bénéficie des points correspondant au gain du match.

Considérant qu'il ressort de l'article 147 des Règlements Généraux de la F.F.F. que « l'homologation des rencontres est prononcée par la commission chargée de la gestion de la compétition. **Sauf urgence dûment justifiée, une rencontre ne peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement. Cette homologation est de droit le trentième jour à minuit**, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date ».

La CR du DLF a sollicité par mail, en date du 20/10/26, le club **ROANNAIS FOOT 42,** afin d'avoir des explications concernant le non-respect de l'article 73.2. des RG de la FFF et 18.3 des RG du DLF.
Le club **ROANNAIS FOOT42** n'a pas apporté des explications concernant la participation des deux joueuses : **Mme. BARBIAUX Lisa,** licence n°2547974537, et **Mme. HELO Elsy,** licence n°9603208090, à ces trois rencontres.
Un dossier type de surclassement a été envoyé, par la CR du DLF, au club **ROANNAIS FOOT 42,** pour régulariser au plus vite la situation des joueuses concernées.

Dit que les matchs ci-dessus, non homologués au 20/10/26, doivent être donnés perdus par pénalité à l'équipe **ROANNAIS FOOT 42**, l'adversaire bénéficiant des points correspondant au gain du match et les buts inscrits par le club étant annulés (voir article 171 des RG de la F.F.F.), du fait que l'équipe **ROANNAIS FOOT 42** a inscrit sur les feuilles de match et a fait participer une joueuse U17 et une joueuse U16 sans dossier de surclassement, lors des trois rencontres citées ci-dessus ;

En application des articles 23.1 des RG du DLF, inflige 1 point de pénalité à l'équipe **ROANNAIS FOOT 42** sur chacune des rencontres perdues par pénalité ;

ROANNAIS FOOT 42 :	**- 1 point**	**0 but**
COMMELLE VERNAY :	**3 points**	**0 but**
PERREUX :	**3 points**	**0 but**
ROANNAIS FOOT 42 :	**- 1 point**	**0 but**
ROANNAIS FOOT 42 :	**- 1 point**	**0 but**
OLYMPIQUE EST ROANNAIS :	**3 points**	**3 buts**

Amendes de : 3 x **60 €** et 3 x **22 €** (Art 23.2.1 des RG de la FFF et du DLF)

Les frais de dossier sont imputés au club **ROANNAIS FOOT 42**, soit **40 €**

Total des amendes pour le club ROANNAIS FOOT 42 : (3 x 60 €) + (3 x 22 €) + 40 € = 286 € (deux cents quatre-vingt-six euros)

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

- Affaire n°31
Dossier transmis par la Commission Seniors D2 – Poule B
516959 COMMELLE VERNAY 1 – 549921 AVENIR COTE 1
Match n°55970942 du 25/10/26

Réserve d'après-match du club COMMELLE VERNAY :
Bonjour
Match n°55970942 championnat Seniors D2 Poule B
Commelle contre Avenir du 25 octobre
Nous posons des réserves sur la qualification du joueur n°13, **M. AUBRY Adrien,** licence n°2547076938 de Avenir Cote (délai de qualification de 4 jours)
Sportivement André Bénetière Correspondant FC Commelle Vernay

DÉCISION

La Commission des Règlements a pris connaissance de la réserve d'après-match du club **COMMELLE VERNAY**, transmis par courriel le 26/10/26, laquelle a été déposée dans les conditions de temps et de forme prescrites par les articles 186 et 187-1 des RG de la FFF pour la dire recevable.

Après vérification, la Commission des Règlements constate que le joueur n°13, **M. AUBRY Adrien,** licence n°2547076938, du club **AVENIR COTE,** était qualifié pour participer à la rencontre. La licence a été enregistrée le 19/10/26 et la rencontre s'est jouée le 25/10/26 (articles 18.1 des RG du DLF et 89 des RG de la FFF)

- *Article 89 RG de la FFF : Compétitions de Ligue Compétitions de District : Le joueur / la joueuse est qualifié(e) à l'issue d'un délai de 4 jours calendaires à compter du lendemain de l'enregistrement de sa licence.*

En conséquence, la Commission des Règlements du DLF décide :

La CDR du DLF rejette la réserve d'après-match du club **COMMELLE VERNAY**, la déclare comme non fondée, et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Frais de dossier à la charge de COMMELLE VERNAY, soit 40 €.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

- Affaire n°32 –
Dossier transmis par la Commission Jeunes U15 D4 Poule A
548273 ONDAINE 2 – 549920 HAUT PILAT 2
Match n°56650668 du 04/10/26

Évocation de la Commission des Règlements du DLF concernant la participation et/ou la qualification du joueur du club ONDAINE, ayant participé à la rencontre ci-dessus et n'ayant pas les délais de qualifications de 4 jours requis (Art 89 RG de la FFF).

DÉCISION

Usant de son droit d'évocation et conformément à l'article 187.2 des RG de la FFF, la Commission des Règlements se saisit du dossier.

Après vérification de la feuille de match papier, la Commission des Règlements du DLF constate que le joueur suivant :

- M. GALLARDO Evan, licence n°9602428546, licence enregistrée le 08/10/26 du club **ONDAINE**, n'était pas qualifié pour participer à la rencontre programmée le dimanche 04/10/26 (articles 18.1 des RG du DLF et 89 des RG de la FFF)

- *Article 89 RG de la FFF : Compétitions de Ligue Compétitions de District : Le joueur / la joueuse est qualifié(e) à l'issue d'un délai de 4 jours calendaires à compter du lendemain de l'enregistrement de sa licence.*

En conséquence, la Commission des Règlements du DLF décide :

Match perdu par pénalité, moins 1 point, au club **ONDAINE**

Amendes : **60 €** et **22 €** (Art 23.2.1 des Règlements Généraux de la F.F.F. du DLF)

Confirme le résultat en faveur de **HAUT PILAT**, sur le score de **0 - 7**

Les frais de dossier sont imputés à **ONDAINE**, soit **40 €**.

TOTAL des amendes pour le club ONDAINE : 60 + 22 + 40 = 122 € (cent vingt-deux euros)

Dossier transmis à la commission des Jeunes pour homologation.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la Commission d'Appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 50.1 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.

PV N°11 publié le 03/11/2026

Réunion du lundi 2 novembre 2026

Responsable : Didier ROTA
Membre : Jean Paul CROS

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et, compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes.
Pour toute demande sur messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club, déclarée sur « Footclubs », sera prise en compte.

RAPPEL AUX CLUBS

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier, afin d'éviter la perte du match par pénalité (art. 33 des RS du District).
Pour éditer une feuille de match papier vierge : site LAuRAFoot, Documents, Documents utiles, Compétitions, Feuille de match de secours.

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs, lors de la formulation des réserves, de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF.
Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, application des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – Réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

==========

RECEPTION DOSSIER

FORFAIT SIMPLE

- **Affaire n°10** – Dossier transmis par la Commission Seniors D5 Poule B
- **Affaire n°207** – Dossier transmis par la Commission Jeunes U13 D4 Poule G
- **Affaire n°208** – Dossier transmis par la Commission Jeunes U13 D5 Poule H

DECISIONS

N°10 – Rencontre n°56635609 du 1er novembre 2026 : Seniors D5 Poule B : NOLLIEUX 1 – URFE 1
Match perdu par forfait à URFE 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**NOLLIEUX 1**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.2.2 des règlements du District.

N°207 – Rencontre n°79502735 du 26 septembre 2026 : U13 D4 Poule G : ENT. VILLEREST/PARIGNY ST CYR 2 – FC. ROANNE
Match perdu par forfait à ENT. VILLEREST/PARIGNY ST CYR 2, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**FC ROANNE 1**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.2.2 des règlements du District.

N°208 – Rencontre n°79678140 du 26 septembre 2026 : U13 D5 Poule H : ROANNE MAYOTTE 1 – COURS LA VILLE 1
Match perdu par forfait à ROANNE MAYOTTE 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**COURS LA VILLE 1**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.2.2 des règlements du District.

- Amendes pour forfait simple :

552126 – URFE : 50 €
518426 – ENT. VILLEREST/PARIGNY ST CYR : 30 €
550398 – ROANNE MAYOTTE : 30 €

==========

JOUEUR EN ETAT DE SUSPENSION

- Affaire n°5 – Dossier transmis par la Commission Seniors D3 Poule B
N°564528 LIGNON COUZAN 2 contre N°504623 MONTROND CUZIEU 1
Match n°78780919 du 25/10/26

Joueur en état de suspension du club MONTROND CUZIEU.
Après vérification, la Commission des Règlements constate que le joueur, **M. RIBES Jocelin,** licence n°2546946438, du club **MONTROND CUZIEU**, était suspendu le jour de la rencontre et ne pouvait participer à celle-ci. (Art.150 - 187- 226 des RG de la FFF et Art. 61 des règlements sportifs du District).

DECISION

Evocation des services administratifs
Suite à l'évocation des services administratifs, la Commission des Règlements constate que le joueur, **M. RIBES Jocelin**, licence n°2546946438, du club **MONTROND CUZIEU**, était en état de suspension à la date de la rencontre (Art.187.2 des RG de la FFF).

Courrier envoyé par mail le 28/10/26 au club MONTROND CUZIEU, pour demande d'explications.

En conséquence, la Commission des Règlements décide :

- Match perdu par pénalité à MONTROND CUZIEU 1 (moins 1 point au classement). Amendes = **60 €** (Art 23.1 des règlements sportifs du District) et **22 €** (point de pénalité).

- Le club MONTROND CUZIEU est amendé de la somme de **50 €** pour avoir fait participer un joueur suspendu à une rencontre officielle.

- La Commission des Règlements dit que le joueur, **m. RIBES Jocelin,** licence n°2546946438, a purgé ce match de suspension lors de cette rencontre, mais lui inflige une suspension d'un match ferme, avec **prise d'effet au lundi 09/11/26**. Amende = **33 €**, pour avoir participé à une rencontre officielle en état de suspension (Art 226.4 des RG de la FFF).

- Le gain du match est accordé à LIGNON COUZAN 2, sur le score de 5 (cinq) buts à 0 (zéro) (Art. 48 des règlements sportifs du District).

- Les frais de dossier sont imputés à MONTROND CUZIEU, soit **40 €.**

- **Total des amendes pour MONTROND CUZIEU : 205 euros (deux cent cinq euros).**

Dossier transmis à la Commission Seniors pour homologation.

==========

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel compétente, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 50 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.

COMMISSION
APPEL REGLEMENTAIRE

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.84

PV N°11 publié le 03/11/2026

Audition du mardi 27 octobre 2026

CONVOCATION

- **Dossier n° AP003**

Référence du match :
Match n°56521488 en date du 04/10/26,
Compétition : **Seniors D4 Poule F**
Club recevant, **SE. OLYMPIQUE TERRENOIRE**, n° d'affiliation 563864 - Club visiteur, **ONDAINE 2,** n° d'affiliation 548273.

à M. le président du club ONDAINE

le lundi 2 novembre 2026

- Objet : appel règlementaire du club ONDAINE - Affaire n°13 interjeté par **M. JOLIVET Pierre,** président du club ONDAINE, en date du 20 octobre 2026.

Appel du Comité de Direction du District de la Loire, de la décision de la Commission des Règlements du District de la Loire - PV n°8 du 26/10/26.

- **Rappel des sanctions prises à l'encontre du club requérant en première instance :**

Suspension du joueur : **M. HAMDI Abdel Yamine,** n° de licence 2544177510, du club Ondaine, de 3 matchs de suspension ; date d'effet le 31/08/26. Motif : M. HAMDI Abdel Yamine était suspendu le jour de la rencontre.

Match perdu, moins un point de pénalité au classement, victoire pour le club Se. Olympique Terrenoire.

M. HAMDI Abdel Yamine a purgé un match de suspension lors de cette rencontre, mais la Commission des Règlements lui inflige une suspension d'un match ferme ; prise d'effet le 26/10/26.

Monsieur,

Nous vous informons que l'appel précité sera examiné par la Commission d'Appel Règlementaire du District de la Loire

Le mardi 24 novembre, à 18h30

au siège du District de la Loire, 2 rue de l'Artisanat, 42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

Sont convoqués :

- **M. JOLIVET Pierre**, président du club Ondaine.
- **M. BOGHOSSIAN Willy**, éducateur, dirigeant responsable le jour de la rencontre, du club Ondaine.
- **M. HAMDI Abdel Yamine,** n° de licence 2544177510, joueur n°10, du club Ondaine.

- **M. GANDIN Dominique**, vice-président du District de la Loire, en charge du Pôle Règlementaire.
- **M. RIOUFFREYT François,** président de la Commission des Règlements du District de la Loire.

L'extrait du procès-verbal constituant la décision sera notifié aux intéressés par courrier électronique, avec accusé de réception, conformément aux dispositions de l'article 3.4.5 du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

- Tous les participants doivent justifier de leur identité lors de la séance (licence ou pièce d'identité). Outre les appelés ci-avant, il est admis de faire citer les personnes dont le témoignage est souhaité par l'une ou l'autre partie. Cependant, la demande correspondante doit être formulée par écrit, au plus tard 48 heures avant la séance, restant entendu que le président de la

Commission Départementale d'Appel se réserve le droit de refuser les sollicitations qui lui paraîtraient abusives. Sur demande préalable auprès de la Commission Départementale d'Appel, l'ensemble du dossier peut être consulté au siège du District, sans pouvoir en faire une copie par quelque moyen que ce soit, avant la séance, aux jours et horaires fixés, en accord avec ladite commission. Il est rappelé que la présence de la personne convoquée est obligatoire, sauf cas de force majeure. Les absences non excusées, ni motivées par écrit avec attestation, conformément aux dispositions légales, dans les meilleurs délais, sont passibles de sanctions.

- En cas d'indisponibilité, nous vous remercions de bien vouloir prévenir, dans les meilleurs délais, le secrétariat du District de la Loire (04 77 92 28 70)
- Les éventuelles sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur « Footclubs », et pour les licenciés, sur leur espace personnel : « Mon Espace F.F.F. »
- Conformément aux dispositions de l'article 3.4.6 du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F., le remboursement des frais entrainés par la convocation des personnes, officielles ou non, dont l'audition est jugée utile, ainsi que les frais inhérents à la procédure d'appel, seront imputés au club appelant dont la responsabilité et/ou celle d'un de ses licenciés est reconnue, même partiellement.
- Par ailleurs, conformément aux droits de la défense, il est rappelé que les licenciés convoqués disposent du droit de faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de se taire tout au long de la procédure, et notamment lors de cette audition.

La présidente,
Mme. AZNAR Denise

Le secrétaire,
M. Bernard BERTOLOTTI

COMMISSION PREVENTION

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.89

PV N°11 publié le 03/11/2026

Réunion du lundi 2 novembre 2026

Responsable : Patrick GADEYNE : 06 73 40 75 82 ou 09 75 66 26 33
Membres : Michel RIBIER : 06 27 42 83 35
Salah BENBELAID : 06 62 19 56 42

A L'ATTENTION DES CLUBS

Les clubs souhaitant la caméra embarquée (GO PRO) sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en précisant le(s) motif(s), dans la semaine avant la rencontre, ou de préférence 3 semaines avant.
prevention@loire.fff.fr

Après validation de la Commission de Prévention, un délégué avec la caméra embarquée (GO PRO) sera désigné, à la charge du club, de même si un club sollicite par l'intermédiaire d'un membre du District.

MISSION DE LA COMMISSION DE PREVENTION

La Commission de Prévention est là pour l'ensemble des acteurs du football.
Nous avons un rôle préventif et non répressif.

Notre mission première, c'est la détection des rencontres sensibles, nous récoltons et prenons en compte toutes les informations.
Les informations transmises restent au sein de la commission.

La mise en place d'un délégué officiel, avec ou sans caméra embarquée, ne doit pas être considérée comme une sanction, mais plutôt une aide.

La Prévention est à l'écoute des clubs, des arbitres, des commissions, par téléphone, par mail : merci de préciser **« pour la Commission de Prévention ».**

PV N°11 publié le 03/11/2026

Réunion du lundi 2 novembre 2026

Président : BOUGUERRA Momo : 06 79 86 22 79
Membre : CHEUCLE Christian : 06 23 01 02 81

NOTE AUX CLUBS

Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : **seniors-loire@loire.fff.fr**

COURRIERS RECUS

M. BONNET Cédric (arbitre) : rapport sur le match de D5 Poule D du 18 octobre.
Chateauneuf : changement d'horaire en D3 Poule C pour toute la saison.
Roanne Portugais : changement de terrain en Coupe de la Loire le 11 novembre.
Villars : changement d'horaire en D1 le 1er novembre.
St Paul en Jarez : demande d'avancer la rencontre de D1 le 1er novembre.
Rive de Gier : accord pour le changement d'horaire en D1 le 1er novembre.
Avenir Côte : demande l'inversion en D2 Poule B le 1er novembre.
Riorges : accord pour l'inversion en D2 Poule B le 1er novembre.
Se. Côte Chaude : changement d'horaire en D3 Poule D le 1er novembre.
Se. La Rivière : demande de reporter la rencontre en D2 Poule A ; refus car on ne peut pas repousser une rencontre.
Doizieux : changement d'horaire en D5 Poule E le 1er novembre ; rapport concernant les incidents survenus en D3 Poule C le 1er novembre envers l'arbitre : transmis à la Commission des Arbitres.
Firminy : demande d'avancer la rencontre de Coupe de la Loire au 10 novembre : en attente de l'accord du club adverse.
Forez Roannais : changement de terrain en Coupe de la Loire le 11 novembre.
St Galmier Chamboeuf : demande d'arbitres assistants pour le match de Coupe de la Loire le 11 novembre : transmis aux Arbitres.
Veauche : demande d'avancer la rencontre en D2 Poule A au 7 novembre : en attente de l'accord du club adverse. Demande d'avancer la rencontre en D5 Poule D le 8 novembre.
St Jean Bonnefonds : accord pour le changement d'horaire en D5 Poule D le 8 novembre.
Ecotay Moingt : changement d'horaire en D3 Poule D le 8 novembre.
Chambéon Magneux : changement de terrain en D3 Poule D le 8 novembre.
Villars : demande d'avancer la rencontre en D1 au 14 novembre : en attente de l'accord du club adverse.
Se. Fourneyron : rapport sur les faits de match en D4 Poule E du 1er novembre.
Mably : changement de terrain en Coupe de la Loire le 11 novembre.
Sury le Comtal : changement de terrain en Coupe de la Loire le 11 novembre.
M. JAMAA Aitsy (arbitre) : erreur de résultat en D2 Poule B le 1er novembre.

COUPES DE LA LOIRE

Appel à candidatures : organisation des finales des Coupes Seniors 2027

Les finales des Coupes de la Loire (Seniors et Féminines), ainsi que la Coupe Valeyre/Léger, se dérouleront le **samedi 5 juin 2027.**

Vous souhaitez accueillir cet événement ? La Commission Seniors invite tous les clubs intéressés à déposer leur candidature par mail officiel, avant le 31 décembre 2026.

Le club intéressé doit respecter le cahier des charges pour cet événement.

PV N°11 publié le 03/11/2026

Réunion du lundi 2 novembre 2026

Responsable : Alain CABERLON
Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

EN CAS D'ARRÊTE MUNICIPAL LORS DES MATCHS ALLER

Article 38.6 - Arrêté municipal des RG du DISTRICT de la LOIRE

Article 38.6.5 :
En cas d'arrêté municipal et pour tout autre motif au cours de la période des **matchs aller, la rencontre devra être inversée**. Si les dispositions de l'article 38 ne sont pas conformes, le club recevant aura match perdu par pénalité.

AVIS AU CLUBS

Nous informons les clubs de D3, D4 et D5 que le terrain de **ST JUST LA PENDUE (club GOAL FOOT)** possède maintenant une **pelouse synthétique** : pensez à changer vos chaussures…

Suite aux travaux sur les deux terrains (terrain annexe en travaux pour passage en synthétique), le stade de ST JUST LA PENDUE ne dispose que d'un seul terrain. La Commission donne son accord pour que les équipes en lever de rideau jouent à **12h**, à la place de 12h30, pour permettre les échauffements. Les clubs sont priés d'en prendre bonne note.

Nous informons les clubs de D3 et D4 que le terrain de **l'OLYMPIQUE EST ROANNAIS** est en réfection et que les rencontres se joueront sur leur **terrain annexe en gore** (terrain homologué).

COURRIERS RECUS

Goal Foot : concerne les rencontres du 8 novembre : voir ci-dessous.
Le Coteau/St Alban les Eaux : concerne la rencontre du 22 novembre : voir ci-dessous.
Loire Sornin : concerne la rencontre du dimanche 15 novembre en D4 Poule B : voir ci-dessous.
Urfé : concerne le forfait de l'équipe contre Nollieux.

MODIFICATIONS DE MATCH

D3 Poule A
Le match n°56630177 du **dimanche 15 novembre**, Loire Sornin 2 - Toranche 1 est inversée et devient **Toranche 1 – Loire Sornin 2**, **à 14h30,** sur le **stade de St Laurent le Conche.**

Le match n°56630181 du 22 novembre, **Bellegarde en Forez 1 – Briennon 1**, se jouera le **samedi 21 novembre à 18h30.**

D3 Poule B
Le match n°78780933 du **dimanche 8 novembre,** Goal Foot 2 - Bussières 1, est inversé et devient **Bussières 1 – Goal Foot 2** ; il se jouera **à 14h30.**

D4 Poule A
Le match n°56633541 du **samedi 14 novembre**, **Toranche 2 - Bois Noirs 2**, se jouera **à 17h30.**

D4 Poule B
Le match n°56634117 du **dimanche 15 novembre**, **Loire Sornin 3 – Filerin** 1 se jouera à **St Nizier sous Charlieu, à 12h30.**

Le match n°56634121 du **dimanche 22 novembre**, St Alban les Eaux 1 - Le Coteau 2 est inversé et devient **Le Coteau 2 – St Alban les Eaux 1** ; il se jouera **à 12h30.**

Le match n°56634105 du 1er novembre, **Loire Sornin 3 – St Victor sur Rhins 1**, se jouera le **dimanche 17 janvier à 12h30, à St Nizier sous Charlieu.**

D4 Poule C
Le match n°56634831 du **dimanche 15 novembre, Pouilly les Nonains 2 – Cours 1,** se jouera **à 14h.**

Le match n°56634589, du **dimanche 15 novembre**, Pouilly les Nonains 1 - Riorges 2, est inversé et devient **Riorges 2 - Pouilly les Nonains 1** ; il se jouera **à 14h30.**

D5 Poule A
Le match n°78778424, **Régny 1 – Cours 1**, initialement prévue le 20/09/26, se jouera le **dimanche 29 novembre, à 14h30.**

D5 Poule B
Le match n°56635614 du **dimanche 8 novembre, Goal Foot 4 - Nollieux 1**, se jouera **à 12h.**

Le match n°56635624 du **dimanche 22 novembre, Goal Foot 4 - Les Noës 1**, se jouera **à 12h.**

Le match n°56635634 du **dimanche 13 décembre, Goal Foot 4 - Filerin 2**, se jouera **à 12h**.

COMMISSION COUPES SENIORS

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.97

PV N°11 publié le 03/11/2026

Réunion du lundi 2 novembre 2026

Responsable : Alain CABERLON
Membres : André MAGNIN – Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

AVIS AU CLUBS

Nous informons les clubs de D3, D4 et D5 que le terrain de ST JUST LA PENDUE (club GOAL FOOT) possède maintenant une pelouse synthétique : pensez à changer vos chaussures…

COUPES DU ROANNAIS « INTERSPORT » D3/D4 ET D5

Appel à candidature : organisation des finales des Coupes « Intersport » Seniors D3/D4 et D5 qui se dérouleront le samedi 6 juin 2027. Vous souhaitez accueillir cet événement ? La Commission Seniors invite tous les clubs intéressés à déposer leur candidature par mail officiel, avant le 31 janvier 2027.
Le club intéressé doit respecter le cahier des charges pour cet événement.

COUPE VALEYRE/LEGER

CLUBS QUALIFIES POUR LE PROCHAIN TOUR SOUS RESERVE D'HOMOLOGATION.

Avenir Côte 2
Bois Noirs 2
Bussières 2
Cours 1
Forez Roannais 2
Goal Foot 2
Loire Sornin 2
Montagny 1
Parigny St Cyr 2
Perreux 2
Rhins Trambouze 2
Roannais Foot 42 (3)
Roanne Mayotte 2
St Martin la Sauveté 2

COUPE « INTERSPORT » D3/D4

- Tour de cadrage : dimanche 29 novembre, à 14h30

Coutouvre 1 - Goal Foot 2
Roanne Mayotte 1 - St Martin la Sauveté 1

Exempts :
Bois Noirs 1
Bussières 1
Forez Roannais 1
Nord Roannais 1
Olympique Est Roannais 1
Ouches 1
Perreux 1
Riorges 2
St Alban les Eaux 1
St Denis de Cabanne 2
St Germain Laval 1

St Victor sur Rhins 1
Val d'Aix 1
Villers 1

COUPE « INTERSPORT » D5

- Tour de cadrage : dimanche 29 novembre, à 14h30

Filerin 2 - Chausseterre Les Salles 2
Le Coteau 3 - Coutouvre 2
Pouilly les Nonains 2 - Cordelle 2

Exempts :
Commelle Vernay 2
Mably 1
Régny 1
St Germain Laval 2
Val d'Aix 2

PV N°11 publié le 03/11/2026

Réunion du lundi 2 novembre 2026

Président : Charles BOULOGNE : 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO : 06 15 97 16 67
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE : 06 81 76 10 01 - adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr
U17/U18 : Charles BOULOGNE : 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr
U15/U14/U13 : Laurence PASQUIER : 06 51 59 73 90 – adresse mail : jeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Charles BOULOGNE : 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU13@loire.fff.fr
U11 : Alain CERUTTI : 06 79 86 98 88 - adresse mail : jeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Rodolphe OIZEL : 07 77 88 99 44 - adresse mail : jeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT : 06 80 30 81 37 - adresse mail : jeunesU7@loire.fff.fr
Gestion des terrains de la Ville de St Etienne : Toufik OUAAMARI – 06 01 13 27 19

COURRIERS REÇUS

Veauche : horaire match U15 du 15/11.
Pays de Coise : confirmation horaire match U15 D2 du 15/11. Horaire match U15 D2 du 15/11.
Filerin : terrain rencontre U18 Coupe Loire du 31/10.
St Romain le Puy : horaire plateau U7 du 07/11. Réponse erreur stade Coupe Loire U15. Horaire plateau U6 du 07/11.
La Fouillouse : demande alternance matches U15 à domicile.
Cours La Ville : forfait match Coupe Loire U18 du 31/10.
Se. Côte Chaude : horaire match U13 D4 du 07/11. Inscription équipe U13 en Poule 4.
Abh : modification match U13 D3 du 08/11.
L'Etrat La Tour : candidature organisation des finales jeunes.
Ondaine : accord horaire match Coupe Loire U18 du 31/10. Inscription suite poules de brassage.
Ecotay Moingt : tournoi du trophée du Forez.
St Jean Bonnefonds : terrain plateau U7 du 28/11.
Chambon Feugerolles Dervaux : accord modifications match U18 D1 du 07/11.
Forez Roannais : plateaux U7 D1 et D2. Plateau U7 du 28/11.
St Chamond : accord horaire match U18 D3 du 07/11.
Abh : modifications match U18 D3 du 07/11.
Champdieu Marcilly : terrain match U13 du 07/11.
Lignon Couzan : résultat match U15 Coupe Loire.
Grand Croix Lorette : changement Poule U11 D2. Signalement forfait match U13 D5 du 10/10.
Essor : terrain match U18 Coupe Loire du 31/10.
Firminy : absence aux plateaux du 14/11. Reprogrammation matches U13 du 14/11. Horaire match U13 D1 du 14/11.

INFORMATIONS AUX CLUBS

RAPPEL :
Pour toute modification concernant un match, mettre en copie

- **Le club adverse**
- **Le District et la commission concernée**
- **Les arbitres**

U18

D2

Le match **Sud Forez Luriecquois – Se. St Charles Vigilante** se disputera à 16h, à Luriecq

U17

D1

Le match **Se. Côte Chaude – Haut Pilat** se jouera sur Dury 2, le 7 novembre à 15h30.

Le match **St Just St Rambert – Se. Olympique** se jouera sur les Unchats 2, le 7 novembre à 15h30

D2
Le match **Se. La Rivière – Chateauneuf** se jouera sur F1 Mèons, le 7 novembre à 15h30

Manque résultat du match n°55885242, **Se. Côte Chaude 2 – Se. La Rivière**, du 17 octobre, journée 4.
On vous donne jusqu'au lundi 9 novembre pour régler ce problème. Au-delà, nous serons obligés d'appliquer le règlement, soit une amende de 50 €.

U14 – U15

Pour un changement d'horaire, vous devez le faire par « Footclubs » : si acceptation de votre adversaire, le nouvel horaire sera homologué ; nous contrôlons tous les jours les notifications.

Un bon conseil pour tous : répondez par accepter ou refuser toute demande de changement d'horaire par « Footclubs » dans un délai de 15 jours ; sans réponse, l'horaire demandé sera homologué. Soyez attentif !!! (Article 31.2 des RG)

Pour tous les matchs du week-end, problème de terrain, problème d'effectifs, avertir le responsable de la catégorie par téléphone, et ensuite faire le mail à JeunesU15@loire.fff.fr, à la Commission des Jeunes, l'arbitre, afin de gérer au mieux la journée.

COUPES

La Commission des Jeunes sollicite les clubs désireux d'organiser les finales U15, U18 et Foot Adapté, programmées le jeudi 6 mai (Ascension). Les demandes sont recevables avant le 31 décembre.

Le club L'Etrat La Tour a posé sa candidature pour l'organisation des finales jeunes. Nous les remercions vivement.

Un 3ème tour sera nécessaire en U15 et U18 pour tomber à 32 équipes (16ème de finale), qui aura lieu le **19 décembre** à 14h30 en U18, et le **20 décembre** à 10h pour les U15.

9 rencontres en U18 et 2 rencontres en U15 : le tirage aura lieu le 30 novembre, au siège du District.

U13

A partir du 7 novembre, l'horaire officiel devient 13h45

Manque résultats de la troisième journée (10 octobre) :

En D2 : poule E, Se La Rivière – Fc. St Etienne

En D3 : poule A, St Etienne Sud - Fc. St Etienne 2

poule D, Andrézieux Bouthéon 5 – St Jean Bonnefonds

En D5 : poule C, Grand Croix Lorette 2 – Fc. St Etienne 4

La commission a contacté ces clubs pour régler ce problème et vous accords une semaine de plus. La Commission des Règlements fait des contrôles pour les mutations et la feuille de match est nécessaire bien entendu.

On vous donne jusqu'au lundi 9 novembre pour régler ce problème. Au-delà, nous serons obligés d'appliquer le règlement soit une amende de 50 €.

Si vous avez eu des problèmes avec la FMI, vous devez faire une feuille papier à envoyer au District sous 48 heures

Si vous avez eu des forfaits, vous devez les envoyer au District

La rencontre U13 D4 Poule C, Bords de Loire 2 – Se. Côte Chaude 4 se jouera à Sasselange, à 13h45, le 7 novembre

La rencontre U13 D4 Poule B, Ecotay Miongt 4 – St Just St Rambert 3, se jouera à 13h30, le 7 novembre.

Les matchs Rive de Gier 3 – St Paul/Jarez 2 et Rive de Gier 4 – St Chamond Feu Vert, se joueront sur le terrain Mayol 3, le 7 novembre à 13h45.

Le match U13 D1, Veauche – Se. Côte Chaude, se jouera sur Laurent 2, le 7 novembre à 13h.

U6 - U7

Modifications :

J3 du 07/11/26

U6
Poule A : Le plateau organisé par le F.C.I. St Romain Le Puy est avancé à 13H sur le stade Émile Pirollo 1.

Désignations plateaux U6 – U7 de la J3 du 07/11/2026

U6
Poule A
Club organisateur : F.C. Indépendant St Romain Le Puy - Stade Émile Pirollo 1 à St Romain le Puy
Poule B
Club organisateur : Sorbiers La Talaudière Football - Stade Guy Grégoire à Sorbiers
Poule C
Club organisateur : F.C. St Etienne - Stade Chambonnet N° 2 Etivallière St Etienne

U7 D1
Poule A
Club organisateur : F.C. De Genilac - Stade Municipal à Genilac
Poule B
Club organisateur : S.U.C. Terrenoire - Stade municipal Michel Faure St Etienne Terrenoire
Poule C
Club organisateur : Association Sportive Saint Etienne Sud - Stade Peyrard St Etienne
Poule D
Club organisateur : A.S. St Just St Rambert - Complexe Sportif Des Unchats 2

U7 D2
Poule A
Club organisateur : U.S. L'Horme - Stade Claude Escot 1 à L'Horme
Poule B
Club organisateur : Haut Pilat Interfoot - Stade Henri Chazal 1 à St Genest Malifaux
Poule C
Club organisateur : ABH Football Club - Stade Etienne Pioteyry à St Bonnet les Oules
Poule D
Club organisateur : Sud Forez Luriecquois Foot Club - Stade De La Vierge à St Nizier de Fornas
Poule E
Club organisateur : A. S. Savigneux Montbrison - Stade Claudius Duport 1 à Savigneux
Poule F
Club organisateur : Club Sportif. Des Hautes Chaumes - Stade Aux Bauches à St Bonnet le Courreau
Poule G
Club organisateur : C.S.A.D.N. St Etienne - Parc Des Sports Méons F1
Poule H
Club organisateur : O. Sportif De Tarantaize – Beaubrun - Stade Puits De La Loire à St Etienne
Poule I
Club organisateur : US Metare St Etienne Sud Est - Stade Alexandre De Fraissinette à St Etienne

Désignations plateaux U6 – U7 de la J4 du 14/11/2026

U6
Poule A
Club organisateur : A. S. Savigneux Montbrison - Stade Claudius Duport 1 à Veauche
Poule B
Club organisateur : ABH Football Club - Stade Etienne Pioteyry à St Bonnet les Oules
Poule C
Club organisateur : A.s. St Etienne - Stade Tadek Laurentz Étivallière à St Etienne

U7 D1
Poule A
Club organisateur : S.C. Grand-Croix Lorette - Stade Du Dorlay 2 à Lorette
Poule B
Club organisateur : Olympique De Terrenoire - Stade Michel Faure - 44 Avenue Du Pilat 42100 St Etienne
Poule C
Club organisateur : J.S. St Victor St Etienne - Stade Éric Thellyere à St Victor
Poule D
Club organisateur : U.S. Feurs - Stade Maurice Rousson 2 à Feurs

U7 D2
Poule A
Club organisateur : Tartaras F. C. - Stade Antoine Berger à Tartaras
Poule B
Club organisateur : G.S. Dervaux Chambon Feugerolles - Stade François Mondon au Chambon Feugerolles
Poule C
Club organisateur : Avenir Football Pays De Coise - Stade Municipal à Grammond
Poule D

Club organisateur : Périgneux Saint Maurice Foot - Stade Montvel à St Maurice en Gourgois
Poule E
Club organisateur : AV.S. D'Astrée - Stade Michel Jacquet à St Etienne Le Molard
Poule F
Club organisateur : U.S. Des Monts Du Forez - Stade Municipal à Chalmazel
Poule G
Club organisateur : A.S. St Just St Rambert - Complexe Sportif Des Unchats 1 à St Just St Rambert
Poule H
Club organisateur : U.S. Gymnique La Fouillouse - Stade De La Gare à La Fouillouse
Poule I
Club organisateur : Cote Chaude SP. St Etienne - Stade Auguste Dury 1 à St Etienne

Les programmations des plateaux U6 et U7 sont réalisées et consultables aussi bien dans Footclubs que sur le site du District de la Loire afin que vous puissiez vous organiser à l'avance pour le bon déroulement des plateaux. **Toutefois, il est important de consulter régulièrement la programmation, des changements peuvent intervenir jusqu'au lundi qui précède le plateau.**

U9

Un club peut changer de Poule uniquement s'il remplace une équipe du même secteur ou si cela lui permet de jouer au plus près, notamment pour des clubs limitrophes secteurs. Si vous voulez changer de Poules, Divisions, supprimer ou rajouter une équipe, le faire via le courriel officiel "LOIRE Jeune U9" <jeunesU9@loire.fff.fr> ,

Sur le PV dorénavant seules les informations concernant les feuilles de match manquantes et /ou changement de lieux de plateaux seront notés pour connaître le lieu de vos rencontres il faudra aller sur le FAL ou sur le site du District de la Loire

INFORMATIONS U11

- Les poules U11 ont été refaites et les plateaux, à prendre en compte, sont ceux qui paraissent ci-après :
- Le SC Grand-Croix / Lorette intègre la poule 2 en District 3. La poule 2 devient :

A.C Rive de Gier 4 - S.C La Grand-Croix Lorette 1 - Sorbiers La Talaudière 3 - Tartaras F.C 1 : **Complexe Mayol - Rive de Gier (à 11h00)**

PLATEAUX U11 DU 7 NOVEMBRE 2026 - JOURNEE 3

DISTRICT 1

Poule 1
F.C Saint Paul en Jarez 2 - L'Etrat la Tour Sport 3 - Olympique Saint Etienne 2 : Les Fraries - St Paul en Jarez (à 10h00)
J.S Cellieu 1 - F.C Genilac 1 - A.S Saint Etienne 4 - Sorbiers La Talaudière 2 : des roches – Cellieu (à 10h00)
A.C Rive de Gier 2 - Olympique Terrenoire 1 - Saint Chamond Foot 1 - Andrézieux Bouthéon F.C 3 : Complexe Mayol - Rive de Gier (à 9h30)
Poule 2
F.C Saint Paul en Jarez - Roannais Foot 42 2 - L'Etrat la Tour Sportif 1 - Olympique Saint Etienne 1 : Les Fraries - St Paul en Jarez (à 10h00)
U.S Feurs 1 - Riorges F.C 1 - A.S Saint Etienne 1 - Sorbiers La Talaudière 1 : Rousson – Feurs (à 10h00)
A.C Rive de Gier 1 - Roannais Foot 42 1 - E.S Veauche 1 Andrézieux Bouthéon F.C 5 : Complexe Mayol - Rive de Gier (à 9h30)
Poule 3
A.S Saint Etienne 2 - O.S Tarentaize Beaubrun 1 - J.S Cellieu 4 - F.C Saint Etienne 2 : Chambonnet 1 – Etivalliere (à 9h30)
L'Etrat La Tour Sportif 2 - Montreynaud 42 1 - Cote Chaude Sportif 2 - Andrézieux-Bouthéon F.C 2 : Les Ollières - L'Etrat (à 10h00)
Haut Pilat Interfoot 1 - C.O La Rivière 1 - Saint Chamond Foot 2 - A.S St Just-St Rambert 1 : St Genest Malifaux (à 10h00)
Poule 4
A.S Saint Etienne 3 - F.C.O Firminy 1 - A.S Savigneux-Montbrison 1 - F.C.Saint Etienne 1 : Chambonnet 1 – Etivalliere (à 11h00)
U.S Ecotay-Moingt 1 - Cote Chaude Sportif 1 - F.C Roche St Genest 1 : Dupuy – Moingt (à 11h00)
U.S St Galmier Chamboeuf - F.C.O Firminy 2 - U.S Métare SE 1 - O.C Ondaine 1 : Champvert – Chamboeuf (à 11h00)

DISTRICT 2

Poule 1
S.C Sury le Comtal 1 – A.S Savigneux Montbrison 4 - F.C Bois Noirs : La Devala - Sury le Comtal (à 11h00)
U.S Ecotay Moingt 7 - Lignon Football Couzan 1 - U.S Feurs 2 : Dupuy – Moingt (à 9h30)
A.S Savigneux Montbrison 2 - Olympique du Forez - A.S Forez Roannais 2 - A.S Astrée 1 : La Madeleine – Montbrison (à 11h00)
Poule 2
F.C St Joseph - St Martin 1 - S.C La Grand-Croix Lorette - A.S Chateauneuf 1 - C.S.A.D.N 1 : Jullien - St Joseph (à 9h30)
E.S St Jean Bonnefonds 1 - Montreynaud 42 2 - A.C Rive de Gier 3 - F.C St Paul en Jarez 3 : Thiollière - St Jean Bonnefond (à 10h00)
U.S L'Horme 1 - Olympique de Terrenoire 1 - U.S Métare S.E 2 - Saint Chamond Foot 3 : Escot - L'Horme (à 09h30)

Poule 3
F.C Roche St Genest 2 - Ol. Montcel 2 - Haut Pilat Inter foot 3 - Dervaux Ch. Feug 2 : Grangeneuve - Roche la Moliere (à 9h30)
A.S Algériens Ch. Feug 1 - C.O La Riviere 3 - Dervaux Ch. Feug 1 - F.C.O Firminy 3 : Gaffard - Le Chambon Feugerolles (à 10h00)
A.S Jonzieux 1 - C.O La Riviere 2 - Cote Chaude Sportif 3 - O.C Ondaine 2 : Le Furet – Jonzieux (à 10h00)
Poule 4
U.S Villars 1 - F.C Bords de Loire 1 - F.C St Charles Vigilante 1 - U.S.G La Fouillouse1 : Complexe Bernichon – Villars (à 9h30)
F.C St Etienne 3 - F.C St Marcellin en Forez 1 - L'Etrat la Tour Sportif 4 - F.C.I St Romain le Puy 1 : L. Perrin - Etivalliere - St Etienne (à 11h00)
F.C Bonson / St Cyprien 1 - S.E.L St Priest en Jarez1 - A.S St Just / St / Rambert 2 - E.S Veauche 2 : Legilion – Bonson (à 10h00)
Poule 5
E.S St Christo Marcenod 1 - Exempt D2 5 - Abh F.C 2 - Gj Loire Forez Football 2 : de la Cote - St Christo (à 9h30)
Gj Loire Forez Football 1 - Anzieux Foot 1 - AFPC 1 - Bellegarde Sport 1 : Chavanne – Montrond (à 11h00)
E.S Veauche 2 - U.S St Galmier Chamboeuf 2 - Bellegarde Sport 2 - A.S.St Just / St Rambert 3 : Irénée Laurent – Veauche (à 9h30)
Poule 6
A.S.St Etienne (F) - Exempt D2 5 - F.C St Etienne 4 - A.S St Etienne Sud : Tadek Laurentz. St Etienne (à 10h00)
F.C St Charles Vigilante 2 - Exempt D2 4 - S.U.C Terrenoire 1 - F.C St Paul en Jarez 4 : L. Perrin – Etivalliere (à 9h30)
U.S L'Horme 2 - Exempt D2 3 - S.U.C Terrenoire 2 - St Chamond Foot 4 : Escot - L'Horme (à 11h00)

DISTRICT 3
Poule 1
F.C Saint Marcellin en Forez 2 - A.S St Just / St Rambert 5 - Sud Forez Luriecquois F.C 1 - P.S.M Foot 1 : J. Rolland - Saint Marcellin en Forez (à 10h00)
Ent. Sp.Haut Forez 1 - A.S St Just / St Rambert 4 - S.S Ussonnaise 1 - Sud Forez Luriecquois F.C 2 : (à 10h00)
Poule 2
F.C St Joseph - St Martin 2 - A.C Rive de Gier 5 - A.S Chateauneuf 2 - C.S.A.D.N 2 : Jullien - St Joseph (à 11h00)
Association Feu Vert 1 - F.C Genilac 1 - S.U.C Terrenoire 3 - J.S Cellieu 3 : Valla - St Chamond (à 11h00)
A.C Rive de Gier 4 - Sorbiers La Talaudière 3 - Tartaras F.C 1 : Complexe Mayol - Rive de Gier (à 11h00)
Poule 3
E.S St Christo Marcenod 2 - Anzieux Foot 3 - A.B.H F.C 3 - Gj Loire Forez Football 4 : de la Cote - St Christo (à 11h00)
Gj Loire Forez Football 3 - Anzieux Foot 2 - AFPC 2 - F.C Plaine Poncins 1 : Chavanne – Montrond (à 9h30)
U.S St Galmier Chamboeuf 3 - F.C Bords de Loire - A.S Forez Roannais 3 - F.C des Montagnes du Matin 1 : Champvert – Chamboeuf (à 11h00)
Poule 4
S.C Sury le Comtal 2 - C.S St Anthème 1 - C.S des Hauts de Chaumes : La Devala - Sury le Comtal (à 11h00)
U.S Ecotay Moingt 3 - Lignon Football Couzan 2 - F.C.I St Romain le Puy : Dupuy – Moingt (à 9h30)
A.S.Savigneux Montbrison 3 - Lignon Football Couzan 3 - C.S des Hauts de Chaumes 1 : La Madeleine – Montbrison (à 9h30)
Poule 5
U.S Villars 2 - S.E.L St Priest en Jarez 2 - U.S.G La Fouillouse 2 : Complexe Bernichon – Villars (à 11h00)
Association Feu Vert 2 - F.C St Paul en Jarez (F) - A.C Rive de Gier (F) - Andrézieux Bouthéon F.C (F) : Valla - St Chamond (à 9h30)
E.S Veauche 4 - S.E.L St Priest en Jarez 3 - Sorbiers La Talaudière 4 : Irénée Laurent – Veauche (à 11h00)
Poule 6
F.C Roche St Genest 3 - O.S Tarentaise Beaubrun 2 - Olympique Montcel 3 : Grangeneuve - Roche la Moliere (à 11h00)
U.S Metare S.E 3 - A.S Alg.Ch. Feug. 2 - F.C.O Firminy Insersport 4 : A de Fraissinette - St Etienne (à 10h00)
Haut Pilat Interfoot 2 - Cote Chaude Sport 4 - J.S St Victor : St Genest Malifaux (à 10h00)

PLATEAUX U11 DU 14 NOVEMBRE 2026 - JOURNEE 4

DISTRICT 1
Poule 1
Sorbiers La Talaudière 2 - A.C Rive de Gier2 - L'Etrat la Tour Sport 3 - J.S Cellieu 1 : La Vaure - La Talaudière (à 10h00)
A.S Saint Etienne 4 - F.C Saint Paul en Jarez 2 - Olympique Terrenoire 1 - F.C Genilac 1 : Chambonnet 1 - Etivalliere - St Etienne (à 9h30)
Andrézieux Bouthéon F.C 3 - Saint Chamond Foot 1 - Olympique Saint Etienne 2 : Envol Stadium – Andrézieux (à 9h30)
Poule 2
L'Etrat la Tour Sportif 1 - A.C Rive de Gier 1 - Sorbiers La Talaudière 1 - U.S Feurs 1 : Les Ollières – L' Etrat (à 10h00)
A.S Saint Etienne 1 - F.C Saint Paul en Jarez - Roannais Foot 42 1 - Riorges F.C 1 : Chambonnet 1 – Etivalliere (à 11h00)
Andrézieux Bouthéon F.C 5 - Roannais Foot 42 2 - E.S Veauche 1 - Olympique Saint Etienne 1 : Envol stadium – Andrézieux (à 11h00)
Poule 3
Andrézieux-Bouthéon F.C 2 - Haut Pilat Interfoot 1 - J.S Cellieu 4 - L'Etrat La Tour Sportif 2 : Envol stadium – Andrézieux (à 10h00)
Cote Chaude Sportif 2 - A.S Saint Etienne 3 - C.O La Rivière 1 - Montreynaud 42 1 : A. Dury - St Etienne (à 9h30)
A.S St Just-St Rambert 1 - O.S Tarentaize Beaubrun 1 - Saint Chamond Foot 2 - F.C Saint Etienne 2 : les Unchats - St Just/St Rambert (à 11h00)

Poule 4
F.C Roche St Genest 1 - U.S St Galmier Chamboeuf - A.S Savigneux-Montbrison 1 - U.S Ecotay-Moingt 1 : Grangeneuve - Roche la Moliere (à 10h00)
Cote Chaude Sportif 1 - A.S Saint Etienne 2 - F.C.O Firminy 2 - Exempt D1B : A. Dury - St Etienne (à 11h00)
O.C Ondaine 1 - F.C.O Firminy 1 - U.S Métare SE 1 - F.C.Saint Etienne 1 : Dorian – Fraisses (à 11h00)

DISTRICT 2

Poule 1
Olympique du Forez – A.S Savigneux Montbrison 4 - U.S Ecotay Moingt 7 : (à 10h00)
Lignon Football Couzan - S.C Sury le Comtal 1 - A.S Savigneux Montbrison 2 : du Mortier – Trelins (à 10h00)
A.S Astrée 1 - U.S Feurs 2 - A.S Forez Roannais 2 - F.C Bois Noirs : Montverdun (à 10h00)
Poule 2
F.C St Paul en Jarez 3 - U.S L'Horme 1 - A.S Chateauneuf 1 - E.S St Jean Bonnefonds 1 : Les Fraries - St Paul en Jarez Etienne (à 9h30)
A.C Rive de Gier 3 - F.C St Joseph - St Martin 1 - Olympique de Terrenoire 1 - Montreynaud 42 2 : Complexe Mayol - Rive de Gier (à 9h30)
C.S.A.D.N 1 - S.C La Grand-Croix Lorette - U.S Métare S.E 2 - Saint Chamond Foot 3 : Méons - St Etienne (à 9h30)
Poule 3
F.C.O Firminy 3 - A.S Jonzieux 1 - Haut Pilat Inter foot 3 - Dervaux Ch. Feug 1 : du soleil – Firminy (à 9h30)
Ol. Montcel 2 - F.C Roche St Genest 2 - C.O La Riviere 2 - C.O La Riviere 3 : Caintin - La Ricamarie (à 10h00)
O.C Ondaine 2 - A.S Algériens Ch. Feug 1 - Cote Chaude Sportif 3 - Dervaux Ch. Feug 2 : Dorian – Fraisses (à 9h30)
Poule 4
F.C.I St Romain le Puy 1 - S.E.L St Priest en Jarez1 - F.C St Charles Vigilante 1 - F.C St Etienne 3 : E. Pirolo - St Romain le Puy (à 10h00)
L'Etrat la Tour Sportif 4 - U.S Villars 1 - F.C Bonson / St Cyprien 1 - F.C St Marcellin en Forez 1 : Les Ollières - L'Etrat (à 9h30)
E.S Veauche 2 - F.C Bords de Loire 1 - A.S St Just / St / Rambert 2 - U.S.G La Fouillouse1 : Irénée Laurent – Veauche (à 9h30)
Poule 5
Bellegarde Sport 1 - U.S St Galmier Chamboeuf 2 - Abh F.C 2 - Gj Loire Forez Football 1 : Municipal – Bellegarde (à 10h00)
AFPC 1 - E.S St Christo Marcenod 1 - Bellegarde Sport 2 - Anzieux Foot 1 : Municipal – Chevrières (à 9h30)
A.S.St Just / St Rambert 3 - E.S Veauche 2 - Gj Loire Forez Football 2 : les Unchats - St Just / St Rambert (à 11h00)
Poule 6
F.C St Paul en Jarez 4 - Exempt D2 3 - F.C St Etienne 4 - F.C St Charles Vigilante 2 : Les Fraries – St Paul en Jarez (à 11h00)
S.U.C Terrenoire 1 - A.S St Etienne (F) - U.S L'Horme 2 : Janon – Terrenoire (à 10h00)
S.U.C Terrenoire 2 - Exempt D2 5 - St Chamond Foot 4 - A.S St Etienne Sud : Janon – Terrenoire (à 10h00)

DISTRICT 3

Poule 1
Sud Forez Luriecquois F.C 1 - Ent. Sp.Haut Forez 1 - A.S St Just / St Rambert 5 - S.S Ussonnaise 1 :
Sud Forez Luriecquois F.C 2 - F.C Saint Marcellin en Forez 2 - P.S.M Foot 1 - A.S St Just / St Rambert 4 :
Poule 2
J.S Cellieu 3 - A.C Rive de Gier 4 - A.S Chateauneuf 2 - Association Feu Vert 1 : des roches – Cellieu (à 10h00)
C.S.A.D.N 2 - F.C St Joseph/St Martin 2 – F.C Genilac 1 : Méons - St Etienne (à 11h00)
Tartaras F.C 1 - A.C Rive de Gier 5 - Sorbiers La Talaudière 3 - S.U.C Terrenoire 3 : Municipal – Tartaras (à 10h00)
Poule 3
Gj Loire Forez Football 3 - U.S St Galmier Chamboeuf 3 - A.B.H F.C 3 - F.C Plaine Poncins 1 : Chavanne – Montrond (à 10h00)
AFPC 2 - E.S St Christo Marcenod 2 - F.C Bords de Loire - Anzieux Foot 2 : Chevrières (à 11h00)
F.C des Montagnes du Matin 1 - Anzieux Foot 3 - A.S Forez Roannais 3 - Gj Loire Forez Football 4 : L. Martin – Panissières (à 10h00)
Poule 4
F.C.I St Romain le Puy - A.S.Savigneux Montbrison 3 - U.S Ecotay Moingt 3 : E. Pirolo - St Romain le Puy (à 10h00)
C.S des Hauts de Chaumes 2 - S.C Sury le Comtal 2 - Lignon Football Couzan 2 : (à 9h30)
C.S des Hauts de Chaumes 1 - C.S St Antheme 1 - Lignon Football Couzan 3 : (à 11h00)
Poule 5
Andrézieux Bouthéon F.C (F) - S.E.L St Priest en Jarez 2 - Association Feu Vert 2 : Envol stadium – Andrézieux (à 9h30)
A.C Rive de Gier (F) - U.S Villars 2 - F.C St Paul en Jarez (F) - S.E.L St Priest en Jarez 3 : Complexe Mayol - Rive de Gier (à 11h00)
E.S Veauche 4 - Sorbiers La Talaudière 4 - U.S.G La Fouillouse 2 : Irénée Laurent – Veauche (à 11h00)
Poule 6
F.C.O Firminy Insersport 4 - Haut Pilat Interfoot 2 - O.S Tarentaise Beaubrun 2 : du soleil – Firminy (à 11h00)
E.S Veauche 4 - Sorbiers La Talaudière 4 - U.S.G La Fouillouse 2 : Irénée Laurent – Veauche (à 11h00)
Olympique Montcel 3 - F.C Roche St Genest 3 - A.S Alg.Ch. Feug. 2 : Caintin - La Ricamarie (à 10h00)
J.S St Victor - U.S Métare S.E 3 - Cote Chaude Sport 4 : Biorange - St Etienne (à 10h00)

COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.94

PV N°11 publié le 03/11/2026

Réunion du lundi 2 novembre 2026

Responsable Commission **:** Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27
Membres : Fouad BOULANOUAR : 06 26 30 43 09
Roland GUILLAUME : 06 14 74 93 59
David PION : 06 11 10 13 38

COURRIERS RECUS

Commelle Vernay : explications pour absence FMI en U13 D4.
Crémeaux : changement de site pour plateau U11.
Essor : changement de stade en Coupe Loire U18.
Forez Roannais : demande pour plateau U7 à domicile le 28 novembre.
Le Coteau : précisions pour stade en U18.
Lignon Couzan : changement de stade en U18 D2.
Mably : précisions sur utilisation du stade Maison du Passeur jusqu'au 22 novembre.
Veauche : changement d'horaire en U15 D2.
Villers : changements de stade et d'horaire en U18.

NOMBRE DE JOUEURS "MUTATION"
Art 160 des RG de la FFF - 27.1 des RS du DLF

Sauf dispositions plus restrictives adoptées en Assemblée Générale de Ligue et reprises dans les règlements de la Ligue, dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories *U10 à U18 et U10 F à U18 F (DLF : U10 à U18)*, *tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit*, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont au maximum un joueur ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

Le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match peut être diminué ou augmenté dans les conditions fixées par les articles 45 et 47 du Statut de l'Arbitrage et 164 des présents règlements.
En tout état de cause, quel que soit le nombre de joueurs mutés accordé, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » ayant changé de club hors période normale inscrits sur la feuille de match reste le même.

AVIS A TOUS LES CLUBS

Les clubs possédant un joueur en sousclassement (autorisé à jouer dans la catégorie inférieure à son âge), sont priés de le signaler à la Délégation du Roannais.

Lors des rencontres concernant un tel club, l'utilisation de la FMI est impossible et une feuille de match « papier » est obligatoire et doit être acceptée par tous les clubs concernés.

1er cas connu : Avenir Côte en U18

Merci à tous les clubs de respecter ces consignes.

COUPES DU ROANNAIS « INTERSPORT »

U18

Résultats du 1er tour de la Coupe « Intersport » :

Ent. Parigny/Villerest (D3) 2 Ent. Essor/Aspn (D3) 0 ; **Fc. Roanne** (D4) 3 Cours La Ville (D4) 2 ; Filerin (U17) 1 **Roanne Portugais** (D3) 2 ; **Roanne Mayotte** (D4) bat Ent. Perreux/Olympique Est Roannais (D3) par forfait ; **Val d'Aix** (D3) 11 Mably (D4) 0

Rencontre de cadrage (tirage intégral) : **mercredi 11 novembre à 14h30 :** Ent. Parigny/Villerest – Val d'Aix (**à Parigny**)

Qualifiés pour les 8ème de finale : Avenir Côte (D2) - Bois Noirs (D1) - Commelle Vernay (D1) – Fc. Roanne (D4) - Forez Roannais (D2) – Goal Foot (D2) – Le Coteau (D2) - Loire Sornin (D1) –- Nord Roannais (D2) – Rhins Trambouze (D2) – Riorges (D2) - Roannais Foot 42 (2) (D1) – Roanne Mayotte (D4) – Roanne Portugais (D3) - Ent. Villers/St Denis (D2) + le vainqueur du cadrage entre Ent. Parigny/Villerest et Val d'Aix

Rappel des dates proposées pour cette compétition :
Cadrage : 11 novembre – 8ème : 27 février – ¼ : 27 mars – ½ : 8 mai – Finale : 6 juin.

U15

Voici le tirage du 1er tour de la Coupe « Intersport » qui aura lieu le **mercredi 11 novembre à 10h**, sur le terrain nommé en 1er :

Ent. Mably/Roanne Portugais - Nord Roannais (**stade Maison du Passeur à Mably**) ; Ent. St Denis/Villers - Val d'Aix (**à Villers**)

Exempts : Avenir Côte (D2) - Bois Noirs (D3) - Commelle Vernay (D3) – Ent. Crémeaux/St Martin la Sauveté (D3) - Ent. Essor/Aspn (D3) – Forez Roannais (D3) – Goal Foot (D2) – Le Coteau (D2) - Loire Sornin (D1) – Ent. Parigny/Villerest (D3) – Ent. Olympique Est Roannais/Perreux (D3) - Rhins Trambouze (D3) – Riorges 2 (D3) - Roannais Foot 42 (2) (D1)

Rappel des dates proposées pour cette compétition :
1er tour : 11 novembre – 8ème : 28 février – ¼ : 28 mars – ½ : 8 mai – Finale : 6 juin.

COUPES DE LA LOIRE

Voici les résultats du 2ème tour des Coupes de la Loire concernant les clubs du secteur roannais :

U18 : Se. Côte Chaude 3 Roanne Mayotte 1 ; Ent. Parigny/Villerest 0 Ent. Anzieux/Fcmg 3 ; **Val d'Aix** 3 Cours La Ville 0 (forfait) ; Chateauneuf 2 **Bois Noirs** 4 ; St Jean Bonnefonds 0 **Riorges** 4 ; **Forez Roannais** 8 Sury le Comtal 1 ; Le Coteau 1 **Rhins Trambouze** 3 ; **Ent. Essor/Aspn** 5 Olympique Terrenoire 1 ; **Filerin** 7 Ent. Perreux/Olympique Est Roannais 0 ; St Christo Marcenod 3 Ent. Villers/St Denis 0 ; Sud Forez Luriecquois 10 Goal Foot 1 ; Ent. St Joseph/Rhône Sud 0 **Loire Sornin** 2.

U15 : Se. St Victor sur Loire 0 **Commelle Vernay** 4 ; **Ent. St Denis/Villers** 4 Ric. Olympique du Montcel 2 ; Forez Roannais 1 Se. La Rivière 4 ; Rhins Trambouze 2 Se. Olympique 2 (1-3 aux tirs au but) ; As. St Etienne (2) 4 – Ent. Crémeaux/St Martin 3 ; Pays de Coise 3 Ent. Olympique Est Roannais/Perreux 0 (forfait) ; Loire Forez 4 Le Coteau 3 ; Avenir Côte 1 **Goal Foot** 2 ; Sud Forez Luriecquois 4 Loire Sornin 3.

U18

D2 Poule B
La rencontre n°56695952, **Lignon Couzan 1 – Forez Roannais 1**, programmée le **samedi 7 novembre à 14h30**, aura lieu sur le **stade de St Georges en Couzan**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Nathan SELIC,** sont priés d'en prendre bonne note**.**

La rencontre n°56703057, **Riorges 1 – Avenir Côte 1**, annulée le 17/10/26 (cause Coupe Gambardella), est reprogrammée le **mercredi 11 novembre à 14h30**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Ugo CANTEGREL,** sont priés d'en prendre bonne note.

D3 Poule B
La rencontre n°56701546, St Marcellin en Forez 1 – Roanne Portugais 1, programmée le **samedi 14 novembre**, est inversée et devient **Roanne Portugais 1 – St Marcellin en Forez 1, à 17h30,** sur le **stade Fontalon (terrain synthétique)**. Accord des deux clubs. L'arbitre, **Maxime CHAPUIS**, est prié d'en prendre bonne note.

D4 Poule B
La rencontre n°78802385, **Avenir Côte 2 – Fc. Roanne 1**, programmée le **samedi 7 novembre à Renaison** et initialement prévue à 12h30, aura lieu **à 14h30**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Abdelghani HAJJI,** sont priés d'en prendre bonne note**.**

U15

D2 Poule B
La rencontre n°56708903, **Veauche 2 – Pays de Coise 1**, programmée le **dimanche 15 novembre**, est avancée **à 9h**. Accord des deux clubs.

La rencontre n°56708905, **Goal Foot 1 – Avenir Côte 1**, programmée le **dimanche 22 novembre**, sur le **stade de St Just la Pendue (synthétique)**, aura lieu **à 9h30**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note**.**

D3 Poule C
La rencontre n°78804170, **Forez Roannais 2 – Avenir Côte 2**, programmée le **dimanche 8 novembre à 10h**, aura lieu sur le **stade de Rozier en Donzy**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Timéo PALMIER,** sont priés d'en prendre bonne note**.**

U13

A compter du **samedi 7 novembre,** toutes les rencontres de la catégorie U13 seront programmées par la Commission des Jeunes à **13h45,** au lieu de 14h.
Cette décision a été prise par les membres du bureau du DLF.
Le temps de jeu ayant été rallongé de 10 minutes sur l'ensemble de la rencontre (2 x 35 mn au lieu de 2 x 30 mn) et pour ne pas perturber les autres compétitions, il a été décidé d'avancer d'un quart d'heure toutes les rencontres de cette catégorie.

D2 Poule D
La rencontre n°79504512, **Forez Roannais 1 – Le Coteau 1**, programmée le **samedi 14 novembre**, sur le **stade de Rozier en Donzy**, aura lieu **à 13h.** Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note**.**

D4 Poule G
La rencontre n°79502076, **Goal Foot 2 – Riorges 4**, programmée le **samedi 14 novembre**, sur le **stade de St Just la Pendue (synthétique)**, aura lieu **à 12h30.** Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note**.**

ABSENCE FEUILLES DE MATCH

D4 Poule H : Le Coteau 2 (samedi 26 septembre)
D5 Poule H : Villers 2 (samedi 26 septembre)

FOOT ANIMATION

U11

Les clubs en D3 sont priés de noter l'inscription d'une équipe Bois Noirs 3 pour compléter la division.

Journée 4 : samedi 7 novembre

D1
10h – à Rozier en Donzy : Forez Roannais 1 - Roannais Foot 42 (3) - Rhins Trambouze 1 - Essor 1
10h – **à St Nizier sous Charlieu** : Loire Sornin 1 – Le Coteau 1 - Commelle Vernay 1 - Parigny St Cyr 1
11h – à St Denis de Cabanne : St Denis de Cabanne 1 - Goal Foot 1 - Riorges 2 - Avenir Côte 1

D2
9h30 – **à St Denis de Cabanne** : St Denis de Cabanne 2 - Val d'Aix 1 - Parigny St Cyr 2 - Filerin 1
10h – à Villers : Villers 1 – Goal Foot 2 – Perreux 1 - Avenir Côte 2
10h - à Thizy les Bourgs : Rhins Trambouze 2 - Essor 2 - Le Coteau 2 - Riorges 3
10h – à Pradines : Olympique Est Roannais 1 - Bois Noirs 2 - Loire Sornin 2 - Fc. Roanne 1

D3
10h – à Roanne - stade Fontalon : Roanne Portugais 1 - Ouches 1 - Parigny St Cyr 3 - Crémeaux 1
10h – à Mably : Mably 1 - Goal Foot 3 - Montagnes du Matin 2 - Avenir Côte 3
10h – à Perreux : Perreux 2 - Nord Roannais 1 - Le Coteau 3 - Riorges Fém.
10h – à Cours La Ville : Cours 1 - Commelle Vernay 2 - Loire Sornin 3 – **Bois Noirs 3**

Journée 5 : samedi 14 novembre

D1
10h – à Mably – Stade Maison du Passeur : Roannais Foot 42 (3) - Riorges 2 - Avenir Côte 1 - Loire Sornin 1
11h – à Commelle Vernay : Commelle Vernay 1 - Parigny St Cyr 1 - Forez Roannais 1 - Essor 1
10h30 – à St Just la Pendue : Goal Foot 1 - St Denis de Cabanne 1 - Le Coteau 1 - Rhins Trambouze 1

D2
10h – Au Pré des Bœufs : Le Coteau 2 - Rhins Trambouze 2 - Goal Foot 2 - Val d'Aix 1
10h - à St Germain Lespinasse : Filerin 1 - Fc. Roanne 1 - Essor 2 - Avenir Côte 2
11h – **à St Nizier sous Charlieu** : Loire Sornin 2 – Villers 1 - St Denis de Cabanne 2 - Riorges 3
10h – à Champoly : Bois Noirs 2 – Perreux 1 - Olympique Est Roannais 1 - Parigny St Cyr 2

D3
9h - à St Just la Pendue : Goal Foot 3 - Le Coteau 3 - Ouches 1 – Perreux 2
10h – à Cordelle : Crémeaux 1 - Avenir Côte 3 - Nord Roannais 1 – **Bois Noirs 3**
9h30 – **à St Nizier sous Charlieu** : Loire Sornin 3 - Mably 1 - Roanne Portugais 1 - Riorges Fém.
9h30 – à Commelle Vernay : Commelle Vernay 2 - Parigny St Cyr 3 - Montagnes du Matin 2 – Cours 1

U9

Journée 3 : samedi 7 novembre à 10h

Poule A

A Ouches
D1 : Ouches 1 - Avenir Côte 1 - Loire Sornin 1 - St Denis de Cabanne 1 - Essor 1
D2 : Ouches 2 - Avenir Côte 3 - Loire Sornin 3 - St Denis de Cabanne 2,3 – Essor 2

A St Just la Pendue
D1 : Goal Foot 1 - Roannais Foot 42 (3) - Perreux 1 - Parigny St Cyr 1 - Villerest 1
D2 : Goal Foot 2 - Roannais Foot 42 (5F) - Perreux 2 - Parigny St Cyr 2 - Villerest 3

A Mably – Stade Maison du Passeur
D1 : Roannais Foot 42 (2) - Le Coteau 1 - Riorges 1 - Rhins Trambouze 1
D2 : Roannais Foot 42 (4) - Le Coteau 2,3 - Riorges 3 - Rhins Trambouze 2,3

Poule B

A Pommiers
D1 : Olympique Est Roannais 1 – Mably 1 - Nord Roannais 1 - Filerin 1
D2 : Val d'Aix 1 - Crémeaux 1 – Filerin 2 – Cordelle 1 - Bussières 1

A Commelle Vernay
D1 : Commelle Vernay 1 – Fc. Roanne 1 – Goal Foot 2 – Riorges 2
D2 : Commelle Vernay 2 – Roanne Portugais 1 – Villers 1 – Goal Foot 4 – Riorges 4

A Coutouvre
D1 : Loire Sornin 2 – Avenir Côte 2 – Villerest 2 - Pouilly les Nonains 1
D2 : Coutouvre 1 - Loire Sornin 4 - Villerest 4 - Avenir Côte 4 - Pouilly les Nonains 2

Journée 4 : samedi 14 novembre à 10h

Poule A

A St Denis de Cabanne
D1 : St Denis de Cabanne 1 - Goal Foot 1 - Loire Sornin 1 - Rhins Trambouze 1
D2 : St Denis de Cabanne 2,3 - Rhins Trambouze 2,3 – Goal Foot 3 - Loire Sornin 3

A St André d'Apchon
D1 : Avenir Côte 1 - Riorges 1 - Roannais Foot 42 (3) - Parigny St Cyr 1 - Villerest 1
D2 : Avenir Côte 3 - Riorges 3 - Roannais Foot 42 (5F) - Parigny St Cyr 2 - Villerest 3

A Perreux
D1 : Perreux 1 - Roannais Foot 42 (2) - Le Coteau 1 - Ouches 1 – Essor 1
D2 : Perreux 2 - Roannais Foot 42 (4) - Le Coteau 2,3 - Ouches 2 - Essor 2

Poule B

A Villerest
D1 : Villerest 2 - Mably 1 - Filerin 1 - Avenir Côte 2
D2 : Villerest 4 - Crémeaux 1 – Filerin 2 – Bussières 1 - Avenir Côte 4 – Coutouvre 1

A La Pacaudière
D1 : Nord Roannais 1 - Commelle Vernay 1 – Fc. Roanne 1 - Loire Sornin 2
D2 : Cordelle 1 - Loire Sornin 4 - Commelle Vernay 2 – Roanne Portugais 1 – Villers 1

A Pradines
D1 : Olympique Est Roannais 1 – Goal Foot 2 – Riorges 2 - Pouilly les Nonains 1
D2 : Goal Foot 4 - Val d'Aix 1 - Riorges 4 - Pouilly les Nonains 2

U7

Journée 3 : samedi 7 novembre à 14h

A Crémeaux
Crémeaux 1,2 **-** Avenir Côte 1,2,3 – Val d'Aix 1 – Villerest 1
U6 : Crémeaux 3 – Avenir Côte 4 – Val d'Aix 2 – Villerest 2 – Bois Noirs 1 – Ouches 1

A St Germain Lespinasse
Filerin 1,2 - Nord Roannais 1 - Essor 1 - Roannais Foot 42 (1,2) – Riorges 1,2,3 – Roanne Portugais 1

A Mably (stade Maison du Passeur)
Roannais Foot 42 (3,4) – Bussières 1 – Commelle Vernay 1 – Goal Foot 1,2,3 – Le Coteau 1,2,3 - Parigny St Cyr 1 – Forez Roannais 3,4

A Pradines
Olympique Est Roannais 1 - Perreux 1 - Loire Sornin 1 - Coutouvre 1, – Olympique Est Roannais 1 - Rhins Trambouze 1 - St Denis de Cabanne 1 – Villers 1
U6 : Perreux 2 - Loire Sornin 2 - St Denis de Cabanne 2 - Rhins Trambouze 2 – Villers 2

Journée 4 : samedi 14 novembre à 14h

A Ouches
Crémeaux 1,2 **-** Avenir Côte 1,2,3 – Val d'Aix 1 – Villerest 1
U6 : Ouches 1 - Crémeaux 3 – Avenir Côte 4 – Val d'Aix 2 – Villerest 2 – Bois Noirs 1

A Moulin Cherier
Essor 1 - Filerin 1,2 - Nord Roannais 1 - Roannais Foot 42 (1,2) – Riorges 1,2,3 – Roanne Portugais 1

A Parigny
Parigny St Cyr 1 – Roannais Foot 42 (3,4) – Bussières 1 – Commelle Vernay 1 – Goal Foot 1,2,3 – Le Coteau 1,2,3 – Forez Roannais 3,4

A Thizy les Bourgs
Rhins Trambouze 1 - Olympique Est Roannais 1 - Perreux 1 - Loire Sornin 1 - Coutouvre 1 – St Denis de Cabanne 1 – Villers 1
U6 : Rhins Trambouze 2 - Perreux 2 - Loire Sornin 2 - St Denis de Cabanne 2 - Villers 2

AVIS AUX CLUBS

Malgré plusieurs rappels, les clubs ci-dessous n'ont toujours pas fait parvenir leurs feuilles de présence ou de plateau… Les amendes prévues par les règlements sportifs du DLF (10 € par feuille manquante) seront donc appliquées.

U11

Absence feuilles de présence

D1 : Parigny St Cyr 1 (samedis 26 septembre, 3 octobre, 10 octobre)

D2 : Parigny St Cyr 2 (samedis 26 septembre, 3 octobre, 10 octobre)
Villers 1 (samedis 3 octobre, 10 octobre)
Bois Noirs 2 (samedi 10 octobre)

D3 : Parigny St Cyr 3 (samedis 26 septembre, 3 octobre, 10 octobre)
Le Coteau 3 (samedi 26 septembre)
Mably 1 (samedis 3 octobre, 10 octobre)

Absence feuilles de plateau

D1 : Parigny St Cyr 1 (samedi 10 octobre)

D2 : Parigny St Cyr 2 (samedi 10 octobre)

D3 : Parigny St Cyr 3 (samedi 10 octobre)

U9

Absence feuille de présence

Ouches (samedi 10 octobre)

U7

Absence feuilles de présence

Parigny St Cyr (samedis 3 octobre, 10 octobre) – Villers (samedis 3 octobre, 10 octobre)

COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.80

PV N°11 publié le 03/11/2026

Réunion du lundi 2 novembre 2026

criterium@loire.fff.fr

Président : Jean-Paul PETIT : 06 71 98 78 16
Secrétariat : Christian ROSSILLOL : 07 88 66 01 75
Championnat Foot Adapté : Hanafi CHERAKRAK : 06 11 49 60 29
Championnat Foot Loisir : Christian ROSSILLOL : 07 88 66 01 75
Responsable des coupes : Hanafi CHERAKRAK : 06 11 49 60 29
Responsable des coupes : Frédéric FERRAND : 06 27 15 75 59
Championnat Foot à 7 : Frédéric FERRAND : 06 27 15 75 59
Foot en Marchant : Christian FAGES : 06 79 00 86 02

INFORMATIONS

- Foot à 7 + 40 ans :

Pour rappel, la licence « Foot Loisir » reste **obligatoire.**
Un contrôle est effectué systématiquement pour toutes les équipes.
Les matchs aller ne pourront être reportés au-delà du 26 février 2027.

Critérium :

Rappel de l'article 33 des règlements du DLF : les clubs et les arbitres ont l'obligation de prendre la photo de la FMI, **avant et après** la rencontre.
Ceci pour éviter tout problème en cas de « bug » ou d'échec de connexion, au moment de l'envoi de la FMI.

JOURNEE DU 7 NOVEMBRE

Poule CD1
Le match **Villars 5 – Croix de l'Orme 5** se jouera **à 15h30,** au stade Roger Villeneuve de Villars.

Poule CD2
Le match **Chambéon Magneux 5 – St Marcellin en Forez 5** se jouera à 15h, au **stade de Chambéon**.

Poule CD3
Le match **St Romain le Puy 5 – Bellegarde en Forez 5** se jouera **à 15h,** au stade Emile Pirollo de St Romain le Puy.

JOURNEE DU 14 NOVEMBRE

Poule CD2
Le match **Séauve 5 – Polonia 5** se jouera **à 15h,** au stade de La Séauve.

Le match **Algériens Chambon Feugerolles 6 – Firminy 5 est inversé** et se jouera le **vendredi 13 novembre à 20h30, au stade du Soleil,** à Firminy.

Poule CD3
Le match **Châteauneuf 5 – Croix de l'Orme 6** se jouera **à 19h30,** au stade de la Limaillière, à Châteauneuf.

PV N°11 publié le 03/11/2026

Réunion du lundi 2 novembre 2026

Responsable : Bernard THIVEND : 06 81 48 05 03
Membre : Alain PARATCHA

COURRIERS REÇUS

Loire Sornin : nous avons bien noté que le match n°79076582, LOIRE SORNIN – ST NIZIER SOUS CHARLIEU, se jouera le vendredi 13 novembre, à 21h, sur le terrain synthétique de St Nizier sous Charlieu.

RAPPEL : REGLEMENTS

Lors de la réunion du 8 juin dernier, au siège de la Délégation, nous avions précisé les points du règlement qui avaient été modifiés. A savoir :

- Le **championnat est réservé aux joueurs âgés de plus de 30 ans.**
- Seuls, **2 joueurs âgés de moins de 30 ans, au 1er janvier de la saison en cours, peuvent être inscrits sur la feuille de match**. Pour la saison 2026/27, elle concerne les joueurs nés après le 1er janvier 1997.
- La notion de nombre de matchs disputés en Seniors a disparu du règlement.
- En cas d'arrêté municipal portant sur l'interdiction d'accès au terrain pour cause d'intempéries ou d'indisponibilité, **le match se jouera obligatoirement sur le terrain de l'adversaire, même lors du match retour.**

REPORTS DE MATCH

Le match n°79081054 du 17 octobre, **PERREUX - VILLEREST**, se jouera le **vendredi 20 novembre, à 20h45.**

Le match de Coupe de l'Amitié n°79994176 du vendredi 23 octobre**, LOIRE SORNIN – ROANNE ARCT,** se jouera **le vendredi 20 novembre, à 20h30.**

Le match n°79081191 du 30 octobre, **BUSSIERES – ESSOR**, se jouera **le vendredi 20 novembre**, à 20h30.

Le match n°79081180 du 3 octobre, **AVENIR COTE 6 – CREMEAUX**, se jouera le **samedi 21 novembre, à 14h30**.

Le match n°79081182 du 3 octobre, **BOIS NOIRS – VAL D'AIX**, se jouera le **samedi 21 novembre, à 16h30**.

TIRAGE AU SORT DES COUPES DE L'AMITIE ET DALFORT

L'ensemble des rencontres est programmé le **vendredi 4 décembre.**

COUPE DE L'AMITIE (8ème de finale)

- Vendredi 4 décembre à 20h30 :

AVENIR COTE 5 – ESSOR
ST SYMPHORIEN DE LAY – NORD ROANNAIS

-Vendredi 4 décembre à 21h

ST DENIS DE CABANNE – Vainqueur match LOIRE SORNIN – ROANNE ARCT
LE COTEAU – BOIS NOIRS
ROANNAIS FOOT 42 – BRIENNON
FC. ROANNE 5 – FOREZ ROANNAIS
PARIGNY ST CYR 5 – NORD ROANNAIS

Equipe exempte : VAL D'AIX

COUPE DALFORT

Match de cadrage

-Vendredi 20 novembre à 21h

COMMELLE VERNAY – FC. ROANNE 6

8ème de finale

- Vendredi 4 décembre à 20h30 :

PARIGNY ST CYR 6 – ST NIZIER SOUS CHARLIEU
FILERIN – Perdant match LOIRE SORNIN – ROANNE ARCT
POUILLY LES NONAINS – STE FOY ST SULPICE

- Vendredi 4 décembre à 20h45 :

PERREUX – OLYMPIQUE EST ROANNAIS
CREMEAUX – AVENIR COTE 6

-Vendredi 4 décembre à 21h :

GOAL FOOT – Vainqueur du match COMMELLE VERNAY – FC. ROANNE 6

-Samedi 5 décembre à 14h30 :

VILLEREST – BUSSIERES
ST ANDRE D'APCHON - COURS

COMMISSION FEMININES

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.86

PV N°11 publié le 03/11/2026

Réunion du lundi 2 novembre 2026

Présidente : Yvonne ARGAUD : 06 21 43 70 44
Référente Foot Féminin : Justine MERLE : 06 61 07 12 10
Responsable Coupes : Séverine ROCHE LOGEARD

INFORMATION IMPORTANTE

- A l'attention des clubs : tous les mails concernant la Commission Féminines doivent être envoyés directement à la commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

feminines@loire.fff.fr

Lors de votre envoi, pensez bien à marquer le nom du club concerné, les coordonnées précises de la demande. Tout mail adressé à la Commission Féminines doit être envoyé obligatoirement depuis la boite officielle du club.
Concernant les rencontres : **bien marquer le n° de match, n° de terrain et toutes les références du match concerné.**

Article 31.2 – DÉROGATION AUX DATES ET HEURES OFFICIELLES :

En aucun cas, une rencontre ne pourra être repoussée, sauf en Seniors D4/D5, à l'appréciation de la Commission Seniors, et en Jeunes D3/D4, à l'appréciation de la Commission.

COURRIERS RECUS

Filerin : demande l'inversion du match St Christo Marcenod - Filerin.
Se. St Charles Vigilante : forfait général en U18.

PROGRAMMATION

- COUPE DE LA LOIRE SENIORS A 11

Match n°79762533, **Sorbiers La Talaudière – Firminy**, reprogrammé le **mercredi 11 novembre à 14h**, même stade.

-SENIORS A8 D2

Match n°79452597, **Forez Roannais – Sorbiers La Talaudière**, reprogrammé le **dimanche 20 décembre**, même heure, même stade.

-SENIORS A8 D3 SUD

Match n°79474500, **Chateauneuf – Filerin**, reprogrammé le **vendredi 18 décembre**, même heure, même stade.

COUPE DE LA LOIRE U18 A 11

Match n°79762530, **Riorges – Andrezieux**, reprogrammé le **samedi 19 décembre**, même heure, même stade.

FUTSAL – COUPES FEMININES

***Catégorie Seniors F : qualificatif pour la finale régionale/nationale**
- **dimanche 3 janvier** (tour qualificatif au Gymnase de la Plaine Achille à St Etienne), l'après-midi
Poules de 4 à 6 équipes constituées, 60 minutes de jeu proposées, en jouant 1 match sur 2 durant un créneau de 3h environ.
L'engagement est de 25 euros (frais d'inscriptions et d'arbitrage compris).
1 SEULE équipe par club engagée, 5 joueuses + 3 remplaçantes au maximum.
Liste des inscrits sur le PV Commission Féminines
Date limite d'inscription : mercredi 9 décembre
Envoi et parution des convocations : lundi 14 décembre
Lien d'inscription : https://forms.gle/piuudpL7DADCaoTj8
Equipes Seniors F inscrites :
GF Asem, Ondaine, Se. Métropole, Se. Portugais, Sorbiers La Talaudière, St Paul en Jarez.

*__**Catégorie U18F**__
La Coupe Futsal Mozaïc de Noël organisée par le District aura lieu le :
- **dimanche 3 janvier** (tour qualificatif au Gymnase de la Plaine Achille à St Etienne), le matin
Poules de 4 à 6 équipes constituées, 60 minutes de jeu proposées, en jouant 1 match sur 2 ou 3 durant un créneau de 3h environ.
L'engagement est de 25 euros (frais d'inscriptions et d'arbitrage compris).
1 SEULE équipe par club engagée, 5 joueuses + 3 remplaçantes au maximum.
Liste des inscrits sur le PV Commission Féminines
Date limite d'inscription : mercredi 9 décembre
Envoi et parution des convocations : lundi 14 décembre
Lien d'inscription : https://forms.gle/Hb9437fuimhHkBLq7
Equipes U18F inscrites :
Feurs, Firminy, GF Asem, Monts et Plaine, St Paul en Jarez.

*__**Catégorie U15F**__
La Coupe Futsal Mozaïc de Noël organisée par le District aura lieu le :
- **dimanche 20 décembre** (tour qualificatif au Gymnase de la Plaine Achille à St Etienne), l'après-midi
Poules de 4 à 6 équipes constituées, 60 minutes de jeu proposées, en jouant 1 match sur 2 ou 3 durant un créneau de 3h environ.
L'engagement est de 25 euros (frais d'inscriptions et d'arbitrage compris) .
1 SEULE équipe par club engagée, 5 joueuses + 3 remplaçants au maximum.
Liste des inscrits sur le PV Commission Féminines
Date limite d'inscription : mercredi 2 décembre
Envoi et parution des convocations : lundi 7 décembre
Lien d'inscription : https://forms.gle/ALkhWbryjyCJNhnZ8
Equipes U15F inscrites :
Abh, Asa. Chambon Feugerolles, Firminy, GF Asem, Rive de Gier, Sorbiers La Talaudière, St Paul en Jarez.

*__**Catégorie U13F**__
La Coupe Futsal Mozaïc de Noël organisée par le District aura lieu le :
- **dimanche 20 décembre** (tour qualificatif au Gymnase de la Plaine Achille à St Etienne), le matin
- **samedi 2 janvier** (finale à 6 équipes).
Poules de 4 à 6 équipes constituées, 50 minutes de jeu proposées, en jouant 1 match sur 2 ou 3 durant un créneau de 3h environ.
L'engagement est GRATUIT.
1 SEULE équipe par club engagée, 5 joueuses + 3 remplaçants au maximum.
Liste des inscrits sur le PV Commission Féminines
Date limite d'inscription : mercredi 2 décembre
Envoi et parution des convocations : lundi 7 décembre Lien d'inscription : https://forms.gle/bXrW1rnN3HbG78JA9
Equipes U13F inscrites :
Fc. St Etienne, Firminy, Forez Roannais, GF Asem, Rive de Gier, Sorbiers La Talaudière, St Paul en Jarez.

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.73

PV N°11 publié le 3/11/2026

Réunion du lundi 2 novembre 2026

Président de la Commission : Cédric MARY : 06 17 32 72 03 - cmary@loire.fff.fr
Président Délégué : Laurent GAUDARD : 06 19 97 14 28
Vice-Président / Responsable du Pôle Formation : Victor PEREIRA : 06 16 98 37 18 – vpereira@loire.fff.fr
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres (SCJA) : Tahar CHALABI : 06 62 58 38 19
Responsable administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT : 06 71 47 93 39
Responsable administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR : 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'Arbitres Solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) : Benoit CHANDELIER : 07 63 17 10 40 - bchandelier@loire.fff.fr
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA : 06 45 18 51 56
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Guillaume DUPUY : 06 88 57 47 48
Désignateur arbitres assistants (D1 & D2) Cédric CELLE : 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres seniors D3 : Jean-Luc GAILLARD : 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres seniors D4 & D5, jeunes arbitres U17 et compétition féminine : Mustapha BENMESSAOUD : 06 12 56 53 43
Désignateur des jeunes arbitres U18, Ligue et des arbitres stagiaires : Kelyan JUAN : 07 83 87 22 59
Désignateur des jeunes arbitres U15 : Maxence VANDERHEGGEN : 07 81 48 91 51
Désignateur / Validateur des observations des jeunes arbitres et séniors : Sébastien DECITRE : 07 63 44 64 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC : 06 88 86 94 27
Désignateur des observateurs séniors : Nordine BEZZAH : 06 42 58 50 13
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB : 06 52 68 08 97
Intendant : Guy RUBAT : 06 44 91 08 74
Relation avec les Clubs / Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Yassin AMCHACHTI : 06 68 36 70 32
Représentant des arbitres au Comité Directeur : Jean-Louis FOREST : 06 88 24 23 53
Formateur au sein du Pôle Formation : Mourad OUNOUGHI : 06 28 69 04 41
Membre : Tonio RODRIGUES : 06 80 40 26 80

ABSENCE DU DESIGNATEUR FOOT LOISIRS

Messieurs les arbitres, veuillez noter l'absence de M. LEBLANC Raphaël, du 5 au 22 novembre inclus (voyage à l'étranger). Durant son absence, veuillez contacter M. BENMESSAOUD Mustapha, en cas de problème.

COMMUNICATION

L'adresse **arbitres@loire.fff.fr** doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation…). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

AGENDA

- MERCREDI 11 NOVEMBRE : séance de rattrapage de l'AG à 8h30 (81 bis Quai Commandant L'Herminier à Roanne) et des tests physiques TAISA (dès 11h au stade Joseph Galliéni à Riorges) pour toutes les catégories, Arbitres et Jeunes Arbitres.

- LUNDI 16 NOVEMBRE : soirée de remise des récompenses aux arbitres finalistes, promus et fin de carrière, à 19h30 au siège du District, à St Priest en Jarez.

- SAMEDI 28 NOVEMBRE : STAGE MI-SAISON JEUNES ARBITRES (JAD secteur sud) au siège du District, à St Priest en Jarez.

- JAD U18 de 8h30 à 12h30
- JAD U15 / U13 de 13h30 à 17h30

COUPE DE FRANCE DES ARBITRES

Félicitations aux 28 arbitres ligériens qualifiés pour le quatrième tour de la compétition !
Parmi les 128 arbitres qualifiés, nos 28 représentants ligériens poursuivent l'aventure. Ils ont jusqu'au jeudi 12 novembre pour participer à ce nouveau tour et tenter de décrocher leur qualification pour la suite de la compétition. Nous leur souhaitons bonne chance et les encourageons vivement à poursuivre cette belle aventure.

RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE

Chaque nouvelle saison, la validation de votre licence d'arbitre est soumise à la conformité d'un dossier médical d'arbitre (DMA) et d'un dossier administratif. **Conformément à l'article 55 du règlement Intérieur de la CDA, tout dossier non retourné ou incomplet au 1er novembre 2026, l'arbitre sera considéré comme démissionnaire et sera retiré de la liste des arbitres pour la saison en cours.**

VERIFICATION DE LA VISIBILITE DE VOS COORDONNEES SUR LES SITES FFF

À la demande de la Commission Régionale de l'Arbitrage, nous vous remercions de vérifier les paramètres de visibilité de vos informations personnelles dans votre espace FFF. Cette vérification est importante afin que votre nom et votre prénom apparaissent bien sur les feuilles de match des sites et applications FFF. À défaut, vous pourriez apparaître comme anonyme sur les sites de la Ligue et du District, ce qui pourrait compliquer la prise de contact par les clubs ou les autres officiels, notamment en cas de changement d'installation le jour de la rencontre ou pour toute autre nécessité liée à son organisation.

Voici la procédure à suivre :

1. Connectez-vous à votre espace personnel : https://mon-compte.fff.fr
2. Cliquez sur « VOIR MES LICENCES & RÔLES ».
3. Descendez-en bas de la page jusqu'à la rubrique « VISIBILITÉ SUR LES SITES ET APPLICATIONS FFF ».
4. Décochez la case correspondant à la mention suivante : « *Je ne souhaite plus voir mon nom et mon prénom apparaître sur les feuilles de match des différents sites ou applications FFF* ».
5. Cliquez sur « ENREGISTRER » pour valider votre choix.

RAPPELS

PHOTOS : avant le coup d'envoi du match, l'arbitre doit photographier la feuille de match après la signature d'avant-match et, après la rencontre, l'arbitre doit photographier la feuille de match avant la signature d'après-match.

RAPPORT D'APRÈS-MATCH : il est impératif de compléter un rapport après chaque rencontre sur votre Portail des Officiels, dans un délai de 48 heures suivant le match, y compris lorsqu'aucun carton n'a été distribué. **Vérifiez toutes les informations (score, cartons, informations diverses, ...). Ajoutez les avertissements et les exclusions en remplissant précisément la case dédiée (RAPPORT CIRCONSTANCIÉ uniquement carton rouge), et supprimez les cartons blancs (exclusion temporaires). Le cas échéant, décochez "RAS" (informations installations, informations réserves d'avant-match, informations observations d'après-match) et remplissez précisément la case dédiée.**

CARTE D'ARBITRAGE : il est rappelé à l'ensemble des arbitres qu'ils sont tenus d'utiliser les cartes d'arbitrage du District de la Loire mises gratuitement à leur disposition. Ces cartes sont à retirer exclusivement auprès du Conseiller Technique, Benoît CHANDELIER, chaque lundi, de 14h à 21h. En dehors de ce créneau, il convient de prendre directement contact avec lui, afin de convenir d'un rendez-vous. En cas de convocation devant la Commission de Discipline, l'original de la carte d'arbitrage correspondant à la rencontre concernée, devra impérativement être présenté. Tout manquement à cette consigne pourra entraîner l'application des dispositions prévues par le règlement intérieur de la CDA.

SAISIE D'INDISPONIBILITES : toutes les indisponibilités doivent être saisies depuis le portail « MyFFF ». Les arbitres ont accès à ce portail uniquement lorsque leur dossier médical et leur licence ont été validés.

POULES D'OBSERVATION 2026-2027

Cette semaine, les groupes arbitres et observateurs seront publiés dans la rubrique « Documents » du Portail des Officiels.
Si votre nom n'est pas mentionné dans le fichier des affectations, merci de vous manifester en envoyant un courriel à **arbitres@loire.fff.fr**

EXTRANET

C'est un espace numérique pensé pour faciliter le quotidien des officiels. Nous invitons tous les arbitres à créer leur compte dès maintenant. Adresse de connexion : https://extranet.loirefff.fr
Comment obtenir un compte ? Si vous n'avez pas encore d'accès, vous pouvez faire une demande de création de compte directement depuis la page de connexion (lien « Demande de création de compte »). Votre demande sera examinée par l'administration du District qui activera votre compte. En cas de difficultés, vous pouvez aussi vous rapprocher du secrétariat du District ou d'un administrateur de l'Extranet qui pourra vous aider (tutoriel vidéo : https://youtu.be/2z9F5oD1fto).

FORMATION INITIALE DES ARBITRES (DEVENEZ ARBITRE)

Vous connaissez des licenciés, joueurs, dirigeants ou passionnés qui souhaitent découvrir l'arbitrage ?
Inscrivez-les à une Formation Initiale en Arbitrage (FIA). Le District de la Loire propose plusieurs sessions de formation de 3 jours, notamment en janvier et février 2027. Pour plus d'informations et inscriptions, rendez-vous dans notre rubrique Devenir Arbitre ou contactez l'IR2F - Service Formation de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football au 04 72 15 30 21 ou via formations@laurafoot.fff.fr.

FIA n°3 – Secteur Roannais (lieu à définir)

- Vendredi 8 janvier 2027 : 18h30 – 22h
- Samedi 9 janvier 2027 : 8h30 – 17h30 (repas non compris)
- Dimanche 10 janvier 2027 : 8h30 – 17h30 (repas non compris)
 - Module 7 : Mardi 12 janvier 2027 (18h30 – 22h à Roanne – Délégation)

FIA n°4 – Secteur Stéphanois (lieu à définir)

- Mardi 16 février 2027 : 14h - 17h30
- Mercredi 17 février 2027 : 8h30 – 17h30 (repas non compris)
- Jeudi 18 février 2027 : 8h30 – 17h30 (repas non compris)
 - Module 7 : Mardi 2 mars 2027 (18h30–22h à St-Priest en Jarez, au District)

Retrouvez les dates des sessions en 2027 : https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à 8 euros pour la saison 2026-2027. Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement par carte bleue (paiement sécurisé), directement via ce lien : https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite/cotisations.

Par ailleurs, pour toute demande, heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean-Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

UNAF – UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL

En cliquant sur le lien ci-après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2026/27 :
Bulletin adhésion UNAF - Saison 2026/27
> https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2026/05/UNAF_Fiche_Adhesion_26-27.pdf

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) – Ordre : UNAF Loire
Merci de joindre votre règlement par chèque, à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.

LISTE DES CLUBS DE LA LOIRE AYANT SUIVI LA FORMATION D'ARBITRE ASSISTANT BENEVOLE DE CLUB (COMPETITIONS LIGUES UNIQUEMENT)

La mission d'arbitre assistant bénévole concerne les rencontres de Ligue où un seul officiel est désigné (U18 R2, U16 R2, U15 R1/R2, U14 R1, R2F, U18F R1/R2). L'attestation de formation permet aux dirigeants du club de signaler les hors-jeu pendant le match. Quelques précisions :

- Si le club présente l'attestation et figure sur la liste LAuRAFoot de la saison, l'arbitre central doit autoriser l'AA à signaler les hors-jeu. Il peut toutefois lui retirer cette mission en cas de manquements importants ou de manque d'impartialité.
- Si un seul club présente l'attestation, l'arbitre central signale les hors-jeu du côté sans AA bénévole, tandis que l'AA bénévole intervient de l'autre côté.
- L'AA bénévole prend son attaque en première période, puis change de côté à la mi-temps pour prendre également son attaque en seconde période.

LISTE DES CLUBS :
VEAUCHE / SAVIGNEUX MONTBRISON / ANDREZIEUX BOUTHEON / ST PAUL EN JAREZ / RIVE DE GIER / FEURS / FIRMINY / ABH / ST CHRISTO MARCENOD

PV N°11 publié le 03/11/2026

Réunion du lundi 2 novembre 2026

Président de la Commission : Cédric MARY : 06 17 32 72 03 - cmary@loire.fff.fr
Président Délégué : Laurent GAUDARD : 06 19 97 14 28
Vice-Président / Responsable du Pôle Formation : Victor PEREIRA : 06 16 98 37 18 – vpereira@loire.fff.fr
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres (SCJA) : Tahar CHALABI : 06 62 58 38 19
Responsable administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT : 06 71 47 93 39
Responsable administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR : 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'Arbitres Solidarité : Jean Noël FAURE : 07 60 08 56 40
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) : Benoit CHANDELIER : 07 63 17 10 40 - bchandelier@loire.fff.fr
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA : 06 45 18 51 56
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Guillaume DUPUY : 06 88 57 47 48
Désignateur arbitres assistants (D1 & D2) Cédric CELLE : 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres seniors D3 : Jean-Luc GAILLARD : 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 et des jeunes arbitres U18 : Mustapha BENMESSAOUD : 06 12 56 53 43
Désignateur / Validateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY : 06 17 32 72 03
Désignateur des jeunes arbitres U17, Ligue et des arbitres stagiaires : Kelyan JUAN : 07 83 87 22 59
Désignateur des jeunes arbitres U15 : Maxence VANDERHEGGEN : 07 81 48 91 51
Désignateur des jeunes arbitres U18 et Ligue, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT : 06 71 47 93 39
Désignateur des jeunes arbitres U15, secteur Nord : Ewan BURNER : 06 21 03 47 28
Désignateur / Validateur des observations des jeunes arbitres : Sébastien DECITRE : 07 63 44 64 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC : 06 88 86 94 27
Désignateur critériums, secteur Nord : Nordine BEZZAH : 06 42 58 50 13
Désignateur des observateurs Seniors : Nordine BEZZAH : 06 42 58 50 13
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB : 06 52 68 08 97
Intendant : Guy RUBAT : 06 44 91 08 74
Relation avec les Clubs / Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Yassin AMCHACHTI : 06 68 36 70 32
Représentant des arbitres au Comité Directeur : Jean-Louis FOREST : 06 88 24 23 53
Formateur au sein du Pôle Formation : Mourad OUNOUGHI : 06 28 69 04 41
Membre : Tonio RODRIGUES

COMMUNICATION

La nouvelle adresse **arbitres@loire.fff.fr** doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation…).
Mettre en copie à la Délégation. Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

AGENDA

MERCREDI 11 NOVEMBRE : séance de rattrapage de l'AG à 8h30 (81 bis Quai Commandant L'Herminier à Roanne) et des tests physiques TAISA (dès 11h au stade Joseph Galliéni à Riorges) pour toutes les catégories, Arbitres et Jeunes Arbitres

- LUNDI 16 NOVEMBRE : soirée de remise des récompenses aux arbitres finalistes et promus, à 19h30 au siège du District, à St Priest en Jarez.

- DIMANCHE 29 NOVEMBRE : STAGE MI-SAISON JEUNES ARBITRES (JAD secteur nord Roanne) au siège de la Délégation, nouvelle adresse : 81 bis quai Commandant L'Herminier (ex Thermi service).

- JAD U18 de 8h30 à 12h30
- JAD U15/U13 de 13h30 à 17h30

RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE

Chaque nouvelle saison, la validation de votre licence d'arbitre est soumise à la conformité d'un dossier médical d'arbitre (DMA) et d'un dossier administratif. **Conformément à l'article 55 du Règlement Intérieur de la CDA, tout dossier non retourné ou incomplet au 1er novembre 2026, l'arbitre sera considéré comme démissionnaire et sera retiré de la liste des arbitres pour la saison en cours.**

VERIFICATION DE LA VISIBILITE DE VOS COORDONNEES SUR LES SITES FFF

À la demande de la Commission Régionale de l'Arbitrage, nous vous remercions de vérifier les paramètres de visibilité de vos informations personnelles dans votre espace FFF. Cette vérification est importante afin que votre nom et votre prénom apparaissent bien sur les feuilles de match des sites et applications FFF. À défaut, vous pourriez apparaître comme anonyme sur les sites de la Ligue et du District, ce qui pourrait compliquer la prise de contact par les clubs ou les autres officiels, notamment en cas de changement d'installation le jour de la rencontre ou pour toute autre nécessité liée à son organisation.

Voici la procédure à suivre :

1. Connectez-vous à votre espace personnel : https://mon-compte.fff.fr
2. Cliquez sur « VOIR MES LICENCES & RÔLES ».
3. Descendez-en bas de la page jusqu'à la rubrique « VISIBILITÉ SUR LES SITES ET APPLICATIONS FFF ».
4. Décochez la case correspondant à la mention suivante : « *Je ne souhaite plus voir mon nom et mon prénom apparaître sur les feuilles de match des différents sites ou applications FFF* ».
5. Cliquez sur « ENREGISTRER » pour valider votre choix.

RAPPELS

PHOTOS : avant le coup d'envoi du match**, l'arbitre doit photographier la feuille de match après la signature d'avant-match** et, après la rencontre**, l'arbitre doit photographier la feuille de match avant la signature d'après-match.**

RAPPORT D'APRÈS-MATCH : Il est **impératif** de compléter un rapport après chaque rencontre sur votre Portail des Officiels, dans un délai de 48 heures suivant le match, y compris lorsqu'aucun carton n'a été distribué.
Vérifiez toutes les informations (score, cartons, informations diverses, ...). Ajoutez les avertissements et les exclusions remplissant précisément la case dédiée (RAPPORT CIRCONSTANCIÉ uniquement carton rouge) et supprimez les cartons blancs (exclusion temporaires). Le cas échéant, décochez "RAS" (informations installations, informations réserves d'avant match, informations observations d'après match) et remplissez précisément la case dédiée.

CARTE D'ARBITRAGE : Il est rappelé à l'ensemble des arbitres qu'ils sont tenus d'utiliser les cartes d'arbitrage du District de la Loire, mises gratuitement à leur disposition. Ces cartes sont à retirer à la Délégation.
En cas de convocation devant la Commission de Discipline, l'original de la carte d'arbitrage correspondant à la rencontre concernée devra impérativement être présenté. Tout manquement à cette consigne pourra entraîner l'application des dispositions prévues par le règlement intérieur de la CDA.

SAISIE D'INDISPONIBILITES : Toutes les indisponibilités doivent être saisies depuis le portail « MyFFF ». Les arbitres ont accès à ce portail uniquement lorsque leur dossier médical et leur licence ont été validés.

POULES D'OBSERVATION 2026-2027

Cette semaine, les groupes arbitres et observateurs seront publiés dans la rubrique « Documents » du Portail des Officiels.
Si votre nom n'est pas mentionné dans le fichier des affectations, merci de vous manifester en envoyant un courriel à **arbitres@loire.fff.fr**.

EXTRANET

C'est un espace numérique pensé pour faciliter le quotidien des officiels. Nous invitons tous les arbitres à créer leur compte dès maintenant. Adresse de connexion : https://extranet.loirefff.fr
Comment obtenir un compte ? Si vous n'avez pas encore d'accès, vous pouvez faire une demande de création de compte directement depuis la page de connexion (lien « Demande de création de compte »). Votre demande sera examinée par l'administration du District qui activera votre compte. En cas de difficultés, vous pouvez aussi vous rapprocher du secrétariat du District ou d'un administrateur de l'Extranet qui pourra vous aider (tutoriel vidéo : https://youtu.be/2z9F5oD1fto).

FORMATION INITIALE DES ARBITRES (DEVENEZ ARBITRE)

Vous connaissez des licenciés, joueurs, dirigeants ou passionnés qui souhaitent découvrir l'arbitrage ?
Inscrivez-les à une Formation Initiale en Arbitrage (FIA). Le District de la Loire propose plusieurs sessions de formation de 3 jours, notamment en janvier et février 2027. Pour plus d'informations et inscriptions, rendez-vous dans notre rubrique Devenir Arbitre ou contactez l'IR2F - Service Formation de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football au 04 72 15 30 21 ou via formations@laurafoot.fff.fr.

FIA n°3 – Secteur Roannais (lieu à définir)

- Vendredi 8 janvier 2027 : 18h30–22h
- Samedi 9 janvier 2027 : 8h30–17h30 (repas non compris)
- Dimanche 10 janvier 2027 : 8h30–17h30 (repas non compris)
 - Module 7 : Mardi 12 janvier 2027 (18h30–22h à Roanne – Délégation)

FIA n°4 – Secteur Stéphanois (lieu à définir)

- Mardi 16 février 2027 : 14h-17h30
- Mercredi 17 février 2027 : 8h30–17h30 (repas non compris)
- Jeudi 18 février 2027 : 8h30–17h30 (repas non compris)
 - Module 7 : Mardi 2 mars 2027 (18h30–22h à St-Priest en Jarez au District)

Retrouvez les dates des sessions en 2027 : https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leur famille, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à 8 euros pour la saison 2026/27. Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement par carte bleue (paiement sécurisé), directement via ce lien : https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite/cotisations.

Par ailleurs, pour toute demande, heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean-Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

==========

UNAF – UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL

En cliquant sur le lien ci-après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2026/27 :
Bulletin adhésion UNAF - Saison 2026/27
> https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2026/05/UNAF_Fiche_Adhesion_26-27.pdf

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) – ordre : UNAF Loire.
Merci de joindre votre règlement par chèque, à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.
VOUS POUVEZ AUSSI REGLER EN DEMATERIALISE

RENCONTRES

COUPES - TROPHEES
MEDAILLES
Lots pour Tounoi : www.france-kermesse.com
Vente en ligne
FOREZ DISTRIBUTION
BAZAR PONS
R.D. 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE
www.france-medailles.com

INTERSPORT®
Le sport, la plus belle des rencontres

BAYLE
Boucher - Charcutier
Traiteur - Pâtissier

SOUCHON
Boissons
Services
1922

LOIRE HAUTE-LOIRE

Hôtel du Golf
Saint-Étienne

france bleu
saint-étienne loire

terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques
technigazon
Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonealpes@technigazon.fr

PIC Ardi
Broderie Textile
Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com
1329 Rue Louise Michel - B.I.R 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 000 31 - TVA Intra : FR 0J 449 825 009 - APE : 1399Z

La Pause
RESTAURANT

Brioche Pasquier

koesio
CONNEXION MAXIMALE

E.LECLERC
SAINT PRIEST EN JAREZ
OUVERT LE DIMANCHE MATIN
Route de l'Etrat
SAINT PRIEST EN JAREZ

JCKB
INTERNATIONAL

MAJUSCULE
AU BUREAU comme à la maison
alpha bureau
www.pgdis.com
14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poylo@pgdis.com

AGENCE NATIONALE DU SPORT

Loire
LE DÉPARTEMENT

District 1 Mcdonald'S / Unique	**Poule Unique**	**6**

Samedi 07/11/2026 18H

56516648 56626.1 L'Etrat Sp. 2 - U.S. Villars 2 — Complexe Sportif Des Ollières 1 à L ETRAT

Arbitre centre	MORAIS DIAS Miguel	2518696885	11 km
Arbitre assistant 1	BOUCHET David	2578631026	14 km
Arbitre assistant 2	BORAZANOGLU Sakir	2578616142	12 km
Délégué accompagnateur			
Observateur principal	FERRAND Frederic	2599863526	16 km
Observateur adjoint 1	FOREST Jean Louis	2599860391	70 km

Samedi 07/11/2026 18H30

55726003 50047.1 Sous Ecoles Laiq. St 1 - F.C. St Etienne 1 — Stade Camille De Rochetaille 1 à ST PRIEST EN JAREZ

Arbitre centre	BENCHADI Mehdi	2546608782	14 km
Arbitre assistant 1	BENMESSAOUD Mustapha	2599861602	5 km
Arbitre assistant 2	ABBAS Djelloul	2511128756	55 km
Délégué accompagnateur			

Dimanche 08/11/2026 14H30

55726000 50044.1 St Romain Le Puy Fci 1 - Saint Chamond Foot 1 — Stade Émile Pirollo 1 à ST ROMAIN LE PUY

Arbitre centre	CETIN Aytekin	2519413197	76 km
Arbitre assistant 1	MEHENTAL Kamel	2543962881	33 km
Arbitre assistant 2	MAUSSIER Arnaud	2545506253	83 km
Délégué accompagnateur			
Observateur principal	OUNOUGHI Mourad	2599862745	32 km

55726002 50046.1 Rive De Gier 1 - Chambeon/Magn 1 — Complexe Sportif Bernard Mayol 2 à RIVE DE GIER

Arbitre centre	BENBELAID Sabry	2558638464	14 km
Arbitre assistant 1	TCHOUANTE Charles	2543883716	45 km
Arbitre assistant 2	EDZOA Michel	9605019815	23 km
Délégué accompagnateur			
Observateur principal	FERRAND Frederic	2599863526	41 km

55726005 50049.1 J.S. Cellieu 1 - Fc Bonson/St Cyprien 1 — Stade Des Roches à CELLIEU

Arbitre centre	MVODO TSYA Nicolas	2546211957	24 km
Arbitre assistant 1	KESSOURI Adel	2599864878	14 km
Arbitre assistant 2	AITSY Jamaa	2520525326	33 km
Délégué accompagnateur			

56516486 56601.1 A.S. Algerienne 1 - F.C. St Paul En Jare 2 — Stade François Mondon à LE CHAMBON FEUGEROLLES

Arbitre centre	BENADA Abdelghani	2543290988	30 km
Arbitre assistant 1	KHELLI Mohamed	2545616902	16 km
Arbitre assistant 2	SALAMONE Thomas	2544314389	13 km
Délégué accompagnateur			

56516647 56625.1 Goal Foot 1 - Loire Sornin 1 — Stade Municipal à ST JUST LA PENDUE

Arbitre centre	DOUSS Hossem	2508665965	29 km
Arbitre assistant 1	BENSAFI Ali	2599865034	74 km
Arbitre assistant 2	OULD BOUKHITINE Lyece	2538644800	29 km
Délégué accompagnateur			

District 2 / Unique	**Poule A**	**5**

Samedi 07/11/2026 18H

District 2 / Unique	Poule A	5

Samedi 07/11/2026 18H

56517937 56773.1 Fco Firminy Inser 2 - Us Metare 1 — Stade De Firmament à FIRMINY

Arbitre centre BOUIMA Abdelkader 2520251533 23 km

Arbitre assistant 1

Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 19H

56521252 57265.1 O.C. Ondaine 1 - Haut Pilat Interfoot 1 — Complexe Sportif Dorian 1 à FRAISSES

Arbitre centre COSTA Lionel 2338173390 14 km

Arbitre assistant 1

Délégué accompagnateur

Dimanche 08/11/2026 14H30

56515575 56451.1 Usgc 2 - Chateauneuf 1 — Stade Benoît Rolles 1 à ST GALMIER

Arbitre centre AKKOUCHE Mohamed 2543592249 27 km

Arbitre assistant 1

Délégué accompagnateur

56521253 57266.1 S.T.F 2 - F.C. Roche St Genest 1 — Stade Val Joly à SORBIERS

Arbitre centre DINIS Claude 2599862643 23 km

Arbitre assistant 1

Délégué accompagnateur

Dimanche 08/11/2026 15H

79123831 59383.1 E.S. De Veauche 2 - C.O La Riviere 1 — Stade Irénée Laurent 1 à VEAUCHE

Arbitre centre SAHTOUT Tarek 2543504101 26 km

Arbitre assistant 1

Délégué accompagnateur

Dimanche 08/11/2026 17H15

79123832 59384.1 L'Etrat Sp. 3 - A.B.H Fc 1 — Complexe Sportif Des Ollières 1 à L ETRAT

Arbitre centre CAPA Ilhan 2588644166 22 km

Arbitre assistant 1

Délégué accompagnateur

District 2 / Unique	Poule B	4

Samedi 07/11/2026 18H

56517549 56754.1 Fc 2m 1 - U.S. Feurs 3 — Stade Municipal à CHAMBOST LONGESSAIGNE

Arbitre centre CHAVANY Emmanuel 2519431002 52 km

Arbitre assistant 1

Délégué accompagnateur

Dimanche 08/11/2026 14H30

55726302 50188.1 Riorges F.C. 1 - Commelle 1 — Parc Des Sports De Galliéni 1 à RIORGES

Arbitre centre BENLHASSEN Mehdi 2545517464 5 km

Arbitre assistant 1

Délégué accompagnateur

55970950 52065.1 Cremeaux 1 - Rhins Trambouze F. 1 — Stade Du Breuil 1 à CREMEAUX

Arbitre centre SAVSET Sefer 2543564193 28 km

Arbitre assistant 1

Délégué accompagnateur

Dimanche 08/11/2026 15H

District 2 / Unique	Poule B	4

Dimanche 08/11/2026 15H

55726305 50191.1 Anzieux Foot 1 - Roannais Foot 42 3 — Stade Jeanne D' Arc à CHAZELLES SUR LYON

Arbitre centre	FERRAND Jerome	2547293289	46 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			
Observateur principal	JRAD Meyer	2545886583	51 km

55970948 52063.1 St Denis De Cabanne 1 - Avenir Cote 1 — Stade De La Vallée à ST DENIS DE CABANNE

Arbitre centre	LOISY Sylvain	2520435629	24 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

56517548 56753.1 A.S.S.M 2 - Le Coteau Ol 1 — Stade La Madeleine 1 à MONTBRISON

Arbitre centre	BEN ROMDHANE Mohai Dine	2528707077	41 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			
Observateur principal	GAILLARD Jean Luc	2599862250	83 km

District 3 / Unique	Poule A (R)	2

Samedi 07/11/2026 18H30

78778211 90663.1 Toranche Fc 1 - Montagnes Du Matin 2 — Stade Barthélemy Guillet à ST LAURENT LA CONCHE

Arbitre centre	TERRENOIRE Fabien	2538658494	47 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

Dimanche 08/11/2026 12H30

56630167 83733.1 St Denis De Cabanne 2 - Ouches Fc 1 — Stade De La Vallée à ST DENIS DE CABANNE

Arbitre centre	ALLOUIS Steve	838413893	24 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

Dimanche 08/11/2026 14H30

56630169 83735.1 O. Est Roannais 1 - Roanne Portugais 1 — Stade Municipal à PRADINES

Arbitre centre	PARANDON Alban	2588624221	14 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

56630170 83736.1 Bellegarde Sp 1 - Perreux Fc 1 — Stade De La Gare 1 à BELLEGARDE EN FOREZ

Arbitre centre	PUPIER Manuel	2519435396	13 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

78778212 90664.1 Parigny Saint Cyr 1 - Briennon 1 — Stade Conte Alban De Brosse à PARIGNY

Arbitre centre	PATOUX Steve	1686013390	8 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

78778213 90665.1 Nord Roannais 1 - Loire Sornin 2 — Stade Municipal à LA PACAUDIERE

Arbitre centre	DIAS Christopher	2548645219	27 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

District 3 / Unique	Poule B (R)	1

Dimanche 08/11/2026 14H30

District 3 / Unique	Poule B (R)	1

Dimanche 08/11/2026 14H30

78780930 90847.1 — Lignon Fc 2 - Bois Noirs 1 — Stade Aimé Jacquet 1 à SAIL SOUS COUZAN

Arbitre centre	GRANGE PONTE Damien	550911153	32 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

78780931 90848.1 — Fc Roanne 1 - St Germain Laval 1 — Stade Fontalon 2 à ROANNE

Arbitre centre	BOUNAB Halim	2546389818	3 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

78780932 90849.1 — Essor 1 - Montrond Cuzieu 1 — Stade Roger Siroux à LENTIGNY

Arbitre centre	ABBACI Mohamed	2538633111	29 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

78780933 90850.1 — Bussieres 1 - Goal Foot 2 — Stade Jean Giraud 1 à BUSSIERES

Arbitre centre	HAJJI Abdelghani	2508685615	39 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

78780934 90851.1 — Avenir Cote 2 - St Martin La Sauvete 1 — Stade Municipal 1 à ST HAON LE VIEUX

Arbitre centre	OZEL Abdulkadir	2543075107	14 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

78780935 90852.1 — Forez Roannais 1 - Roanne Mayotte 1 — Stade Le Garel N°1 à POUILLY LES FEURS

Arbitre centre	BENALLA Hicham	2545669801	58 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

District 3 / Unique	Poule C	8

Samedi 07/11/2026 19H30

56522172 57422.1 — U.S. Gymnique La Fou 1 - A.B.H Fc 2 — Stade De La Gare à LA FOUILLOUSE

Arbitre centre	DURAND Frederic	2558613586	52 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

Samedi 07/11/2026 20H

56516315 56578.1 — Afpc 2 - Ent.S. St Christo Ma 2 — Stade Municipal à GRAMMOND

Arbitre centre	GUIZANI Mickael	2588627986	18 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

Dimanche 08/11/2026 14H30

56521296 57288.1 — F.C. Roche St Genest 2 - Chateauneuf 2 — Stade Élie Jolivet à ST GENEST LERPT

Arbitre centre	LACHI Mourad	2599860141	9 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

56521914 57401.1 — Jonzieux-St Romain 1 - A. Feu Vert 1 — Stade Le Farget à ST ROMAIN LES ATHEUX

Arbitre centre	SLAIMI Nader	9602583460	15 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

District 3 / Unique	Poule C	8

Dimanche 08/11/2026 14H30

56522173 57423.1 Saint Chamond Foot 2 - Doizieux Es 1 — Stade Youcef Zenaf à ST CHAMOND

Arbitre centre	MICOL Ghislain	2598626488	11 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

Dimanche 08/11/2026 15H

56521915 57402.1 F.C. St Joseph St Ma 1 - Ent.S. St Jean Bonne 1 — Stade Robert Et Henri Jullien à ST JOSEPH

Arbitre centre	REGRAG Youness	2543225075	29 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

District 3 / Unique	Poule D	7

Dimanche 08/11/2026 12H30

56519322 57033.1 St Romain Le Puy Fci 2 - S.Marcellin F 1 — Stade Émile Pirollo 3 à ST ROMAIN LE PUY

Arbitre centre	BOYER Stephane	2520353036	2 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

Dimanche 08/11/2026 14H30

56510982 55927.1 O. Du Montcel 1 - Psm Foot 1 — Complexe Sportif De Caintin 1 à LA RICAMARIE

Arbitre centre	MAYOL Christophe	2529411298	11 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

56511155 55947.1 Dervaux Chamb 2 - A.S. Portugais Loire 1 — Stade De La Pouratte à LE CHAMBON FEUGEROLLES

Arbitre centre	ALLAILOU Boucif	2599864802	2 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

56519321 57032.1 Andrezieux-Boutheon 3 - A.S. St Etienne Sud 1 — Stade De La Chapelle 1 à ANDREZIEUX BOUTHEON

Arbitre centre	KHELLI Walid	2544312905	21 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			
Observateur principal	ALBARRACIN Yves	2520046487	15 km

56520155 57118.1 Chambeon/Magn 2 - St E.Cote Chaude 2 — Stade Municipal à MAGNEUX HAUTE RIVE

Arbitre centre	DRAME Moussa	2529400995	22 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

56520156 57119.1 Us Ecotay Moingt 2 - S.C. Sury Le Comtal 1 — Stade De Montplaisir à MONTBRISON

Arbitre centre	LEKHAL Amin	2543675602	40 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

District 4 / Unique	Poule A (R)	3

Dimanche 08/11/2026 12H30

56633536 83976.1 Essor 2 - Chausseterre Salles 1 — Stade Roger Siroux à LENTIGNY

Arbitre centre	JACQUET Sebastien	2510962587	25 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

District 4 / Unique	Poule A (R)	3

Dimanche 08/11/2026 12H30

56633538 83978.1 Cremeaux 2 - Toranche Fc 2 — Stade Du Breuil 1 à CREMEAUX
Arbitre centre HAMOUCHE Warren 2546242769 23 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Dimanche 08/11/2026 14H30

56633534 83974.1 St Martin La Sauvete 2 - Non affecté
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56633535 83975.1 Val D Aix 1 - St Germain Laval 2 — Stade Georges Boudou à VEZELIN SUR LOIRE
Arbitre centre AHMED Bachirdine 2548332580 27 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56633537 83977.1 Cezay 1 - Bussieres 2 — Stade Municipal à CEZAY
Arbitre centre BEN SADDIK Rachid 2598614588 53 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56633539 83979.1 Bois Noirs 2 - Villerest Us 1 — Stade Jean Riol à NOIRETABLE
Arbitre centre ABDELKRIM Mohamed 2546592627 68 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

District 4 / Unique	Poule B (R)	4

Dimanche 08/11/2026 12H30

78778322 90694.1 Nord Roannais 2 - Loire Sornin 3 — Stade Municipal à LA PACAUDIERE
Arbitre centre BEN MOSBAH Jamel 2598616698 28 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Dimanche 08/11/2026 14H30

56634106 84040.1 Filerin 1 - St Victor Sur Rhins 1 — Complexe Sportif à ST ROMAIN LA MOTTE
Arbitre centre BISSUEL Pierre 2598636998 7 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56634109 84043.1 Montagny Fc 1 - Roanne Portugais 2 — Stade Municipal1 à MONTAGNY
Arbitre centre TACHON Mickael 2511138210 34 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56634110 84044.1 Perreux Fc 2 - St Alban Les Eaux 1 — Stade Les Vavres à PERREUX
Arbitre centre MERHOUM Yacine 2543585998 8 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

78778320 90692.1 Villers 1 - Avenir Cote 3 — Stade Marcel Raoult à VILLERS
Arbitre centre ACAR Eray 2545124296 23 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

District 4 / Unique	Poule B (R)	4

Dimanche 08/11/2026 14H30

78778321 90693.1 Non affecté - Le Coteau Ol 2

Arbitre centre

Arbitre assistant 1

Délégué accompagnateur

District 4 / Unique	Poule C (R)	5

Dimanche 08/11/2026 12H30

56634579 84103.1 Fc Roanne 2 - Non affecté — Stade Fontalon 2 à ROANNE

Arbitre centre

Arbitre assistant 1

Délégué accompagnateur

56634581 84105.1 O. Est Roannais 2 - Coutouvre 1 — Stade Municipal à PRADINES

Arbitre centre SABALY Mouhamadou 2545704903 12 km

Arbitre assistant 1

Délégué accompagnateur

56634583 84107.1 Forez Roannais 2 - Pouilly/Nonai 1 — Stade Sugny à NERVIEUX

Arbitre centre LESPINASSE Alexandre 2543445501 48 km

Arbitre assistant 1

Délégué accompagnateur

78778391 90719.1 Riorges F.C. 2 - St Symphorien De Lay 1 — Parc Des Sports De Galliéni 1 à RIORGES

Arbitre centre MIRABEL Alexis 2588630702 8 km

Arbitre assistant 1

Délégué accompagnateur

78778392 90720.1 Parigny Saint Cyr 2 - Goal Foot 3 — Stade Conte Alban De Brosse à PARIGNY

Arbitre centre

Arbitre assistant 1

Délégué accompagnateur

Dimanche 08/11/2026 14H30

56634582 84106.1 Cordelle 1 - Rhins Trambouze F. 2 — Stade Marcel Garret à CORDELLE

Arbitre centre

Arbitre assistant 1

Délégué accompagnateur

District 4 / Unique	Poule D	9

Dimanche 08/11/2026 14H

56521722 57350.1 Usgc 3 - S.F.L 1 — Stade Benoît Rolles 2 à ST GALMIER

Arbitre centre ARAUJO Kevin 2598643197 16 km

Arbitre assistant 1

Délégué accompagnateur

Observateur principal VILLEMAGNE Georges 2599860101 22 km

Dimanche 08/11/2026 14H30

55726842 50386.1 Lignon Fc 3 - Escm 1 — Stade Louis Gauchon à BOEN

Arbitre centre MONCORGER David 2588620369 48 km

Arbitre assistant 1

Délégué accompagnateur

District 4 / Unique	Poule D	9

Dimanche 08/11/2026 14H30

55726846	50390.1	Ent.S. Haut Forez 1 - S.Hi.Cuss.Val 1			Stade Municipal à MARGERIE CHANTAGRET
Arbitre centre		ABARKAN Souhil	2544567303	33 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					
56520720	57182.1	Usson Ss 1 - S.C. Sury Le Comtal 2			Stade Des Champs à APINAC
Arbitre centre		ZEROUAL Mohamed	2520345057	41 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					
56521723	57351.1	Astree A.S 1 - A.S. St Just St Ramb 2			Stade Yves Laurent à MONTVERDUN
Arbitre centre		JOLY Roland	2544587960	50 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					

District 4 / Unique	Poule E	11

Samedi 07/11/2026 18H

56512766	56284.1	Afpc 3 - S.Victor/Loir 1			Stade Municipal à COISE
Arbitre centre		TOUMI Emir	2544391935	36 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					
Observateur principal		MORIN Olivier	2520894912	41 km	

Dimanche 08/11/2026 12H30

56521591	57330.1	Anzieux Foot 2 - A.B.H Fc 3			Stade Jeanne D' Arc à CHAZELLES SUR LYON
Arbitre centre		SEVIK Erdem	2545072550	17 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					

Dimanche 08/11/2026 14H30

56512593	56237.1	Fcf 1 - C.O La Riviere 2			Stade Tadek Laurentz Étivallière à ST ETIENNE
Arbitre centre		GRESS Thierry	2598617826	6 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					
56512765	56283.1	O.C.G.Q 1 - A.S. Algerienne 2			Stade Guy Grégoire à SORBIERS
Arbitre centre		LAHRECHE Nordine	2520346961	14 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					
56521590	57329.1	Sous Ecoles Laiq. St 2 - Haut Pilat Interfoot 2			Stade Camille De Rochetaille 1 à ST PRIEST EN JAREZ
Arbitre centre		TCHIKAM Christian	2546399233	4 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					

Dimanche 08/11/2026 Apres-Midi P6

56512598	56242.1	Fc Bords De Loire 1 - Non affecté 12			
Arbitre centre					
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					

District 4 / Unique	Poule F	10

Samedi 07/11/2026 18H

District 4 / Unique	Poule F	10

Samedi 07/11/2026 18H

56521495 57307.1 Lerptien Fc 1 - F.C. St Etienne 2 — Stade Élie Jolivet à ST GENEST LERPT
Arbitre centre GRESS Thierry 2598617826 7 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 19H

56515978 56557.1 A. Feu Vert 2 - Rive De Gier 2 — Stade Joseph Vallat à ST CHAMOND
Arbitre centre BETTA Tarek 2547875577 30 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Dimanche 08/11/2026 12H30

56521496 57308.1 F.C. St Joseph St Ma 2 - O.C. Ondaine 2 — Stade Robert Et Henri Jullien à ST JOSEPH
Arbitre centre MATHLOUTI Makram 2599860673 17 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Dimanche 08/11/2026 14H30

56513932 56345.1 O. De Terrenoire 1 - F.C. St Paul En Jare 3 — Stade Michel Faure à ST ETIENNE
Arbitre centre KIRAN Abdurrahman 2546486621 6 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56515977 56556.1 F.C. Genilac 1 - S.T.F 3 — Stade Municipal à GENILAC
Arbitre centre VILLEMAGNE Rene 2500535829 26 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Dimanche 08/11/2026 Apres-Midi P6

56511662 56044.1 J.S. Cellieu 2 - Non affecté
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

District 5 / Unique	Poule A (R)	7

Dimanche 08/11/2026 12H30

56634824 84170.1 Cordelle 2 - Mably Sport S.F 1 — Stade Marcel Garret à CORDELLE
Arbitre centre PALEAU Morgan 550917351 27 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

78778432 90739.1 Villers 2 - Ouches Fc 2 — Stade Marcel Raoult à VILLERS
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Dimanche 08/11/2026 14H30

56634820 84166.1 Cours 1 - Commelle 2 — Complexe Sportif Paul Vallier à COURS
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

District 5 / Unique	Poule A (R)	7

Dimanche 08/11/2026 14H30

56634822 84168.1 — Roanne Mayotte 2 - Briennon 2 — Stade Du Parc Des Sports 1 à ROANNE
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56634823 84169.1 — Le Coteau Ol 3 - Coutouvre 2 — Stade Bécot à LE COTEAU
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

78778433 90740.1 — Regny Fc 1 - Pouilly/Nonai 2 — Stade Municipal 1 à REGNY
Arbitre centre — BILLOUX Serge — 2520044205 — 17 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

District 5 / Unique	Poule B (R)	6

Dimanche 08/11/2026 12H

56635614 84231.1 — Goal Foot 4 - Nollieux Ao 1 — Stade Municipal à ST JUST LA PENDUE
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Dimanche 08/11/2026 12H30

56635611 84228.1 — Filerin 2 - Montagnes Du Matin 3 — Complexe Sportif à ST ROMAIN LA MOTTE
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56635612 84229.1 — Val D Aix 2 - Les Noes 1 — Stade Georges Boudou à VEZELIN SUR LOIRE
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56635615 84232.1 — Bois Noirs 3 - Villerest Us 2 — Stade Jean Riol à NOIRETABLE
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Dimanche 08/11/2026 14H30

56627406 83379.1 — St Germain Laval 3 - Lignon Fc 4 — Stade Pierre Duris à ST GERMAIN LAVAL
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56635613 84230.1 — Urfe 1 - Chausseterre Salles 2 — Stade Municipal à CHAMPOLY
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

District 5 / Unique	Poule C	21

Dimanche 08/11/2026 14H30

District 5 / Unique	Poule C	21

Dimanche 08/11/2026 14H30

55727372 50586.1	E.S Montrond Cuzieu 2	-	Ent.S. Haut Forez 2		Stade Georges Chavanne à MONTROND LES BAINS
Arbitre centre	BONNET Cedric		440625352	29 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					
55727374 50588.1	Cs Hautes Chaumes 1	-	St Antheme C.S. 1		Stade Aux Bauches à ST BONNET LE COURREAU
Arbitre centre	WAFACK Hubert		2546442970	54 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					
56521859 57376.1	A.S. Verrieres 1	-	Boisset Chalain 1		Stade Municipal à VERRIERES EN FOREZ
Arbitre centre	JAVELLE Julien		2518675850	27 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					
56521860 57377.1	S.F.L 2	-	Usson Ss 2		Stade Des Roches 1 à LURIECQ
Arbitre centre	OULD MOHAMMED Bachir		2510469768	39 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					
78785202 59011.1	Us Monts Du Forez 1	-	Ent. Odf1/Usem 1		Stade Municipal à CHALMAZEL JEANSAGNIERE
Arbitre centre					
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					

Dimanche 08/11/2026 Apres-Midi P6

78785203 59012.1	Escm 2	-	Non affecté		
Arbitre centre					
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					

District 5 / Unique	Poule D	20

Dimanche 08/11/2026 12H30

79379309 62076.1	Bellegarde Sp 2	-	St Etienne U.C. Terr 1		Stade De La Gare 1 à BELLEGARDE EN FOREZ
Arbitre centre	LABIB Mustapha		2520523246	33 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					
79379436 62119.1	E.S. De Veauche 3	-	Ent.S. St Jean Bonne 2		Stade Irénée Laurent 1 à VEAUCHE
Arbitre centre					
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					

Dimanche 08/11/2026 14H30

79379306 62073.1	S.Marcellin F 2	-	Fc Bonson/St Cyprien 2		Stade Jean Rolland 1 à ST MARCELLIN EN FOREZ
Arbitre centre	LORENTE Jean Luc		538203780	15 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					
79379308 62075.1	Fc Bords De Loire 2	-	Tartaras Fc 1		Stade La Livotte à CRAINTILLEUX
Arbitre centre	BERKATI Ali		2547428037	30 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					

District 5 / Unique	Poule D	20

Dimanche 08/11/2026 14H30

79379310 62077.1 St Charles Vg 1 - Jonzieux-St Romain 2 — Parc Des Sports Étivallière E2 à ST ETIENNE

Arbitre centre	ANTRA Marwane	2588631562	16 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			
Observateur principal	BORAZANOGLU Sakir	2578616142	4 km

Dimanche 08/11/2026 Apres-Midi P6

79379435 62118.1 Psm Foot 2 - Non affecté

Arbitre centre			
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

District 5 / Unique	Poule E	22

Dimanche 08/11/2026 14H30

55727635 50717.1 U.S. Villars 3 - A.S. St Etienne Sud 2 — Stade Roger Villeneuve à VILLARS

Arbitre centre	CIZERON Christophe	2548630281	12 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

56514003 56366.1 O. De Terrenoire 2 - L'Etrat Sp. 4 — Stade Gérard Farison à ST ETIENNE

Arbitre centre	MESSILI Youcef	2518692144	10 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

56522214 57443.1 Planfoy Fc 1 - Doizieux Es 2 — Stade Le Vignolet à PLANFOY

Arbitre centre	BUSALLI Cedric	2568615522	19 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

Dimanche 08/11/2026 Apres-Midi P6

56514004 56367.1 Non affecté - St E.Montreyna 1

Arbitre centre			
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

Criterium D1 / Unique	Unique	12

Samedi 07/11/2026 14H

56540334 57776.1 Se.Asptt 5 - St E.Cote Chaude 5 — Parc Des Sports Méons F2 à ST ETIENNE

Arbitre centre	EDZOA Michel	9605019815	6 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

Samedi 07/11/2026 15H30

56540403 57792.1 U.S. Villars 5 - Esp. Croix De L'Orme 5 — Stade Roger Villeneuve à VILLARS

Arbitre centre	BOUAZIZ Abdelghani	2543042705	16 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

Samedi 07/11/2026 17H30

Criterium D1 / Unique	**Unique**	**12**

Samedi 07/11/2026 17H30

56537826	57480.1	E.S. De Veauche 5	- A.S. Algerienne 5		Stade Irénée Laurent 1 à VEAUCHE
	Arbitre centre	NDOUKH Youssupa	9605350674	23 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				
56537828	57482.1	St Charles Vg 5	- J.S. Cellieu 5		Parc Des Sports Étivallière E2 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	SALAMONE Thomas	2544314389	18 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				

Samedi 07/11/2026 18H

56540402	57791.1	F.C. St Paul En Jare 5	- U.S. Gymnique La Fou 5		Stade Des Fraries 1 à ST PAUL EN JAREZ
	Arbitre centre	AKKOUCHE Mohamed	2543592249	21 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				

Criterium D2 / Unique	**Poule A**	**14**

Vendredi 06/11/2026 20H45

56587901	58667.1	A.S. St Just St Ramb 5	- A.B.H Fc 5		Complexe Sportif Des Unchats 1 à ST JUST ST RAMBERT
	Arbitre centre	TAGHANIMET Ahmed	2520343911	12 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				

Samedi 07/11/2026 15H

56587900	58666.1	Chambeon/Magn 5	- S.Marcellin F 5		Stade Municipal à CHAMBEON
	Arbitre centre	REGRAG Youness	2543225075	42 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				
56587904	58670.1	Fc Bonson/St Cyprien 5	- Usgc 5		Stade François Legillion à BONSON
Indispo	Arbitre centre	MOULEYRE Benjamin	2568612808	18 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				

Samedi 07/11/2026 15H30

56587902	58668.1	Us Ecotay Moingt 5	- Boisset Chalain 5		Stade Dupuy Drouot à ECOTAY L OLME
	Arbitre centre	CAPA Ilhan	2588644166	61 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				
56587903	58669.1	Sous Ecoles Laiq. St 5	- Ent.S. Haut Forez 5		Stade Camille De Rochetaille 1 à ST PRIEST EN JAREZ
	Arbitre centre	LEKHAL Amin	2543675602	12 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				

Criterium D2 / Unique	**Poule B**	**13**

Vendredi 06/11/2026 20H

56588035	58714.1	Polonia P'Tit Bouch 5	- O. De Terrenoire 5		Stade Grangeneuve à ROCHE LA MOLIERE
	Arbitre centre	FERRAND Jerome	2547293289	17 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				

Vendredi 06/11/2026 20H30

Criterium D2 / Unique	**Poule B**	**13**

Vendredi 06/11/2026 20H30

56588032 58711.1 Fco Firminy Inser 5 - S.T.F 5 — Stade De La Barge à FIRMINY

Arbitre centre	TOURNEUX Jerome	2518672329	5 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

Samedi 07/11/2026 15H

56588033 58712.1 Cote Durieux 5 - A.S. Algerienne 6 — Stade Louis Berger 1 à ROCHE LA MOLIERE

Arbitre centre	SLAIMI Nader	9602583460	10 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

56588034 58713.1 Psm Foot 5 - Lerptien Fc 5

Arbitre centre	GRANGE PONTE Damien	550911153	45 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

Samedi 07/11/2026 16H30

56588036 58715.1 O.C. Ondaine 5 - Seauve Sp. 5 — Complexe Sportif Dorian 1 à FRAISSES

Arbitre centre	MICOL Ghislain	2598626488	36 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

Criterium D3 / Unique	**Poule A**	**15**

Vendredi 06/11/2026 20H

56538204 57615.1 Astree A.S 5 - A.S.S.M 5 — Stade Michel Jacquet à S.ETIEN.LE MOLARD

Arbitre centre	BENSAFI Ali	2599865034	57 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

56538205 57616.1 Toranche Fc 5 - Cs Hautes Chaumes 5 — Stade Barthélemy Guillet à ST LAURENT LA CONCHE

Arbitre centre	TCHOUANTE Charles	2543883716	36 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

56538207 57618.1 Lignon Fc 5 - Non affecté — Stade Municipal à ST SIXTE

Arbitre centre			
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

Samedi 07/11/2026 15H

56538203 57614.1 E.S Montrond Cuzieu 5 - S.C. Sury Le Comtal 5 — Stade Bruno Pouillon 1 à CUZIEU

Arbitre centre	DRAME Moussa	2529400995	10 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

56538206 57617.1 Precieux Co 5 - F.C. La Plaine Ponci 5 — Stade Julien Ebizet à PRECIEUX

Arbitre centre	AZOUZ Nacim	9602702971	43 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

Criterium D3 / Unique	**Poule B**	**16**

Vendredi 06/11/2026 Apres-Midi P6

Criterium D3 / Unique	**Poule B**	**16**

Vendredi 06/11/2026 Apres-Midi P6

56538298 57663.1 F.C. St Etienne 5 - Non affecté
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 15H30

56538296 57661.1 St Romain Le Puy Fci 5 - Bellegarde Sp 5 — Stade Émile Pirollo 1 à ST ROMAIN LE PUY
Arbitre centre ABARKAN Souhil 2544567303 31 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 16H

56538297 57662.1 Fc Bords De Loire 5 - Dervaux Chamb 5 — Stade De Sasselange 1 à VEAUCHETTE
Arbitre centre LACHI Mourad 2599860141 23 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56539256 57756.1 A.B.H Fc 6 - E.S. De Veauche 6 — Stade Etienne Pioteyry à ST BONNET LES OULES
Arbitre centre KIRAN Abdurrahman 2546486621 18 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 17H30

56539255 57755.1 A.S. St Just St Ramb 6 - S.Ferreol As 5 — Complexe Sportif Des Unchats 1 à ST JUST ST RAMBERT
Arbitre centre BENFREDJ Moussa 2528716856 32 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Criterium D3 / Unique	**Poule C**	**17**

Vendredi 06/11/2026 20H30

79380320 62139.1 F.C. St Joseph St Ma 5 - O. Du Montcel 5 — Stade Robert Et Henri Jullien à ST JOSEPH
Arbitre centre BENCHADI Mehdi 2546608782 21 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 15H

56538883 57734.1 Ent. Jonzieux St Rom 5 - F.C. St Paul En Jare 6 — Stade Le Farget à ST ROMAIN LES ATHEUX
Arbitre centre MATOUSSI Mehdi 2518685186 99 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 15H30

56540679 57809.1 Esp. Croix De L'Orme 6 - A.S. Portugais Loire 5 — Complexe Sportif De Caintin 1 à LA RICAMARIE
Arbitre centre SAHTOUT Eimen 2518694516 12 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56540742 57826.1 Saint Chamond Foot 5 - Chateauneuf 5 — Stade Joseph Vallat à ST CHAMOND
Arbitre centre KHODJA Kamal 2538669191 16 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 17H30

Criterium D3 / Unique	Poule C	17

Samedi 07/11/2026 17H30

56538884 57735.1 Ent.S. St Jean Bonne 5 - Non affecté — Stade Thiollière à ST JEAN BONNEFONDS

Arbitre centre

Arbitre assistant 1

Délégué accompagnateur

Criterium Roanne / Unique	Poule A	48

Vendredi 06/11/2026 20H30

79078148 91899.1 Parigny Saint Cyr 5 - St Symphorien De Lay 5 — Stade Joannes Chaumette à ST CYR DE FAVIERES

Arbitre centre ALLOUIS Steve 838413893 18 km

Vendredi 06/11/2026 21H

79078145 91896.1 St Denis De Cabanne 5 - Sud Foot 71 5 — Stade De La Vallée à ST DENIS DE CABANNE

Arbitre centre BENLHASSEN Mehdi 2545517464 21 km

79078146 91897.1 Roannais Foot 42 5 - Goal Foot 5 — Stade Henry Malleval Annexe à ROANNE

Arbitre centre DEMIREL Muhamet 2528720447 2 km

79078147 91898.1 Briennon 5 - Rhins Trambouze F. 5 — Complexe Sportif A. Dauvergne à BRIENNON

Arbitre centre HAJJI Abdelghani 2508685615 12 km

79078149 91900.1 Fc Roanne 5 - Non affecté

Criterium Roanne / Unique	Poule B	50

Vendredi 06/11/2026 20H30

79081076 92061.1 Le Coteau Ol 5 - Villerest Us 5 — Stade Des Etines à LE COTEAU

Arbitre centre ABBACI Mohamed 2538633111 13 km

79081077 92062.1 Filerin 5 - Non affecté

Vendredi 06/11/2026 20H45

79081074 92059.1 Perreux Fc 5 - Parigny Saint Cyr 6 — Stade Municipal 2 à ST PERREUX

Arbitre centre CHAVANY Emmanuel 2519431002 708 km

Vendredi 06/11/2026 21H

79081075 92060.1 Commelle 5 - Avenir Cote 5 — Complexe Sportif 2 à COMMELLE VERNAY

Arbitre centre CHEVALIER Luc 2548629196 8 km

Samedi 07/11/2026 14H30

79081078 92063.1 Roanne Arct 5 - Pouilly/Nonai 5 — Stade Municipal 1 à ST LEGER SUR ROANNE

Arbitre centre BEN MOSBAH Jamel 2598616698 7 km

Criterium Roanne / Unique	Poule C	49

Vendredi 06/11/2026 20H30

79078266 91951.1 Cours 5 - Fc Roanne 6 — Complexe Sportif Paul Vallier à COURS

Arbitre centre BOUSTANI Nabil 2519413189 34 km

79078268 91953.1 Nord Roannais 5 - St Jean La Bussiere 5 — Stade Municipal à ST MARTIN D ESTREAUX

Arbitre centre BOUNAB Halim 2546389818 32 km

Vendredi 06/11/2026 21H

79077058 91811.1 St Nizier S.Charlieu 5 - St Andre D Apchon 5 — Stade Municipal 1 à ST NIZIER SOUS CHARLIEU

Arbitre centre SAVSET Sefer 2543564193 14 km

79078267 91952.1 Loire Sornin 5 - O. Est Roannais 5 — Stade Des Ilots N°1 à POUILLY SOUS CHARLIEU

Arbitre centre ABDELKRIM Mohamed 2546592627 13 km

Criterium Roanne / Unique	Poule D	60

Vendredi 06/11/2026 20H30

79081192 92099.1 Val D Aix 5 - Essor 5 — Stade Pierre Duris à ST GERMAIN LAVAL

Arbitre centre OZEL Abdulkadir 2543075107 32 km

79081194 92101.1 Bussieres 5 - Bois Noirs 5 — Stade Jean Giraud 1 à BUSSIERES

Arbitre centre SABALY Mouhamadou 2545704903 38 km

Criterium Roanne / Unique	**Poule D**	**60**

Vendredi 06/11/2026 20H45

79081195 92102.1 Cremeaux 5 - Ste Foy St Sulpice 5 — Stade Du Breuil 2 à CREMEAUX
Arbitre centre OULD BOUKHITINE Lyece 2538644800 30 km

Samedi 07/11/2026 14H30

79081193 92100.1 Avenir Cote 6 - Forez Roannais 5 — Stade Municipal 1 à ST ANDRE D APCHON
Arbitre centre MIRABEL Alexis 2588630702 15 km

Séniors Féminines À 11 D1 / Unique	**Unique**	**27**

Vendredi 06/11/2026 19H30

56546661 58071.1 O. Du Montcel 1 - O.C. Ondaine 1 — Complexe Sportif De Caintin 1 à LA RICAMARIE
Arbitre centre GRESS Thierry 2598617826 6 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 19H30

56546471 57998.1 Gf Asem 1 - Afpc 1 — Stade De Montplaisir à MONTBRISON
Arbitre centre SMAHI Lina 2547764214 20 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Dimanche 08/11/2026 15H

56546566 58025.1 Villers 1 - F.C. St Etienne 1 — Stade Municipal à VOUGY
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56546759 58120.1 S.T.F 2 - E.S Montrond Cuzieu 1 — Stade De La Vaure à LA TALAUDIERE
Arbitre centre MEZOUARI Fares 2543304126 24 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Dimanche 08/11/2026 Apres-Midi P6

56546758 58119.1 Gf Monts Et Plaine 1 - Non affecté
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Séniors Féminines À 8 D1 / Unique	**Unique**	**24**

Vendredi 06/11/2026 20H

79444072 65702.1 E.S. De Veauche 1 - St Romain Les Atheux 1 — Stade Irénée Laurent 1 à VEAUCHE
Arbitre centre BETTA Tarek 2547875577 38 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Vendredi 06/11/2026 20H30

79438593 65374.1 Psm Foot 1 - Astree A.S 1 — Stade Le Rougerat 1 à PERIGNEUX
Arbitre centre ALLAILOU Boucif 2599864802 24 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Séniors Féminines À 8 D1 / Unique	**Unique**	**24**

Vendredi 06/11/2026 20H30

79443932 65639.1 F.C. St Paul En Jare 1 - Gf Monts Et Plaine 1 — Stade Des Fraries 1 à ST PAUL EN JAREZ
Arbitre centre BUSALLI Cedric 2568615522 35 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 15H

79444190 65730.1 St Martin La Sauvete 1 - St Antheme C.S. 1 — Stade Municipal à ST MARTIN LA SAUVETE
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 16H

79444191 65731.1 Loire Sornin 1 - Ent.S. Haut Forez 1 — Stade Municipal 1 à ST NIZIER SOUS CHARLIEU
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Dimanche 08/11/2026 12H30

79444189 65729.1 Avenir Cote 1 - Lignon Fc 1 — Stade Municipal 1 à ST HAON LE VIEUX
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Séniors Féminines À 8 D2 / Unique	**Unique**	**25**

Vendredi 06/11/2026 20H

79453159 67055.1 Cordelle 1 - A.S. Portugais Loire 1 — Stade Marcel Garret à CORDELLE
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

79453489 67102.1 Odf 1 - Parigny Saint Cyr 1 — Stade Jean Poncet 1 à LEZIGNEUX
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Vendredi 06/11/2026 20H30

79453402 67083.1 O.C. Ondaine 1 - Ouches Fc 1 — Stade Paul Buffard à UNIEUX
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 15H

79452807 66965.1 Urfe 1 - Goal Foot 1 — Stade Municipal à JURE
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 16H

79453490 67103.1 S.T.F 1 - S.Hi.Cuss.Val 1 — Stade De La Vaure à LA TALAUDIERE
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Séniors Féminines À 8 D2 / Unique	**Unique**	**25**

Dimanche 08/11/2026 14H

79452889 66996.1 Grand Croix 1 - Forez Roannais 1 — Stade Du Dorlay 1 à LORETTE
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Séniors Féminines À 8 D3 / Unique	**Sud**	**26**

Vendredi 06/11/2026 20H

79474552 67344.1 Us Monts Du Forez 1 - Gf Asem 2 — Stade Travaloux à ST JUST EN BAS
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Vendredi 06/11/2026 20H45

79474592 67363.1 A.S. St Just St Ramb 1 - Chateauneuf 1 — Cs Unchats-3 à ST JUST ST RAMBERT
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 14H

79474593 67364.1 Filerin 1 - Ent.S. St Christo Ma 2 — Stade Municipal 1 à ST GERMAIN LESPINASSE
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 15H

79474591 67362.1 S.F.L 1 - Cs Hautes Chaumes 1 — Stade Municipal à TOURETTE
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

U18 D1 / Unique	**Unique**	**67**

Samedi 07/11/2026 14H30

56479790 55508.1 F.C. Roche St Genest 22 - Bois Noirs 21 — Stade Grangeneuve à ROCHE LA MOLIERE
Arbitre centre AMCHACHTI Elies 2546508975 28 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56480324 55643.1 Commelle 21 - Loire Sornin 21 — Complexe Sportif 1 à COMMELLE VERNAY
Arbitre centre DURAND Arthur 2547145421 47 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56480325 55644.1 Roannais Foot 42 22 - Dervaux Chamb 21 — Stade Henry Malleval 3 à ROANNE
Arbitre centre POYET Hugo 2547059779 17 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 15H

U18 D1 / Unique	Unique	67

Samedi 07/11/2026 15H

56480006 55550.1 Usgc 21 - Ent.S. St Christo Ma 21 — Stade De Champvert à CHAMBOEUF
Arbitre centre LAVAL Corentin 2546949405 16 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 15H30

56479142 55382.1 E.S. De Veauche 22 - Us Ecotay Moingt 21 — Stade Irénée Laurent 2 à VEAUCHE
Arbitre centre ADDAOUI Mohamed 9603753067 28 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56480108 55601.1 L2f 21 - L'Etrat Sp. 22 — Stade Georges Chavanne à MONTROND LES BAINS
Arbitre centre MEHENTAL Jawad 2547113551 34 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

U18 D2 / Unique	Poule A	34

Samedi 07/11/2026 14H30

56695512 87011.1 Afpc 21 - Nord Roannais 21 — Stade Municipal à COISE
Arbitre centre GIRODON Rafael 2546974018 32 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56695952 87121.1 Lignon Fc 21 - Forez Roannais 21 — Stade Municipal à ST GEORGES EN COUZAN
Arbitre centre SELIC Nathan 2547296279 40 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56703058 88134.1 Rhins Trambouze F. 21 - Riorges F.C. 21 — Stade Louis Chatelus 2 à THIZY LES BOURGS
Arbitre centre DUGELET Tom 9602759120 22 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

78805313 91243.1 Le Coteau Ol 21 - Ent. Anzieux-Fcmg 21 — Stade Des Etines à LE COTEAU
Arbitre centre BEN MOSBAH Chahine 9602486455 4 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 17H30

78805314 91244.1 Usgc 22 - Goal Foot 21 — Stade De Champvert à CHAMBOEUF
Arbitre centre BOUFEDJI Kais 2548464287 17 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

U18 D2 / Unique	Poule B	68

Mercredi 04/11/2026 19H30

55964724 51909.1 A.B.H Fc 21 - Saint Chamond Foot 21 — Stade Municipal à AVEIZIEUX
Arbitre centre JERONIMO PEREIRA Edwin 2547746002 26 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 15H30

U18 D2 / Unique	Poule B	68

Samedi 07/11/2026 15H30

55884132 50925.1 F.C. St Etienne 21 - O. De Terrenoire 21 — Stade Chambonnet N° 1 à ST ETIENNE
- Arbitre centre: BOUIMA Nassim 2528722718 22 km
- Arbitre assistant 1
- Délégué accompagnateur

55884134 50927.1 S.F.L 21 - St Charles Vg 21 — Stade Des Roches 1 à LURIECQ
- Arbitre centre: TIBERGHIEN Matteo 9604931357 18 km
- Arbitre assistant 1
- Délégué accompagnateur

55964496 51888.1 Saint Chamond Foot 21 - Ent.St Jo Rhone Sud 21 — Stade Claude Sauzeat à ST CHAMOND
- Arbitre centre: CHOVIN Aurea 2547670007 36 km
- Arbitre assistant 1
- Délégué accompagnateur

55964767 51931.1 A.S. St Just St Ramb 21 - U.S. Villars 21 — Complexe Sportif Des Unchats 1 à ST JUST ST RAMBERT
- Arbitre centre
- Arbitre assistant 1
- Délégué accompagnateur
- Observateur principal: JUAN Kelyan 2546112387 28 km

55964768 51932.1 J.S. Cellieu 21 - F.C. St Paul En Jare 22 — Stade Des Roches à CELLIEU
- Arbitre centre: SAHTOUT Sedki 2546478394 24 km
- Arbitre assistant 1
- Délégué accompagnateur

U18 D3 / Unique	Poule A	59

Samedi 07/11/2026 15H

79198853 60143.1 Us Ecotay Moingt 22 - Ent.S. St Jean Bonne 21 — Stade De Montplaisir à MONTBRISON
- Arbitre centre
- Arbitre assistant 1
- Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 15H30

79198848 60138.1 Haut Pilat Interfoot 21 - Ent.S. St Christo Ma 22 — Complexe Sportif 1 à ST JUST MALMONT
- Arbitre centre
- Arbitre assistant 1
- Délégué accompagnateur

79198850 60140.1 Chateauneuf 21 - Psm Foot 21 — Stade La Limaillière à CHATEAUNEUF
- Arbitre centre
- Arbitre assistant 1
- Délégué accompagnateur

79198852 60142.1 St E.Cote Chaude 21 - St Romain Le Puy Fci 21 — Stade Auguste Dury 1 à ST ETIENNE
- Arbitre centre: HAFFAR Alaa 2547703280 3 km
- Arbitre assistant 1
- Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 16H

U18 D3 / Unique	Poule A	59

Samedi 07/11/2026 16H

79198851 60141.1 — A.B.H Fc 22 - Saint Chamond Foot 22 — Stade Gilbert Dépalle à ST HEAND
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

U18 D3 / Unique	Poule B	55

Samedi 07/11/2026 14H30

56699336 87437.1 — Ent.Uspsc.Usv 21 - Val D Aix 21 — Stade Conte Alban De Brosse à PARIGNY
Arbitre centre — BEN MOSBAH Hani — 2546001137 — 14 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56700808 87555.1 — Roanne Portugais 21 - Ent.Essor Aspn 21 — Stade Fontalon 2 à ROANNE
Arbitre centre — BEN SADDIK Syfdine — 2548536095 — 5 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56702830 88083.1 — Fc Bords De Loire 21 - Loire Sornin 22 — Stade La Livotte à CRAINTILLEUX
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56702943 88116.1 — Ent. Fc Perreux - Ol 21 - L2f 22 — Stade Municipal à PRADINES
Arbitre centre — DESORMIERE Lucas — 2547125364 — 23 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56703158 88157.1 — S.C. Sury Le Comtal 21 - S.Marcellin F 21 — Stade De La Dévalla 1 à SURY LE COMTAL
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

U18 D4 / Unique	Poule A	69

Samedi 07/11/2026 15H30

79519228 67619.1 — L2f 23 - Ent.St Jo Rhone Sud 22 — Stade J.B.Raymond à CHALAIN LE COMTAL
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

79519229 67620.1 — S.F.L 22 - Ent.Champdieu-Astre2 22 — Stade De La Vierge à ST NIZIER DE FORNAS
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

79519233 67624.1 — Non affecté - Goal Foot 22
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 Apres-Midi P6

U18 D4 / Unique	Poule A	69

Samedi 07/11/2026 Apres-Midi P6

79519232 67623.1 U.S. Villars 22 - Non affecté
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

U18 D4 / Unique	Poule B	56

Samedi 07/11/2026 12H30

78802382 91006.1 Le Coteau Ol 22 - Roanne Mayotte 21 — Stade Des Etines à LE COTEAU
Arbitre centre DURAND Nathan 2545895955 48 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

78802384 91008.1 Ent.Uspsc.Usv 22 - Val D Aix 22 — Conte Alban De Brosse-2 à PARIGNY
Arbitre centre MEMBRE Samuel 2547214648 7 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 14H30

78802383 91007.1 Mably Sport S.F 21 - Cours 21 — Stade De La Maison Du Passeur 1 à MABLY
Arbitre centre CHAPUIS Maxime 2547502524 22 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

78802385 91009.1 Avenir Cote 22 - Fc Roanne 21 — Stade De La Rivière à RENAISON
Arbitre centre HAJJI Abdelghani 2508685615 14 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

78802386 91010.1 Ent. Villers St Deni 22 - Forez Roannais 22 — Stade Marcel Raoult à VILLERS
Arbitre centre BITAR Ahmed 2546989238 16 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

78802387 91011.1 Ent.Essor Aspn 22 - Riorges F.C. 22 — Stade René Oblette à POUILLY LES NONAINS
Arbitre centre GEZGIN Gani 2547368146 7 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

U18 Féminines À 11 / Unique	Unique	43

Samedi 07/11/2026 15H30

79419559 64525.1 Villers 1 - Gf Monts Et Plaine 1 — Stade Marcel Raoult à VILLERS

79419878 64553.1 Riorges F.C. 1 - E.S. De Veauche 1 — Parc Des Sports De Galliéni 1 à RIORGES

79420428 64646.1 St Charles Vg 1 - Rive De Gier 1 — Parc Des Sports Étivallière E2 à ST ETIENNE
Arbitre centre

79420642 64675.1 St Denis De Cabanne 1 - F.C. St Paul En Jare 1 — Stade De La Vallée à ST DENIS DE CABANNE

Samedi 07/11/2026 17H

79418895 64494.1 Gf Asem 1 - F.C. St Etienne 1 — Stade De La Dévalla 1 à SURY LE COMTAL
Arbitre centre MOINE CASTELHANO Julia 9604773714 18 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

U17 D1 / Unique	Unique	70

Samedi 07/11/2026 15H

55884530 51124.1 A.B.H Fc 1 - S.T.F 1 — Stade Municipal à AVEIZIEUX

Arbitre centre	BERKATI Ali	2547428037	37 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

Samedi 07/11/2026 15H30

55884532 51126.1 U.S. Feurs 1 - F.C. St Etienne 1 — Stade Maurice Rousson 4 à FEURS

Arbitre centre	KHELLI Mohamed	2545616902	45 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

55971002 52087.1 Rive De Gier 1 - A.S.S.M 1 — Complexe Sportif Bernard Mayol 2 à RIVE DE GIER

Arbitre centre	BENALLA Hicham	2545669801	23 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

55971044 52108.1 A.S. St Just St Ramb 1 - St Etienne O. 1 — Complexe Sportif Des Unchats 1 à ST JUST ST RAMBERT

Arbitre centre	TOURNEUX Jerome	2518672329	21 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

55971045 52109.1 St E.Cote Chaude 1 - Haut Pilat Interfoot 1 — Stade Auguste Dury 2 à ST ETIENNE

Arbitre centre	BELAIDI Sophian	2519418832	43 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

U17 D2 / Unique	Poule A	71

Samedi 07/11/2026 15H30

55885246 51477.1 C.O La Riviere 1 - Chateauneuf 1 — Parc Des Sports Méons F1 à ST ETIENNE

Arbitre centre	LABIB Mustapha	2520523246	5 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

55885247 51478.1 F.C. St Joseph St Ma 1 - St E.Cote Chaude 2 — Stade Robert Et Henri Jullien à ST JOSEPH

Arbitre centre	CIZERON Christophe	2548630281	26 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

55885248 51479.1 St Etienne O. 2 - O.C. Ondaine 1 — Stade Roger Rocher 3 à ST ETIENNE

Arbitre centre	MAYOL Christophe	2529411298	17 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

Samedi 07/11/2026 16H

55885245 51476.1 Saint Chamond Foot 1 - Fco Firminy Inser 2 — Stade Youcef Zenaf à ST CHAMOND

Arbitre centre	DEREPIERRE Ines	2547771101	43 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

U17 D2 / Unique	Poule B	73

Samedi 07/11/2026 15H30

U17 D2 / Unique	Poule B	73

Samedi 07/11/2026 15H30

55885301	51604.1	St E.Montreyna 1 - E.S. De Veauche 2			Stade Saint Saëns à ST ETIENNE
	Arbitre centre	KHELLI Walid	2544312905	8 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				
55885302	51505.1	A.S. St Etienne Sud 1 - A.S. St Just St Ramb 2			Stade Peyrard à ST ETIENNE
	Arbitre centre	WAFACK Hubert	2546442970	5 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				
55885303	51506.1	Ent. Anzieux-Fcmg 1 - Filerin 1			Stade Jeanne D' Arc à CHAZELLES SUR LYON
Indispo	Arbitre centre	SALVATORE Jeremie	2598633279	27 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				

U14 D1 / Unique	Unique	74

Dimanche 08/11/2026 10H

56507879	55708.1	Andrezieux-Boutheon 22 - F.C. St Etienne 21			Complexe Sportif Gouyonnière 3 à ANDREZIEUX BOUTHEON
	Arbitre centre	BONNARD Antoine	9602709639	22 km	
56507920	55728.1	Ent.S. St Jean Bonne 21 - S.C.F 21			Stade Thiollière à ST JEAN BONNEFONDS
	Arbitre centre	BUBISUTTI Alexandre	2548307064	25 km	
	Observateur principal	LOURENCO Joaquim	2599861650	8 km	
56507921	55729.1	F.C. Roche St Genest 21 - S.T.F 21			Stade Élie Jolivet à ST GENEST LERPT
	Arbitre centre	LAFCI Emre	2548497921	31 km	
56508047	55792.1	A.S. St Just St Ramb 21 - St Etienne O. 21			Complexe Sportif Des Unchats 1 à ST JUST ST RAMBERT
	Arbitre centre				
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				
	Observateur principal	BOUCHET Kevin	2558639395	26 km	

U15 D2 / Unique	Poule A	78

Dimanche 08/11/2026 10H

79553021	67781.1	S.T.F 1 - L'Etrat Sp. 2			Stade De La Vaure à LA TALAUDIERE
	Arbitre centre	DESMARD Theotime	2548143563	8 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				
79553023	67783.1	Forez Roannais 1 - Ent.Stjo Rhône Sud 1			Stade Le Garel N°1 à POUILLY LES FEURS
	Arbitre centre	BENLHASSEN Wassim	9602376231	35 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				
	Observateur principal	MORAIS DIAS Miguel	2518696885	54 km	
79553024	67784.1	O. De Terrenoire 1 - St E.Cote Chaude 1			Stade Michel Faure à ST ETIENNE
	Arbitre centre	CORNAIRE Noah	9602783658	4 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				
79553025	67785.1	J.S. Cellieu 1 - Fco Firminy Inser 2			Stade Des Roches à CELLIEU
	Arbitre centre	CARTIER Come	2547584761	20 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				

U15 D2 / Unique	Poule A	78

Dimanche 08/11/2026 10H

79553026	67786.1	Saint Chamond Foot 1 - Us Metare 1			Stade Youcef Zenaf à ST CHAMOND
	Arbitre centre	BRUN Nathanael	2547943086	10 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				

U15 D2 / Unique	Poule B	57

Dimanche 08/11/2026 10H

56705627	88875.1	U.S. Feurs 2 - St Romain Le Puy Fci 1			Stade Maurice Rousson 4 à FEURS
	Arbitre centre	TERRAT Elyan	9603297528	32 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				
56706791	89282.1	Haut Pilat Interfoot 1 - L2f 1			Stade Jeannot Brunon à ST JUST MALMONT
	Arbitre centre	HAMOUCHE Imrane	9604612704	26 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				
56707093	89337.1	Ent. Anzieux-Fcmg 1 - S.F.L 1			Stade Jeanne D' Arc à CHAZELLES SUR LYON
	Arbitre centre	TARI Gabin	9603576389	14 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				
56707468	89442.1	Le Coteau Ol 1 - E.S. De Veauche 2			Stade Bécot à LE COTEAU
	Arbitre centre	VALLUY Mathis	2547828092	21 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				
56708899	89848.1	Afpc 1 - Avenir Cote 1			Stade Municipal à COISE
	Arbitre centre	ZAMRANI Nael	9602489162	40 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				

U15 D3 / Unique	Poule A	81

Dimanche 08/11/2026 10H

56305414	52584.1	Fco Firminy Inser 3 - F.C. Genilac 1			Stade De Firmament à FIRMINY
	Arbitre centre	SAMUEL CHAREYRON Gianni	9604992867	20 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				
	Observateur principal	MVODO TSYA Nicolas	2546211957	8 km	
56305419	52589.1	F.C. St Paul En Jare 3 - St Charles Vg 1			Stade Des Fraries 2 à ST PAUL EN JAREZ
	Arbitre centre	MOUNIOLOUX Alexy	9604302390	36 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				
	Observateur principal	BOUIMA Abdelkader	2520251533	13 km	
56413698	53316.1	Rive De Gier 3 - Chateauneuf 1			Complexe Sportif Bernard Mayol 2 à RIVE DE GIER
	Arbitre centre	BEN KHALIFA Yanis	2548200253	23 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				
	Observateur principal	BENBELAID Sabry	2558638464	14 km	

U15 D3 / Unique	Poule A	81

Dimanche 08/11/2026 10H

56413699 53317.1 — As St Etienne 2 - O.C. Ondaine 1 — Parc Des Sports Étivallière E2 à ST ETIENNE

Arbitre centre	AIT MANSOUR Yannis	2543540969	18 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			
Observateur principal	BOUAZIZ Abdelghani	2543042705	15 km

U15 D3 / Unique	Poule B	82

Dimanche 08/11/2026 10H

56650003 58805.1 — A.B.H Fc 1 - Ent.S. St Christo Ma 1 — Stade Municipal à AVEIZIEUX

Arbitre centre	MARTY Kyllian	2548302199	21 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

56650004 58806.1 — Bellegarde Sp 1 - U.S. Gymnique La Fou 1 — Stade Municipal à ST ANDRE LE PUY

Arbitre centre	KOCA Derda	9604851183	33 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

56650005 58807.1 — Fc Bords De Loire 1 - As Savigneux Montb 2 — Stade De Sasselange 1 à VEAUCHETTE

Arbitre centre	GIMENEZ Jules	2547690555	6 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

56650006 58808.1 — A.S. St Just St Ramb 2 - Ent. Eshf Psm 1 1 — Complexe Sportif Des Unchats 1 à ST JUST ST RAMBERT

Arbitre centre	MADELENAT Nolhan	2548062300	22 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

56650007 58809.1 — Us Ecotay Moingt 2 - O. Du Montcel 1 — Stade De Montplaisir à MONTBRISON

Arbitre centre	GILLET Clement	2548421318	29 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

56650008 58810.1 — Usgc 2 - Fc 2m 1 — Stade Benoît Rolles 2 à ST GALMIER

Arbitre centre	TADJOURI Abderrahmane	9603239990	27 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			
Observateur principal	BENADA Abdelghani	2543290988	17 km

U15 D3 / Unique	Poule C	58

Dimanche 08/11/2026 10H

78804169 91200.1 — Ent Oer Perreux 1 - Ent.Cremeaux/St Mart 1 — Stade Les Vavres à PERREUX

Arbitre centre	AYAD ZEDDAM Nael	9602742600	18 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			
Observateur principal	BENLHASSEN Mehdi	2545517464	5 km

78804170 91201.1 — Forez Roannais 2 - Avenir Cote 2 — Complexe Sportif Bourdonneau à ROZIER EN DONZY

Arbitre centre	PALMIER Timeo	2547328496	28 km
Arbitre assistant 1			
Délégué accompagnateur			

U15 D3 / Unique	Poule C	58

Dimanche 08/11/2026 10H

78804171	91202.1	Rhins Trambouze F. 1	- Le Coteau Ol 2		Stade Louis Chatelus 1 à THIZY LES BOURGS
Arbitre centre		DANIEL Maxence	2548362492	30 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					
Observateur principal		CETIN Aytekin	2519413197	28 km	
78804172	91203.1	Ent. Astree Champ 1	- Riorges F.C. 2		Stade Yves Laurent à MONTVERDUN
Arbitre centre		JACQUET Morgan	2548044435	16 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					
78804173	91204.1	Commelle 1	- Ent Aspn Ouche Essor 1		Complexe Sportif 1 à COMMELLE VERNAY
Arbitre centre		LASSAIGNE Louis	2547944067	32 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					

Dimanche 08/11/2026 11H

78804168	91199.1	Bois Noirs 1	- Ent.Uspsc.Usv 1 1		Stade De La Gare à ST JULIEN LA VETRE
Arbitre centre		ZINK Lorenzo	2548187391	30 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					

U15 D4 / Unique	Poule A	83

Dimanche 08/11/2026 10H

56650683	58865.1	Haut Pilat Interfoot 2	- Ent.S. St Jean Bonne 1		Stade Henri Chazal 2 à ST GENEST MALIFAUX
Arbitre centre					
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					
56650684	58866.1	S.T.F 2	- A. Feu Vert 1		Stade Val Joly à SORBIERS
Arbitre centre		MATTEI Rafael	2547758968	20 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					
56650685	58867.1	C.O La Riviere 2	- O. De Terrenoire 1		Stade Les Frêres Grail à ST ETIENNE
Arbitre centre					
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					
56650686	58868.1	Ent.Stjo Rhsud 2	- O.C. Ondaine 2		Stade Robert Et Henri Jullien à ST JOSEPH
Arbitre centre		HAMOUCHE Abdourazzak	9604612669	23 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					
56650687	58869.1	S.Victor/Loir 1	- Sous Ecoles Laiq. St 1		Stade Eric Thellyere à ST ETIENNE
Arbitre centre		DEMIR Arda	9602595087	10 km	
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					
56650688	58870.1	Tartaras Fc 1	- A.S. Algerienne 1		Stade Antoine Berger à TARTARAS
Arbitre centre					
Arbitre assistant 1					
Délégué accompagnateur					

U15 D4 / Unique	Poule B	84

U15 D4 / Unique	Poule B	84

Dimanche 08/11/2026 10H

56519182 57010.1 — S.C. Sury Le Comtal 2 - Entente Fci Fcm 2 — Stade De La Dévalla 1 à SURY LE COMTAL
Arbitre centre MUNOZ Cristina 2548550856 34 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56519709 57059.1 — L2f 2 - Ent Astree Champ 2 — Stade J.B.Raymond à CHALAIN LE COMTAL
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56520112 57096.1 — E.S. De Veauche 3 - Ent.Ssu.Assp 1 — Stade Irénée Laurent 2 à VEAUCHE
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56520286 57138.1 — Ent. Eshf Psm 2 - U.S. Gymnique La Fou 2 — Stade Le Gachet à BOISSET ST PRIEST
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56520287 57139.1 — S.F.L 2 - Fc Bonson/St Cyprien 15 — Stade Georges Pelardy à ST BONNET LE CHATEAU
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

U15 D4 / Unique	Poule C	59

Dimanche 08/11/2026 08H45

79664654 93827.1 — Loire Sornin 2 - Non affecté
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Dimanche 08/11/2026 09H

79664651 93824.1 — Bois Noirs 2 - Cours 1 — Stade De La Gare à ST JULIEN LA VETRE
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Dimanche 08/11/2026 10H

79664650 93823.1 — Non affecté - Mably/Portuguais 1
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

79664652 93825.1 — Ent. St Denis Viller 1 - Val D Aix 1 — Stade Marcel Raoult à VILLERS
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

79664653 93826.1 — Rhins Trambouze F. 2 - Non affecté
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

U15 D4 / Unique	Poule C	59

Dimanche 08/11/2026 10H

79664655 93828.1 Nord Roannais 1 - Ent. Usv Uspsc 2 — Complexe Sportif Louis Fournier à SAIL LES BAINS

Arbitre centre BERAUD Celian 9602430217 42 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

U15 D1 / Unique	Unique	77

Dimanche 08/11/2026 10H

56442573 54201.1 A.S.S.M 1 - C.O La Riviere 1 — Stade La Madeleine 1 à MONTBRISON

Arbitre centre VIRAVAGONVIN Sacha 2547471294 38 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56443853 54841.1 Rive De Gier 2 - Us Ecotay Moingt 1 — Complexe Sportif Bernard Mayol 2 à RIVE DE GIER

Arbitre centre ROLLET Nathan 2547290724 6 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56443941 54887.1 F.C. St Etienne 1 - Usgc 1 — Stade Chambonnet N° 1 à ST ETIENNE

Arbitre centre VOCANSON Timeo 2548033347 33 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56443942 54888.1 Andrezieux-Boutheon 2 - Roannais Foot 42 2 — Complexe Sportif Gouyonnière 2 à ANDREZIEUX BOUTHEON

Arbitre centre AIDLI Yamine 2547855836 15 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

56444089 54913.1 F.C. St Paul En Jare 1 - U.S. Villars 1 — Stade Des Fraries 1 à ST PAUL EN JAREZ

Arbitre centre SOULIVONG Maxime 9604933499 21 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Dimanche 08/11/2026 10H30

56444088 54912.1 Loire Sornin 1 - A.S. St Just St Ramb 1 — Stade Municipal 1 à ST NIZIER SOUS CHARLIEU

Arbitre centre TOK Berat 2547004501 16 km
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

U15 Féminines À 8 / Phase 1	Nord	28

Samedi 07/11/2026 14H

79665663 68537.1 Villers 1 - E.S. De Veauche 1 — Stade Municipal à VOUGY

Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

79665664 68538.1 Forez Roannais 1 - Avenir Cote 1 — Stade Sugny à NERVIEUX

Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

U15 Féminines À 8 / Phase 1	Nord	28

Samedi 07/11/2026 14H

79665665	68539.1	S.F.L 1	- Abh Fc 2	Stade Des Roches 1 à LURIECQ
	Arbitre centre			
	Arbitre assistant 1			
	Délégué accompagnateur			
79665666	68540.1	St Denis De Cabanne 1	- L2f 1	Stade De La Vallée à ST DENIS DE CABANNE
	Arbitre centre			
	Arbitre assistant 1			
	Délégué accompagnateur			

U15 Féminines À 8 / Phase 1	Sud	31

Samedi 07/11/2026 14H

79665890	68650.1	F.C. St Paul En Jare 1	- Saint Chamond Foot 1	Stade Des Fraries 2 à ST PAUL EN JAREZ
	Arbitre centre			
	Arbitre assistant 1			
	Délégué accompagnateur			
79665946	68678.1	S.T.F 1	- A.S. Algerienne 1	Stade De La Vaure à LA TALAUDIERE
	Arbitre centre			
	Arbitre assistant 1			
	Délégué accompagnateur			

Samedi 07/11/2026 15H30

79665904	68664.1	St Etienne U.C. Terr 1	- A.B.H Fc 1	Stade Michel Faure à ST ETIENNE
	Arbitre centre			
	Arbitre assistant 1			
	Délégué accompagnateur			
79665945	68677.1	Rive De Gier 1	- F.C. St Etienne 1	Stade Joseph Faure (Cs Bernard Mayol 3) à RIVE DE GIER
	Arbitre centre			
	Arbitre assistant 1			
	Délégué accompagnateur			

U13 D1 / Phase 1	Poule A	37

Samedi 07/11/2026 13H

79134597	59416.1	Fco Firminy Inser 1	- U.S. Feurs 1	Stade De Firmament à FIRMINY

Samedi 07/11/2026 13H45

79134595	59414.1	Rive De Gier 1	- F.C. St Paul En Jare 1	Complexe Sportif Bernard Mayol 2 à RIVE DE GIER
79134596	59415.1	St Etienne O. 1	- As St Etienne 1	Stade Roger Rocher N° 2 à ST ETIENNE
79134598	59417.1	Dervaux Chamb 1	- S.T.F 1	Stade De La Pouratte à LE CHAMBON FEUGEROLLES

U13 D1 / Phase 1	Poule B	35

Samedi 07/11/2026 13H

79680700	68811.1	E.S. De Veauche 1	- St E.Cote Chaude 1	Stade Irénée Laurent 1 à VEAUCHE
79680701	68812.1	Usgc 1	- Roannais Foot 42 1	Stade De Champvert à CHAMBOEUF

Samedi 07/11/2026 13H45

79680698	68809.1	U.S. Villars 1	- Andrezieux-Boutheon 1	Stade Roger Villeneuve à VILLARS
79680699	68810.1	L'Etrat Sp. 1	- As St Etienne 2	Complexe Sportif Des Ollières 1 à L ETRAT

U13 D1 / Phase 1	Poule C	38

Samedi 07/11/2026 13H

79339110	61475.1	Fco Firminy Inser 2	- Riorges F.C. 1	Stade De Firmament à FIRMINY

Samedi 07/11/2026 13H45

79297741	60639.1	Rive De Gier 2	- Andrezieux-Boutheon 2	Complexe Sportif Bernard Mayol 2 à RIVE DE GIER
79297820	60718.1	L'Etrat Sp. 2	- Saint Chamond Foot 1	Complexe Sportif Des Ollières 1 à L ETRAT
79339111	61476.1	A.S. St Just St Ramb 1	- Roannais Foot 42 2	Cs Unchats-3 à ST JUST ST RAMBERT

U13 D2 / Phase 1	Poule A	85

Samedi 07/11/2026 13H

79547264	67667.1	E.S. De Veauche 2	- Us Ecotay Moingt 1	Stade Irénée Laurent 1 à VEAUCHE

Samedi 07/11/2026 13H45

79388136	62211.1	U.S. Feurs 2	- A.S.S.M 1	Stade Maurice Rousson 4 à FEURS
79388138	62213.1	Andrezieux-Boutheon 3	- St Romain Le Puy Fci 1	Stade De La Chapelle 1 à ANDREZIEUX BOUTHEON

U13 D2 / Phase 1	Poule B	86

Samedi 07/11/2026 13H45

79388277	62252.1	St E.Cote Chaude 2	- A.S. Algerienne 1	Stade Auguste Dury 2 à ST ETIENNE
79392970	63546.1	St Etienne U.C. Terr 1	- L'Etrat Sp. 3	Stade Gérard Farison à ST ETIENNE
79393126	63702.1	F.C. Roche St Genest 1	- O. Du Montcel 1	Stade Élie Jolivet à ST GENEST LERPT

Samedi 07/11/2026 15H30

79393127	63703.1	Haut Pilat Interfoot 1	- O.C. Ondaine 1	Stade Henri Chazal 2 à ST GENEST MALIFAUX

U13 D2 / Phase 1	Poule C	87

Samedi 07/11/2026 13H30

79388353	62294.1	Saint Chamond Foot 2	- Chateauneuf 1	

Samedi 07/11/2026 13H45

79388352	62293.1	Rive De Gier 3	- F.C. St Paul En Jare 2	Complexe Sportif Bernard Mayol 2 à RIVE DE GIER
79388354	62295.1	Grand Croix 1	- St Etienne O. 2	Stade Du Dorlay 2 à LORETTE

Samedi 07/11/2026 15H30

79388355	62296.1	F.C. Genilac 1	- S.T.F 2	Stade Municipal à GENILAC

U13 D2 / Phase 1	Poule E	98

Samedi 07/11/2026 13H

79393972	63832.1	F.C. St Etienne 1	- O. De Terrenoire 1	Stade Chambonnet N° 1 à ST ETIENNE

Samedi 07/11/2026 13H30

79393999	63859.1	A.B.H Fc 1	- St E.Montreyna 1	Stade Gilbert Dépalle à ST HEAND

Samedi 07/11/2026 13H45

79412140	64228.1	Afpc 1	- C.O La Riviere 1	Stade Municipal à ST DENIS SUR COISE
79412141	64229.1	A.S. St Just St Ramb 2	- Fco Firminy Inser 3	Cs Unchats-3 à ST JUST ST RAMBERT

U13 D3 / Phase 1	Poule A	49

Samedi 07/11/2026 13H

U13 D3 / Phase 1	Poule A	49

Samedi 07/11/2026 13H

79388866	62414.1	F.C. St Etienne 2	- As St Etienne 3	Parc Des Sports Étivallière E1 à ST ETIENNE
79388868	62416.1	E.S. De Veauche 3	- St Etienne O. 3	Stade Irénée Laurent 1 à VEAUCHE

Samedi 07/11/2026 13H30

79393921	63781.1	A.B.H Fc 2	- St E.Montreyna 2	Stade Gilbert Dépalle à ST HEAND

Samedi 07/11/2026 13H45

79393920	63780.1	U.S. Gymnique La Fou 1	- A.S. St Etienne Sud 1	Stade De La Gare à LA FOUILLOUSE

U13 D3 / Phase 1	Poule B	47

Samedi 07/11/2026 13H45

79584622	67952.1	L2f 2	- Us Ecotay Moingt 2	Stade Barthélemy Guillet à ST LAURENT LA CONCHE
79584624	67954.1	Fc Bords De Loire 1	- Usgc 2	Stade De Sasselange 1 à VEAUCHETTE
79584625	67955.1	Ent.Champ-Stbo-1 1	- S.C. Sury Le Comtal 1	Stade Yves Laurent à MONTVERDUN

Samedi 07/11/2026 Apres-Midi P7

79584623	67953.1	Afpc 2	- Non affecté 1	

U13 D3 / Phase 1	Poule C	50

Samedi 07/11/2026 13H45

79410993	64127.1	S.T.F 3	- O. De Terrenoire 2	Stade Val Joly à SORBIERS
79410994	64128.1	St E.Cote Chaude 3	- Ent.S. St Christo Ma 1	Stade Auguste Dury 2 à ST ETIENNE
79410995	64129.1	O. Du Montcel 2	- Us Metare 1	Complexe Sportif De Caintin 1 à LA RICAMARIE

Samedi 07/11/2026 15H30

79410996	64130.1	Haut Pilat Interfoot 2	- St Charles Vg 1	Stade Henri Chazal 2 à ST GENEST MALIFAUX

U13 D3 / Phase 1	Poule D	51

Samedi 07/11/2026 13H45

79392944	63520.1	F.C. Roche St Genest 2	- Ent.S. St Jean Bonne 1	Stade Élie Jolivet à ST GENEST LERPT
79393178	63754.1	S.F.L 1	- Dervaux Chamb 2	Stade Des Roches 1 à LURIECQ
79393179	63755.1	C.O La Riviere 2	- Psm Foot 1	Stade Les Frêres Grail à ST ETIENNE
79394102	63962.1	S.Marcellin F 1	- Andrezieux-Boutheon 5	Stade Jean Rolland 1 à ST MARCELLIN EN FOREZ

U13 D3 / Phase 1	Poule E	48

Samedi 07/11/2026 13H45

79390383	62604.1	L2f 1	- Fc 2m 1	Stade Barthélemy Guillet à ST LAURENT LA CONCHE
79393062	63638.1	Andrezieux-Boutheon 4	- Us Ecotay Moingt 3	Stade De La Chapelle 1 à ANDREZIEUX BOUTHEON

Samedi 07/11/2026 Apres-Midi P7

79390384	62605.1	U.S. Feurs 3	- Non affecté 1	

U13 D3 / Phase 1	Poule F	52

Samedi 07/11/2026 13H45

79408589	64099.1	F.C. St Joseph St Ma 1	- Doizieux Es 1	Stade Robert Et Henri Jullien à ST JOSEPH

U13 D3 / Phase 1			Poule F		52
Samedi	**07/11/2026**	**13H45**			
79408590	64100.1	Rive De Gier 4	-	A. Feu Vert 1	Complexe Sportif Bernard Mayol 2 à RIVE DE GIER
79408591	64101.1	F.C. St Paul En Jare 3	-	Saint Chamond Foot 3	Stade Des Fraries 1 à ST PAUL EN JAREZ
79408592	64102.1	Chateauneuf 2	-	J.S. Cellieu 1	Stade La Limaillière à CHATEAUNEUF

U13 D4 / Phase 1			Poule A		58
Samedi	**07/11/2026**	**12H**			
79668460	68762.1	St E.Cote Chaude 5	-	C.S A. Defense Nle S 1	Stade Auguste Dury 2 à ST ETIENNE
Samedi	**07/11/2026**	**13H45**			
79668438	68740.1	Sous Ecoles Laiq. St 1	-	St E.Montreyna 3	Stade Camille De Rochetaille 1 à ST PRIEST EN JAREZ
79668441	68743.1	C.O La Riviere 3	-	F.C. St Etienne 3	Stade Les Frêres Grail à ST ETIENNE
79668461	68763.1	St Etienne U.C. Terr 2	-	Haut Pilat Interfoot 3	Stade Gérard Farison à ST ETIENNE

U13 D4 / Phase 1			Poule B		54
Samedi	**07/11/2026**	**13H**			
79660168	68295.1	A.S.S.M 3	-	L2f 3	Stade La Madeleine 1 à MONTBRISON
Samedi	**07/11/2026**	**13H45**			
79660166	68293.1	Us Ecotay Moingt 4	-	A.S. St Just St Ramb 3	Stade De Montplaisir à MONTBRISON
79660167	68294.1	F.C. La Plaine Ponci 1	-	Bois Noirs 2	Stade Naconne à CLEPPE

U13 D4 / Phase 1			Poule C		57
Samedi	**07/11/2026**	**13H45**			
79680670	68781.1	U.S. Villars 2	-	As St Etienne 4	Stade Roger Villeneuve à VILLARS
79680671	68782.1	A.S. St Just St Ramb 5	-	Bellegarde Sp 1	Complexe Sportif Des Unchats 1 à ST JUST ST RAMBERT
79680672	68783.1	Fc Bords De Loire 2	-	St E.Cote Chaude 4	Stade De Sasselange 1 à VEAUCHETTE
79680673	68784.1	Ent.Anzieux-Fcmg 2	-	Andrezieux-Boutheon 6	Stade Le Cartay 1 à GREZIEU LE MARCHE

U13 D4 / Phase 1			Poule D		56
Samedi	**07/11/2026**	**13H**			
79411874	64203.1	Fco Firminy Inser 4	-	Ent.Ssu.Assp 1	Stade Du Soleil à FIRMINY
Samedi	**07/11/2026**	**13H45**			
79411423	64155.1	O.C. Ondaine 2	-	F.C. Roche St Genest 3	Stade Paul Buffard à UNIEUX
79411424	64156.1	S.T.F 4	-	A.S. Algerienne 2	Stade Val Joly à SORBIERS
Samedi	**07/11/2026**	**Apres-Midi P7**			
79561014	67820.1	Non affecté	-	S.F.L 2	

U13 D4 / Phase 1			Poule E		55
Samedi	**07/11/2026**	**13H30**			
79348706	61815.1	Saint Chamond Foot 4	-	Rive De Gier 5	Stade Youcef Zenaf à ST CHAMOND
Samedi	**07/11/2026**	**13H45**			
79294869	60416.1	Tartaras Fc 1	-	Chateauneuf 3	Stade Antoine Berger à TARTARAS

U13 D4 / Phase 1			Poule E		55
Samedi	**07/11/2026**	**13H45**			
79294870	60417.1	F.C. St Paul En Jare 4	-	U.S. L'Horme 1	Stade Des Fraries 1 à ST PAUL EN JAREZ
Samedi	**07/11/2026**	**Apres-Midi P7**			
79403405	64024.1	F.C. St Joseph St Ma 2	-	Non affecté	

U13 D5 / Phase 1			Poule A		88
Samedi	**07/11/2026**	**13H30**			
79393086	63662.1	Us Ecotay Moingt 5	-	Ent.S. Haut Forez 1	Stade De Montplaisir à MONTBRISON
Samedi	**07/11/2026**	**13H45**			
79392635	63211.1	Us Monts Du Forez 1	-	A.S. St Just St Ramb 4	Stade Municipal à CHALMAZEL JEANSAGNIERE
79392636	63212.1	S.Marcellin F 2	-	Usgc 3	Stade Jean Rolland 1 à ST MARCELLIN EN FOREZ
79393087	63663.1	Ent.Anzieux Fcmg 3	-	St Romain Le Puy Fci 2	Stade Le Cartay 1 à GREZIEU LE MARCHE

U13 D5 / Phase 1			Poule B		89
Samedi	**07/11/2026**	**13H**			
79617086	67989.1	Fco Firminy Inser 5	-	Fc Bords De Loire 3	Stade Du Soleil à FIRMINY
Samedi	**07/11/2026**	**13H45**			
79617084	67987.1	O.C. Ondaine 3	-	Ent.Ssu.Assp 2	Stade Paul Buffard à UNIEUX
79617085	67988.1	O. Du Montcel 3	-	A.S. Jonzieux 1	Complexe Sportif De Caintin 1 à LA RICAMARIE
79617087	67990.1	S.Victor/Loir 1	-	Psm Foot 2	Stade Eric Thellyere à ST ETIENNE

U13 D5 / Phase 1			Poule C		90
Samedi	**07/11/2026**	**13H**			
79617127	68018.1	F.C. St Etienne 4	-	Sous Ecoles Laiq. St 2	Stade Chambonnet N° 1 à ST ETIENNE
Samedi	**07/11/2026**	**13H30**			
79617124	68015.1	S.C.F 5	-	Chateauneuf 4	
Samedi	**07/11/2026**	**13H45**			
79617125	68016.1	St Charles Vg 2	-	A.B.H Fc 3	Parc Des Sports Étivallière E2 à ST ETIENNE
79617126	68017.1	Grand Croix 2	-	Us Metare 2	Stade Du Dorlay 2 à LORETTE

U13 D2 Roanne / Phase 1			Poule D		66
Samedi	**07/11/2026**	**11H**			
79504507	93570.1	Roannais Foot 42 3	-	Avenir Cote 1	Stade Henry Malleval 3 à ROANNE
Samedi	**07/11/2026**	**12H30**			
79504509	93572.1	St Denis De Cabanne 1	-	Goal Foot 1	
Samedi	**07/11/2026**	**13H45**			
79504508	93571.1	Commelle 1	-	Forez Roannais 1	Complexe Sportif 1 à COMMELLE VERNAY
79504510	93573.1	Le Coteau Ol 1	-	Rhins Trambouze F. 1	Stade Pré Aux Boeufs 1 à LE COTEAU

U13 D3 Roanne / Phase 1			Poule G		72
Samedi	**07/11/2026**	**13H30**			
79502689	93439.1	Loire Sornin 1	-	Cremeaux 1	Stade Municipal 1 à ST NIZIER SOUS CHARLIEU

U13 D3 Roanne / Phase 1	Poule G	72

Samedi 07/11/2026 13H45

79500632	92794.1	Nord Roannais 1	-	Avenir Cote 2	Complexe Sportif Louis Fournier à SAIL LES BAINS
79502690	93440.1	Ent. Fco Essor Aspn 1	-	Riorges F.C. 2	Stade Municipal à OUCHES
79502691	93441.1	Bois Noirs 1	-	Ent. Usv Uspsc 1	Stade Jean Riol à NOIRETABLE

U13 D4 Roanne / Phase 1	Poule G	78

Samedi 07/11/2026 13H45

79501649	93034.1	Roanne Portugais 1	-	Goal Foot 2	Stade Fontalon 2 à ROANNE
79502075	93306.1	Riorges F.C. 4	-	Fc Roanne 1	Parc Des Sports De Galliéni 1 à RIORGES
79502310	93369.1	Val D Aix 1	-	Fc 2m 2	Stade De L'Aix à POMMIERS
79502738	93456.1	Forez Roannais 2	-	Ent. Usv Uspsc 2	Complexe Sportif Bourdonneau à ROZIER EN DONZY

U13 D4 Roanne / Phase 1	Poule H	83

Samedi 07/11/2026 12H30

79502796	93474.1	St Denis De Cabanne 2	-	Villers 1	Stade De La Vallée à ST DENIS DE CABANNE

Samedi 07/11/2026 13H45

79502794	93472.1	Riorges F.C. 3	-	Filerin 1	Parc Des Sports De Galliéni 1 à RIORGES
79502795	93473.1	Commelle 2	-	Perreux Fc 1	Complexe Sportif 1 à COMMELLE VERNAY
79502797	93475.1	Le Coteau Ol 2	-	Rhins Trambouze F. 2	Stade Pré Aux Boeufs 1 à LE COTEAU

U13 D5 Roanne / Phase 1	Poule G	95

Samedi 07/11/2026 13H45

79678199	93905.1	Non affecté	-	Avenir Cote 3	
79678200	93906.1	Val D Aix 2	-	Forez Roannais 3	Stade De L'Aix à POMMIERS
79678201	93907.1	Ent. Fco Essor Aspn 2	-	Riorges F.C. 5	Stade Municipal à OUCHES
79678202	93908.1	Non affecté	-	Ent. Usv Uspsc 3	

U13 D5 Roanne / Phase 1	Poule H	93

Samedi 07/11/2026 13H30

79678152	93878.1	Loire Sornin 2	-	Perreux Fc 2	Stade Municipal 1 à ST NIZIER SOUS CHARLIEU

Samedi 07/11/2026 13H45

79678151	93877.1	Cours 1	-	Avenir Cote 4	Complexe Sportif Paul Vallier à COURS
79678153	93879.1	Roanne Mayotte 1	-	Villers 2	Stade Du Parc Des Sports 1 à ROANNE
79678154	93880.1	Fc Roanne 2	-	Non affecté	

U13 Féminines / Phase 1	Nord	32

Samedi 07/11/2026 12H30

79751222	68943.1	U.S. Feurs 1	-	E.S. De Veauche 1	Stade Maurice Rousson 2 à FEURS

Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 14H

U13 Féminines / Phase 1	Nord	32

Samedi 07/11/2026 14H

79750659 68916.1 Villerest Us 1 - Gf Asem 1 — Stade Rondard à VILLEREST
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 Apres-Midi P1

79750733 68925.1 Non affecté - Forez Roannais 1
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

U13 Féminines / Phase 1	Sud	29

Samedi 07/11/2026 13H

79748001 68873.1 Ent.S. St Christo Ma 1 - Gf Asem 2 — Stade De La Côte 1 à ST CHRISTO EN JAREZ
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 14H

79748002 68874.1 S.T.F 1 - F.C. St Etienne 1 — Stade De La Vaure à LA TALAUDIERE
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Samedi 07/11/2026 Apres-Midi P1

79747615 68833.1 Non affecté - Fco Firminy Inser 1
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Plus De 40 Ans À 7 / Unique	Poule A	33

Lundi 09/11/2026 19H30

79404322 64068.1 Abh Fc 10 - A.S. St Just St Ramb 10 — Stade Municipal à AVEIZIEUX
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Lundi 09/11/2026 20H

79404321 64067.1 As Savigneux Montb 10 - F.C.B 10 — Stade La Madeleine 1 à MONTBRISON
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

79404323 64069.1 Fc Bonson/St Cyprien 10 - Andrezieux-Boutheon 10 — Stade François Legillion à BONSON
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Plus De 40 Ans À 7 / Unique	Poule A	33

Lundi 09/11/2026 20H

79404325 64071.1 Ent.S. St Christo Ma 10 - J.S. Cellieu 10
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Lundi 09/11/2026 20H30

79424693 64970.1 E.S. De Veauche 10 - Ent.S. St Christo Ma 11 Stade Irénée Laurent 1 à VEAUCHE
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Plus De 40 Ans À 7 / Unique	Poule B	102

Vendredi 06/11/2026 20H

79574157 67875.1 S.F.L 10 - E.S. De Veauche 11 Stade Des Roches 1 à LURIECQ
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

79574158 67876.1 Precieux Co 10 - F.C. Independant St 10 Stade Julien Ebizet à PRECIEUX
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

79574159 67877.1 A.S. Portugais Loire 10 - A.S. Verrieres 10 Stade Chambonnet N° 2 à ST ETIENNE
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

79574160 67878.1 Cote Durieux 10 - U.S. Villars 10 Stade Grangeneuve à ROCHE LA MOLIERE
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

79574161 67879.1 Ent.S. Haut Forez 10 - S.C. Sury Le Comtal 10 Stade Communal à SOLEYMIEUX
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

79574162 67880.1 Se.Asptt 10 - Odf 10 Stade Des Ptt 1 à VILLARS
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Plus De 40 Ans À 7 / Unique	Poule C	101

Jeudi 05/11/2026 20H

79448194 66033.1 Tfc 10 - Cs Hautes Chaumes 10 Stade Barthélemy Guillet à ST LAURENT LA CONCHE
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Plus De 40 Ans À 7 / Unique	Poule C	101

Jeudi 05/11/2026 20H

79448196 66035.1 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Délégué accompagnateur	Forez Roannais 10	- Forez Roannais 11	Stade Sugny à NERVIEUX
79448199 66038.1 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Délégué accompagnateur	Us Ecotay Moingt 10	- Fc 2m 10	Stade De Montplaisir à MONTBRISON

Vendredi 06/11/2026 20H

79448195 66034.1 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Délégué accompagnateur	Val D Aix 10	- F.C. La Plaine Ponci 10	Stade De L'Aix à POMMIERS
79448197 66036.1 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Délégué accompagnateur	Chambeon/Magn 10	- U.S. Feurs 10	Stade Municipal à MAGNEUX HAUTE RIVE
79448198 66037.1 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Délégué accompagnateur	Bois Noirs 10	- Lignon Fc 10	Stade De La Gare à ST JULIEN LA VETRE

Plus De 40 Ans À 7 / Unique	Poule D	99

Vendredi 06/11/2026 20H

79424437 64864.1 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Délégué accompagnateur	Schamond E.S. 10	- Ent.S. St Christo Ma 12	Stade Youcef Zenaf à ST CHAMOND
79424439 64866.1 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Délégué accompagnateur	Andrezieux-Boutheon 11	- C.S. Traminots 10	Stade De La Chapelle 1 à ANDREZIEUX BOUTHEON
79425312 64988.1 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Délégué accompagnateur	F.C. St Paul En Jare 10	- O.C. Ondaine 11	Stade Des Fraries 1 à ST PAUL EN JAREZ
79425551 65010.1 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Délégué accompagnateur	Fc Bords De Loire 10	- S.T.F 10	Stade La Livotte à CRAINTILLEUX

Vendredi 06/11/2026 20H30

79424440 64867.1 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Délégué accompagnateur	Chateauneuf 10	- S.Victor/Loir 10	Stade La Limaillière à CHATEAUNEUF

Plus De 40 Ans À 7 / Unique	Poule D	99

Vendredi 06/11/2026 20H30

79425550 65009.1 — F.C. St Joseph St Ma 10 - F.C. St Joseph St Ma 11 — Stade Robert Et Henri Jullien à ST JOSEPH
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Plus De 40 Ans À 7 / Unique	Poule E	100

Mercredi 04/11/2026 20H

79437835 65310.1 — O.C. Ondaine 10 - Marlhes Cs 10 — Complexe Sportif Dorian 1 à FRAISSES
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

Vendredi 06/11/2026 20H

79437836 65311.1 — A.S. St Genest Malif 10 - A.S. Jonzieux 10 — Stade Henri Chazal 1 à ST GENEST MALIFAUX
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

79437837 65312.1 — As Faure 10 - S.Hi.Cuss.Val 10
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

79437838 65313.1 — Haut Pilat Interfoot 10 - Planfoy Fc 10 — Stade Jeannot Brunon à ST JUST MALMONT
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur

79437839 65314.1 — U.S. Villars 11 - O. Du Montcel 10 — Stade Roger Villeneuve à VILLARS
Arbitre centre
Arbitre assistant 1
Délégué accompagnateur